les études du CNC
mars 2021

La production cinématographique en 2020

La production cinématographique en 2020

Bilan statistique des films agréés en 2020

Mars 2021

centre national du cinéma et de l'image animée

Cette étude a été réalisée conjointement par la Direction du cinéma et
la Direction des études, des statistiques et de la prospective

Centre national du cinéma et de l'image animée
291 boulevard Raspail 75675 Paris Cedex 14
Tél : 01.44.34.38.26
www.cnc.fr
ISSN : 1951-476X

Jean-Pierre Guerrieri, Jérôme Tyl, Nicole Canetti, Benoît Danard, Sophie Jardillier

Sommaire

Méthodologie **5**

Chiffres-clés **6**

Synthèse **7**

I. Les films produits en 2020 ..... **10**

A. Le nombre de films produits **10**

B. Le devis des films d'initiative française **11**

a. Investissements sur les films d'initiative française 11
b. Devis moyen et devis médian des films d'initiative française 12
c. Répartition des films d'initiative française selon le devis 13
d. Répartition des investissements selon le devis des films d'initiative française 14

C. Les coproductions internationales **15**

a. Les coproductions à majorité française 16
b. Les coproductions à majorité étrangère 18
c. Les coproductions financières bilatérales à majorité étrangère 19
d. Les coproductions dans le cadre de la Convention européenne 19

D. Les premiers et les deuxièmes films **20**

a. Les premiers films 20
b. Les deuxièmes films 21

E. Films d'animation et films documentaires **22**

a. Les films documentaires 22
b. Les films d'animation 23

II. Le financement des films produits **24**

A. Les investissements sur les films agréés **24**

B. Le financement des films d'initiative française **24**

C. Le financement des films minoritaires français **27**

D. Les financements par les chaînes de télévision (payantes et gratuites) **28**

E. Les préachats des chaînes payantes **31**

a. Les préachats de Canal+ 34
b. Les préachats de Ciné+ 36
c. Les préachats d'OCS (Orange cinéma séries) 38

F. Les investissements des chaînes en clair **40**

a. Les investissements des chaînes publiques en clair 43
b. Les investissements des chaînes privées en clair 45
c. Les investissements de TF1 47
d. Les investissements de M6 48
e. Les investissements de France 2 et France 3 48
f. Les investissements d'Arte France 49
g. Les investissements des chaînes de la TNT gratuite (hors chaînes historiques) 50

G. Les films sans financement de chaîne de télévision **51**

H. L'intervention des SOFICA **53**

I. Le financement des films par les mandats d'exploitation **55**

a. Les mandats groupés 56
b. Les mandats de distribution en salles 56
c. Les mandats vidéo 57
d. Les mandats étrangers 58

J. Les investissements de soutien financier (aide automatique) **59**

a. Le soutien automatique mobilisé dans l'année 59
b. Le soutien automatique mobilisé sur les films agréés 59

K. Les films bénéficiaires de l'avance sur recettes **59**

a. L'avance sur recettes avant réalisation 59
b. L'avance sur recettes après réalisation 60

L. Le crédit d'impôt **61**

M. Les aides publiques des collectivités territoriales 62
III. Tournage, production et postproduction 64
A. Les principaux producteurs de films 64
B. Durée de tournage 64
C. Postproduction 65
ANNEXES 66

Méthodologie

Ce bilan statistique porte sur la production de films français ayant reçu l'agrément du CNC en 2020.

● Apparaissent dans ces résultats les films ayant reçu l'agrément des investissements et les films ayant reçu l'agrément de production quand l'agrément des investissements n'était pas requis. Il s'agit de films ne faisant appel à aucun financement encadré, à savoir l'avance sur recettes avant réalisation, un apport d'une chaîne de télévision en clair, le soutien d'une SOFICA, une coproduction internationale ou le bénéficie du crédit d'impôt.

Le périmètre retenu et l'effet calendaire explique les différences éventuelles entre les déclarations annuelles d'investissement des chaînes de télévision ou des SOFICA dans des projets de films et ce bilan des films agréés en 2020.

● Sont exclus de cette analyse :
- les films financés par un producteur français mais ne pouvant être qualifiés d'œuvres européennes (films soutenus par le fonds Sud, l'aide aux films en langue étrangère, l'aide aux cinémas du monde,…).
- les films qui ne font appel à aucun financement encadré ni au soutien financier de l'État, et dont la production n'est pas terminée.

Cinq films agréés en 2019, dont quatre d'initiative française, pour un devis total de 41,93 M€, se sont vus retirer leur agrément a posteriori en raison de l'annulation de leur sortie en salles et de leur exploitation en vidéo à la demande par abonnement. Ils sont néanmoins comptabilisés comme agréés en 2019 dans cette étude.

	nombre de films			**investissements totaux (M€)**			**investissements français (M€)**			**investissements étrangers (M€)**		
	FIF[1]	FME[2]	**total**	FIF[1]	FME[2]	**total**	FIF[1]	FME[2]	**total**	FIF[1]	FME[2]	**total**
2011	206	65	**271**	1 127,62	260,76	**1 388,38**	1 009,38	52,89	**1 062,27**	118,24	207,87	**326,11**
2012	209	70	**279**	1 065,68	276,65	**1 342,33**	966,95	58,63	**1 025,58**	98,73	218,02	**316,75**
2013	208	61	**269**	1 019,22	234,72	**1 253,95**	931,50	50,67	**982,17**	87,72	184,05	**271,78**
2014	203	55	**258**	799,18	194,95	**994,13**	753,24	44,20	**797,44**	45,94	150,75	**196,69**
2015	234	66	**300**	1 023,79	200,38	**1 224,17**	923,72	46,46	**970,17**	100,07	153,92	**254,00**
2016	221	62	**283**	1 208,79	179,72	**1 388,50**	1 123,77	40,79	**1 164,56**	85,02	138,93	**223,95**
2017	222	78	**300**	1 088,88	239,01	**1 327,89**	1 034,32	53,22	**1 087,54**	54,56	185,79	**240,35**
2018	237	63	**300**	956,91	168,64	**1 125,55**	890,52	36,13	**926,65**	66,39	132,51	**198,90**
2019	240	61	**301**	903,43	213,19	**1 116,62**	820,92	39,13	**860,05**	82,51	174,06	**256,57**
2020	190	49	**239**	643,67	140,25	**783,93**	605,79	24,88	**630,68**	37,88	115,37	**153,25**

[1]Films d'initiative française, films dont le financement est 100 % ou majoritairement français.
[2]Films à majorité étrangère.
Source : CNC.

Chiffres-clés

Films agréées

239 films produits
(-20,6 % par rapport à 2019)

783,93 M€ investis
(-29,8 % par rapport à 2019)

ensemble des chaînes
127 films
205,74 M€ investis

chaînes payantes
121 films
113,05 M€ investis

chaînes gratuites
91 films
92,69 M€ investis

Films d'initiative française

190 films d'initiative française
(-20,8 % par rapport à 2019)

643,67 M€ investis
(-28,8 % par rapport à 2019)

Structure des films

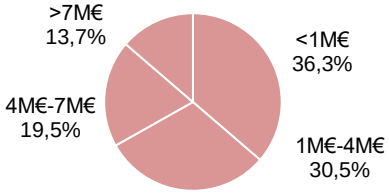

Structure des investissements

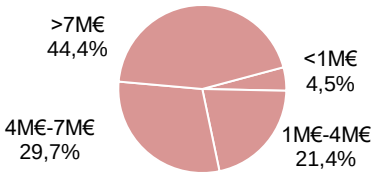

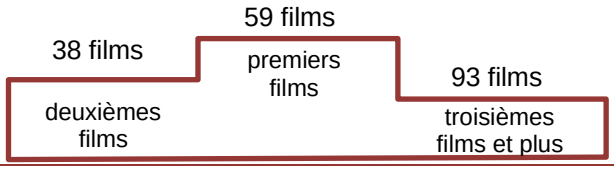

Films de coproduction avec l'étranger

88 films de coproduction avec l'étranger
(-24,1 % par rapport à 2019)

276,04 M€ investis
(-45,8 % par rapport à 2019)

Structure des films

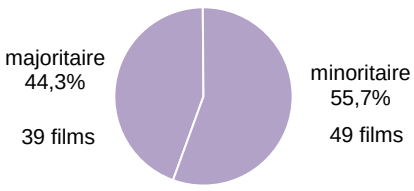

Structure des investissements

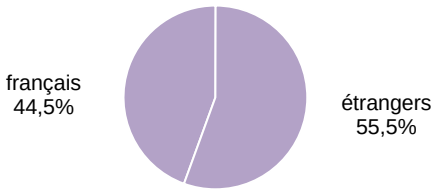

Synthèse

2020 : une année marquée par la pandémie de COVID-19

La crise sanitaire a eu de nombreuses conséquences sur la production cinématographique française en 2020. Elle a suspendu les tournages du 17 mars au 11 mai 2020. Afin de permettre aux tournages de reprendre, le gouvernement et le CNC ont mis en place à partir du 1er juin 2020 un fonds d'indemnisation et de garantie à hauteur de 100 M€, cofinancé par l'état et des assureurs privés, pour couvrir en partie le risque pandémique en cas d'interruption d'un tournage lié au Covid-19. La crise sanitaire a également limité les coproductions internationales notamment en raison des contraintes de déplacement des équipes de tournage. Elle a aussi conduit à la fermeture des salles de cinéma pendant 162 jours en 2020, mettant les exploitants et les distributeurs dans une situation économique inédite. Ce contexte a réduit le nombre de films produits ainsi que les investissements dans la production.

Afin de protéger et de redynamiser l'activité, le CNC a mis rapidement en place un plan de relance en faveur de la production cinématographique doté de 12,2 M€, suivi d'un plan de soutien d'urgence de 11,8 M€ à la suite du deuxième confinement. Au total, le CNC a mobilisé en 2020 des soutiens supplémentaires à hauteur de 24 M€ en faveur de la production cinématographique en raison de la crise sanitaire.

Baisse de la production cinématographique française en 2020 en raison de la crise sanitaire

La suspension des tournages au début de la crise pandémique et les incertitudes liées à la reprise économique ont eu un impact sur la production de longs métrages français en 2020.

Le nombre de films agréés est ainsi en recul de 20,6 % à 239 films. Le nombre de films d'initiative française s'établit à 190 films (-20,8 %, soit -50 films). Les premiers et deuxièmes films représentent 51,1 % des films d'initiative française en 2020. En particulier, le nombre de premiers films d'initiative française s'élève à 59 titres en 2020 (11 de moins qu'en 2019) et celui des deuxièmes films recule de 16 titres par rapport à 2019 à 38 films.

88 coproductions internationales avec 39 pays différents

Alors que les déplacements à l'étranger des équipes de tournages de films français ont été fortement restreints en 2020 en raison de la crise sanitaire, le nombre de coproductions internationales diminue de 24,1 % à 88 films, soit le plus bas niveau depuis 2006. Il convient de rappeler que, dans de nombreux pays européens et extra-européens, les fonds publics nationaux et régionaux ont suspendu ou reporté des sessions d'aide en raison de la pandémie, ce qui a retardé le montage financier des films nationaux mais aussi des coproductions. La fermeture des salles dans de nombreux pays et la perturbation des festivals a contribué également à la frilosité des distributeurs et des vendeurs à s'engager sur des films. Enfin, l'absence de système assurantiel dans la plupart des pays a eu un effet négatif sur la mise en production des films. La conjugaison de ces éléments peut expliquer la baisse du nombre de films coproduits et la baisse du niveau des apports étrangers. Le nombre de coproduction à majorité étrangère diminue de 19,7 % à 49 films. Au global, les coproductions internationales représentent 36,8 % des films agréés. Ces films ont été coproduits avec 39 pays différents, soit une diversité de territoires aussi étendue que les années précédentes.

Baisse des investissements dans la production cinématographique

En 2020, 783,9 M€ sont investis dans la production de films agréés (-29,8 % par rapport à 2019). Les investissements dans la production des films d'initiative française diminuent de 28,8 % pour s'établir à 643,67 M€ en 2020.

Une production 2020 marquée par le recul du nombre de films dans presque toutes les tranches de devis

La production 2020 de films d'initiative française est marquée par la forte baisse du nombre de films dont le budget est compris entre 1 M€ et 4 M€ : -29 films pour un volume de 58 films en 2020, soit le niveau le plus faible depuis 2002. De la même manière, avec 44 films agréés, la production de films d'initiative française à devis supérieur à 5 M€ a atteint son niveau le plus faible depuis 2000. Le nombre de films à petit devis (moins de 1 M€) s'établit à 69 titres (soit 36,3 % des films d'initiative française, +5,5 points par rapport à 2019), contre une moyenne de 61 films sur la dernière décennie.

Baisse du devis moyen à 3,4 M€

Le devis moyen des films d'initiative française diminue de 10,0 % par rapport à 2019 pour atteindre 3,39 M€ en 2020 soit le plus bas niveau depuis plus de 25 ans. Sur les dix dernières années, le devis moyen des films d'initiative française diminue en moyenne de 5,2 % par an. En 2020, le devis médian diminue de 3,7 % à 2,26 M€.

Une production diversifiée de documentaires et d'animation

La production de films documentaires reste dynamique en 2020 avec 49 films d'initiative française (sept films de moins qu'en 2019), soit le deuxième plus haut niveau depuis plus de 25 ans. Leur devis moyen atteint 0,57 M€ (-1,3 % par rapport à 2019). Parallèlement, sept films d'animation d'initiative française sont agréés en 2020 (cinq en 2019) pour un devis moyen de 6,90 M€ (+17,0 % par rapport à 2019).

Recul des investissements des chaînes

Dans un contexte d'incertitude générale et de chute des recettes publicitaires des chaînes privées pendant la crise, les investissements des chaînes de télévision dans les films agréés diminuent de 24,7 % à 205,74 M€ dans 127 films en 2020 (44 films de moins qu'en 2019). Ceux des chaînes payantes baissent de 25,5 % à 113,05 M€. Elles participent au financement de 121 films agréés en 2020, soit 39 de moins qu'en 2019. Les investissements des chaînes en clair baissent de 23,8 % et s'établissent à 92,69 M€. Elles coproduisent et préachètent 91 films en 2020 (17 films de moins qu'en 2019). Les chaînes de la TNT investissent dans 27 films (trois films de moins qu'en 2019) à hauteur de 6,53 M€ (-22,2 % par rapport à 2019), soit 3,2 % des investissements de l'ensemble des chaînes (3,1 % en 2019). Il convient de rappeler que ces évolutions sont à considérer avec prudence, compte tenu d'effets calendaires dans la prise en compte des investissements des chaînes.

Une concentration toujours forte des investissements des chaînes privées en clair

Les chaînes privées en clair investissent principalement dans des films à devis élevé. 40,7 % des films d'initiative française dans lesquels elles investissent en 2020 ont un devis supérieur ou égal à 7 M€ et 85,2 % un devis supérieur ou égal à 4 M€.

Les chaînes publiques investissent dans des films aux devis plus variés. En 2020, 38,8 % des films d'initiative française financés par au moins une chaîne publique en clair ont un devis inférieur à 4 M€, 37,3 % un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ et 23,9 % un devis supérieur ou égal à 7 M€.

Un recul limité des soutiens publics

En raison de la crise sanitaire, le CNC a mobilisé dans le cadre de ses différents plans (plan de relance et plan d'urgence) 24 M€ supplémentaires en 2020 en faveur de la production cinématographique qui sont venus limiter la baisse des financement publics. Les financements publics, hors plans de relance, à destination des films d'initiative française (soutien automatique et soutiens sélectifs du CNC + aides régionales) sont en recul de 37,3 % en 2020 et s'établissent à 51,48 M€. Les soutiens du CNC (automatique et sélectifs), hors plans de relance, diminuent de 43,7 % à 33,86 M€ et ceux des régions reculent de 19,5 % à 17,62 M€. Dans un contexte de baisse du nombre de films produits (-20,8 %) et grâce aux plans de relance, la baisse des financements publics est limitée à 8 % (75,45 M€ en 2020).

Diminution des mandats
En 2020, les mandats d'exploitation (distribution en salles, édition vidéo, exploitation à l'étranger) atteignent 95,13 M€ (-26,7 % par rapport à 2019) pour 175 films agréés. 43,3 % du total des mandats sont des mandats groupés et 31,5 % des mandats étrangers.

Baisse du nombre de films sans préfinancement de chaînes de télévision
Le nombre de films sans financement de chaînes de télévision passe de 130 films en 2019 à 106 films en 2020 (-18,5 %). 37,4 % des films d'initiative française se produisent sans chaîne de télévision en 2020, soit 71 films. 87,3 % de ces films ont un devis inférieur à 1 M€ et 42,3 % sont des premiers films.

Baisse du nombre de jours de tournage
En 2020, les films de fiction d'initiative française agréés totalisent 4 267 jours de tournage, soit 1 848 jours de moins qu'en 2019 (-30,2 %), plus bas niveau depuis plus de 20 ans. En raison de la crise sanitaire, les tournages à l'étranger, rendus particulièrement compliqués, voire impossible, ont diminué de 47,4 % à 677 jours. Les jours de tournage en France reculent de 25,6 % à 3 590 jours, dont 3 388 en extérieur (-25,3 %) et 202 en studios (-30,6 %).

I. Les films produits en 2020

A. Le nombre de films produits

La production de longs métrages a été durement affectée par la crise sanitaire en 2020, en raison notamment de l'arrêt des tournages. En mai 2020, à l'issue de la première période de confinement en France, le CNC comptabilisait 152 projets cinéma à l'arrêt.
Afin de permettre aux tournages de reprendre, le gouvernement et le CNC ont mis en place à partir du mois de juin 2020 un fonds d'indemnisation et de garantie à hauteur de 50 M€ pour couvrir en partie le risque pandémique en cas d'interruption d'un tournage lié au Covid-19. En complément de ce fonds public, une proposition assurantielle portée par un pool d'assureurs mutualistes a permis de porter la capacité d'indemnisation totale à 100 M€.

Au total, 239 films de long métrage ont obtenu l'agrément du CNC au cours de l'année 2020, un nombre en recul de 20,6 % par rapport à 2019, soit 62 films de moins.
Le nombre de films d'initiative française atteint 190 films (-50 films par rapport à 2019). 49 films majoritairement étrangers ont été produits en 2020, soit un recul de 12 films par rapport à 2019.

Le nombre de films intégralement financés par la France diminue et s'établit à 151 en 2020, contre 185 en 2019, soit 79,5 % des films d'initiative française agréés en 2020 (77,1 % en 2019). 39 films d'initiative française agréés en 2020 ont été réalisés dans le cadre d'une coproduction officielle avec un pays étranger (55 en 2019). Ils représentent 20,5 % de la production de films d'initiative française (22,9 % en 2019).

Nombre de films produits

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
films d'initiative française (1)	206	209	208	203	234	221	222	237	240	190
dont films de coproduction	*55*	*59*	*55*	*51*	*76*	*62*	*45*	*55*	*55*	*39*
films à majorité étrangère (2)	65	70	61	55	66	62	78	63	61	49
total films agréés (1)+(2)	**271**	**279**	**269**	**258**	**300**	**283**	**300**	**300**	**301**	**239**

Source : CNC.

La proportion de films d'initiative française tournés en langue française est de 95,8 % en 2020, comme en 2019. Huit films d'initiative française ont été tournés dans une langue étrangère, contre 10 en 2019. Un film tourné en langue étrangère a un devis élevé : *Carmen* de Benjamin Millepied (11,8 M€), tourné en anglais et en espagnol. Les sept autres films présentent un devis moyen de 1,5 M€.

13 films ont été agréés directement une fois terminés (après l'obtention du visa d'exploitation), contre 15 en 2019. En 2020, 12 de ces 13 films ont un coût inférieur à 0,5 M€. Le dernier a un coût de 1,0 M€.

254 réalisateurs dirigent le tournage des 239 films agréés en 2020 (334 réalisateurs en 2019). Selon les informations qui ont pu être recueillies, 76,0 % sont des hommes et 24,0 % sont des femmes (respectivement 78,4 % et 21,6 % en 2011).

Nombre de réalisateurs de films agréés selon le genre

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
hommes	240	234	231	229	255	240	246	249	254	193
femmes	66	68	67	62	71	70	84	76	80	61
total	**306**	**302**	**298**	**291**	**326**	**310**	**330**	**325**	**334**	**254**

Source : CNC.

Sur le périmètre des films d'initiative française, 201 réalisateurs dirigent le tournage des 190 films, dont 151 hommes (75,1 % des réalisateurs, contre 74,4 % en 2019) et 50 femmes (24,9 % des réalisateurs, contre 25,6 % en 2019).

Nombre de réalisateurs de films d'initiative française selon le genre

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
hommes	178	173	176	168	196	183	179	201	198	151
femmes	55	52	56	50	60	61	69	57	68	50
total	**233**	**225**	**232**	**218**	**256**	**244**	**248**	**258**	**266**	**201**

Source : CNC.

B. Le devis des films d'initiative française

a. Investissements sur les films d'initiative française

En 2020, les investissements totaux dans les films d'initiative française diminuent de 28,8 % par rapport à 2019 (643,67 M€ en 2020 contre 903,43 M€ en 2019), pour 50 films de moins. Comme en 2019, aucun film d'initiative française n'a un devis de plus de 30 M€.

Les investissements français sur les films d'initiative française s'établissent à 605,79 M€, diminuant de 26,2 % entre 2019 et 2020.

Les investissements étrangers dans les films d'initiative française chutent de 54,1 % et passent de 82,51 M€ en 2019 à 37,88 M€ en 2020 pour un nombre de films de coproduction en recul de 29,1 % à 39 films. Cette évolution s'explique par la pandémie mondiale de COVID-19 qui a freiné le développement des coproductions internationales. Le montant moyen du financement étranger sur les films de coproduction à majorité française passe de 1,50 M€ en 2019 à 0,97 M€ en 2020.

Investissements sur les films d'initiative française (M€)

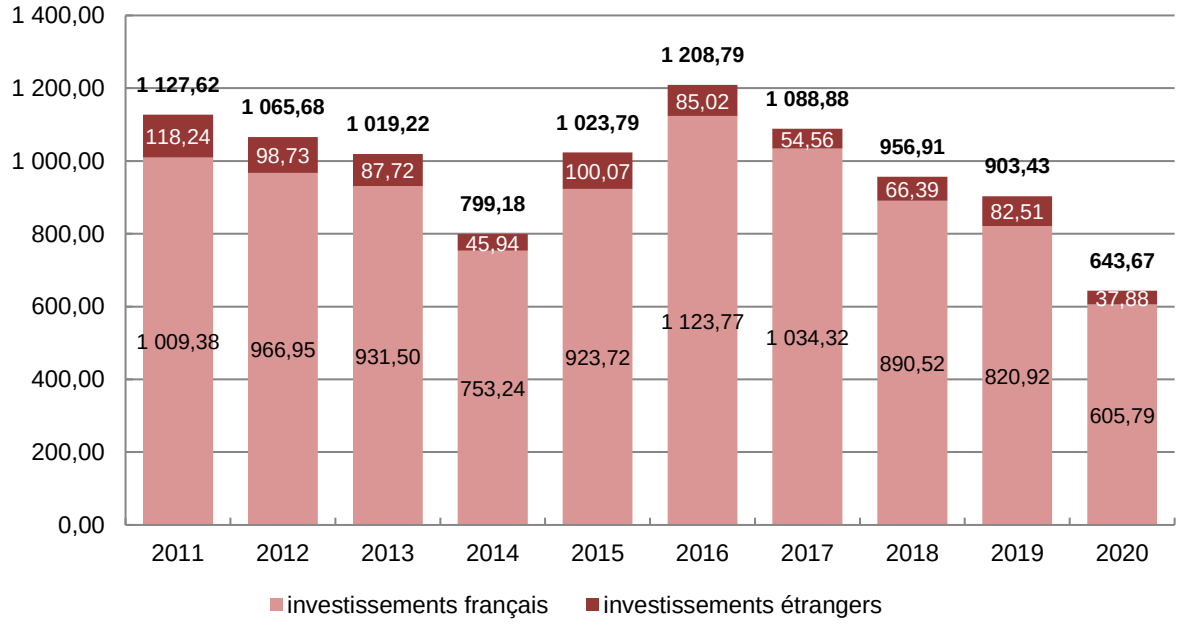

Source : CNC.

b. Devis moyen et devis médian des films d'initiative française

Définitions
*Le **devis moyen** est égal à la moyenne des devis (devis total divisé par nombre de films).*
*La **médiane** sépare une série statistique en deux groupes de même effectif, l'un contenant les valeurs les plus petites, l'autre les valeurs les plus grandes. Le devis médian est donc le montant pour lequel 50 % des films présentent un devis supérieur et 50 % des films un devis inférieur.*
*Les **quartiles** permettent de séparer une série statistique en quatre groupes de même effectif. Un quart des valeurs sont inférieures au premier quartile et un quart des valeurs sont supérieures au troisième quartile (le deuxième quartile étant la médiane de la série). Le devis du premier quartile est ainsi le montant pour lequel 25 % des films ont un devis inférieur et 75 % un devis supérieur. Celui du troisième quartile est le montant pour lequel 75 % des films ont un devis inférieur et 25 % un devis supérieur.*
*Une évolution calculée en **euros constants** (base 100 en 2015) permet de comparer deux années en gommant l'effet d'augmentation des prix. Elle retrace une évolution en considérant qu'un euro a la même valeur quelle que soit l'année. Une évolution positive est ainsi généralement moins forte en euros constants qu'en euros courants.*

En 2020, le devis moyen des films d'initiative française s'établit à 3,39 M€ (3,76 M€ en 2019), soit une baisse de 10,0 % et le plus bas niveau depuis plus de 25 ans.
Entre 2011 et 2020, le devis moyen diminue par an de 5,2 % en euros courants (-6,0 % en moyenne par an en euros constants).

Devis moyen des films d'initiative française (M€)

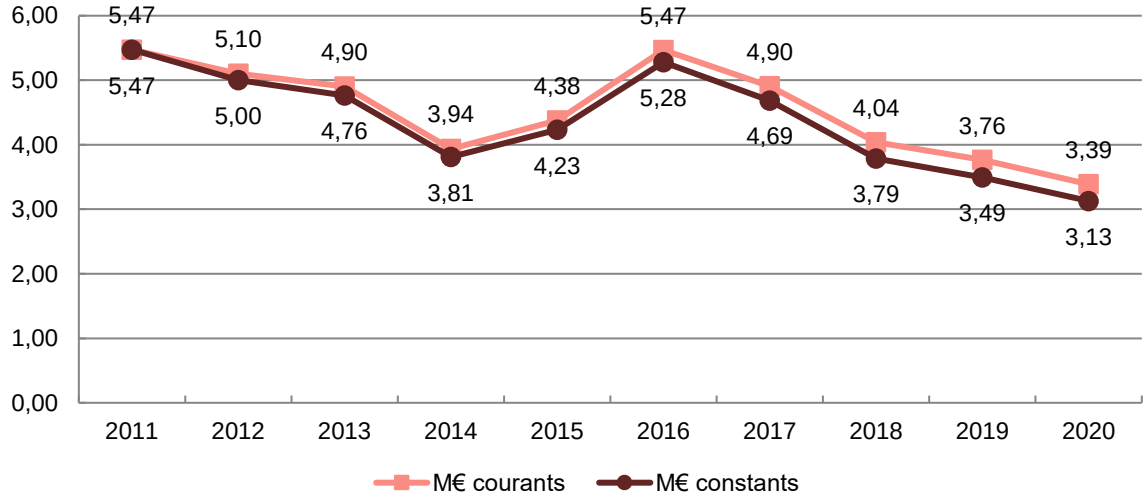

Source : CNC.

En 2020, le devis médian s'élève à 2,26 M€. Avec 50,0 % des films dont le devis est compris entre 0,52 M€ et 4,85 M€, les devis des films de 2020 apparaissent comme les moins hétérogènes de la décennie.

Dispersion des films d'initiative française selon le devis (M€)

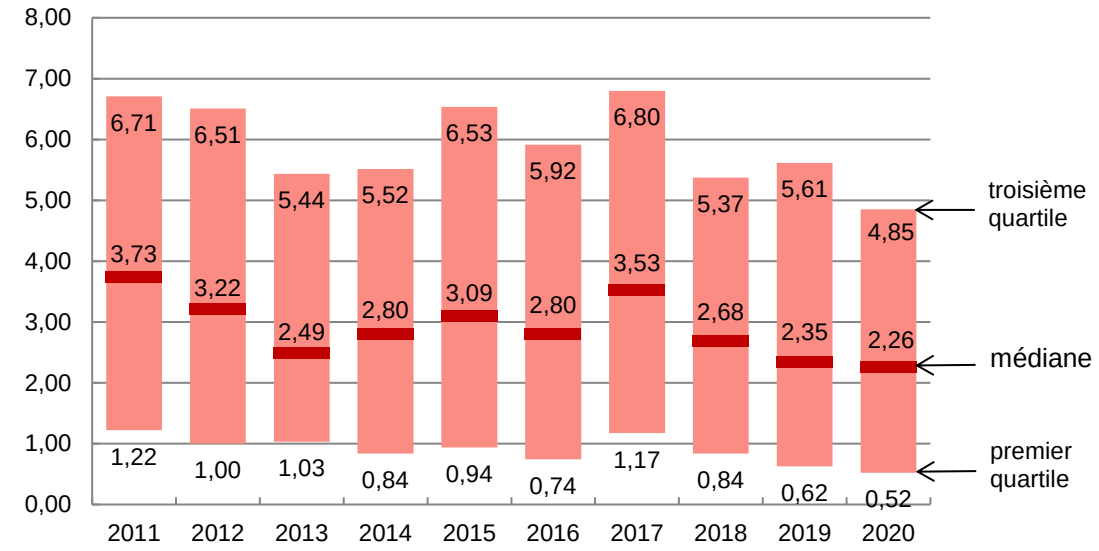

Source : CNC.

c. Répartition des films d'initiative française selon le devis

La production de films en 2020 est marquée par la forte baisse du nombre de films d'initiative française dont le budget est compris entre 1 M€ et 4 M€ : -29 films pour un volume de 58 films en 2020, soit le niveau le plus faible depuis 2002 (56 films).
De la même manière, avec 44 films agréés, la production de films d'initiative française à devis supérieur à 5 M€ a atteint son niveau le plus faible depuis 2000 (40 films).
Les films dont le devis est compris entre 4 M€ et 5 M€ passe de 9 en 2019 à 19 en 2020.
Le nombre de films à petit devis (moins de 1 M€) est relativement stable à 69 titres (-6,8 %), contre une moyenne de 61 films sur la dernière décennie.

Nombre de films d'initiative française selon le devis

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
15 M€ et plus	12	18	12	3	10	15	12	10	6	6
10 M€ à 15 M€	16	15	7	14	17	9	10	5	17	7
7 M€ à 10 M€	24	22	29	19	24	16	27	18	13	13
5 M€ à 7 M€	26	22	17	22	26	37	35	33	34	18
4 M€ à 5 M€	12	3	11	3	7	6	14	23	9	19
2 M€ à 4 M€	41	46	47	61	50	43	52	50	52	41
1 M€ à 2 M€	29	25	32	22	36	28	24	29	35	17
moins de 1 M€	46	58	53	59	64	67	48	69	74	69
total	**206**	**209**	**208**	**203**	**234**	**221**	**222**	**237**	**240**	**190**

Source : CNC.

Répartition des films d'initiative française selon le devis (%)

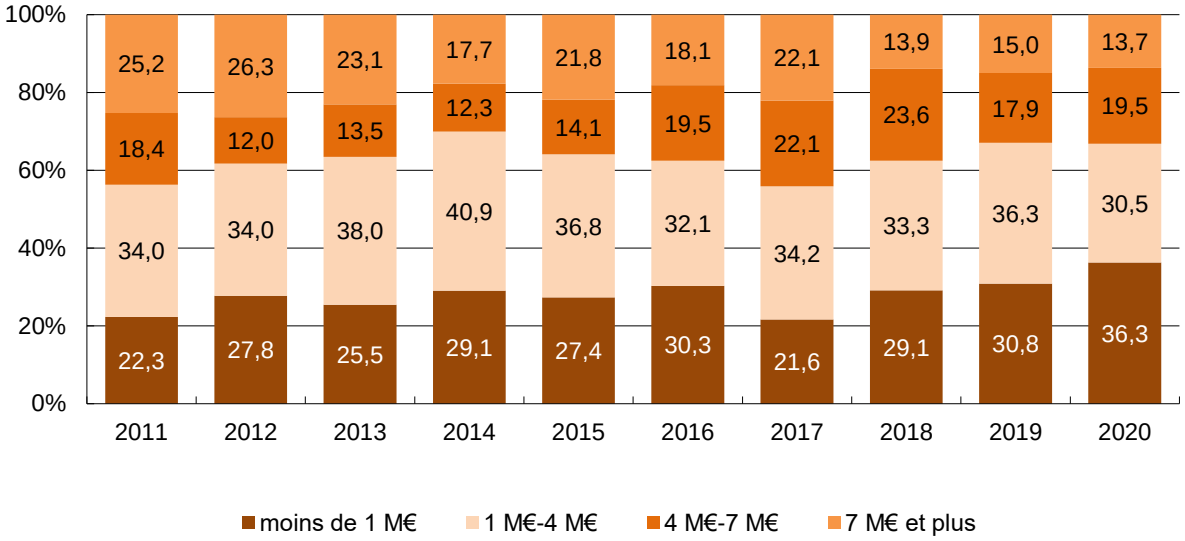

Source : CNC.

d. Répartition des investissements selon le devis des films d'initiative française

Les films dont le devis est supérieur ou égal à 7 M€ (26 films) captent 44,4 % de l'ensemble des investissements dans la production d'initiative française en 2020 (47,3 % pour 36 films en 2019).

Répartition des investissements selon le devis des films d'initiative française (%)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
15 M€ et plus	28,7	33,7	34,2	10,3	18,7	42,9	23,5	22,9	13,8	15,5
10 M€ à 15 M€	17,3	16,2	8,2	21,4	19,9	9,1	11,0	6,5	21,9	13,0
7 M€ à 10 M€	17,7	16,9	23,2	19,7	19,0	11,1	20,6	15,7	11,6	16,0
5 M€ à 7 M€	13,9	12,3	9,3	16,1	15,3	18,1	19,6	20,7	22,3	16,1
4 M€ à 5 M€	5,0	1,3	4,8	1,8	3,2	2,2	5,9	11,1	4,4	13,6
2 M€ à 4 M€	11,7	14,0	13,3	23,6	15,6	11,0	14,8	15,7	17,1	18,1
1 M€ à 2 M€	3,7	3,4	4,8	4,0	5,4	3,2	2,9	4,2	5,5	3,3
moins de 1 M€	1,9	2,3	2,2	3,1	2,9	2,4	1,8	3,2	3,4	4,5
total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source : CNC.

La part des financements captée par les films dont le devis est supérieur ou égal à 15 M€ augmente à 15,5 %, contre 13,8 % en 2019, pour un nombre de titres stable à six films.
En revanche, les films dont le devis est compris entre 10 M€ et 15 M€ cumulent 13,0 % des investissements en 2020 (sept films), contre 21,9 % en 2019 (17 films).
La part des investissements captée par les films dont le devis est compris entre 7 M€ et 10 M€ s'établit à 16,0 % contre 11,6 % en 2019, pour un nombre de titres stable à 13 films.

Les films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ totalisent 29,7 % de l'ensemble des investissements dans les films d'initiative française en 2020 (37 films), contre 26,7 % en 2019 (43 films). Enfin, la part des investissements absorbée par les films dont le devis est inférieur à 4 M€ s'établit à 25,9 % en 2020, soit un niveau proche de celui de 2019 (26,0 %), pour un nombre de films en baisse de 21,1 %.

Répartition des investissements dans les films d'initiative française (%)

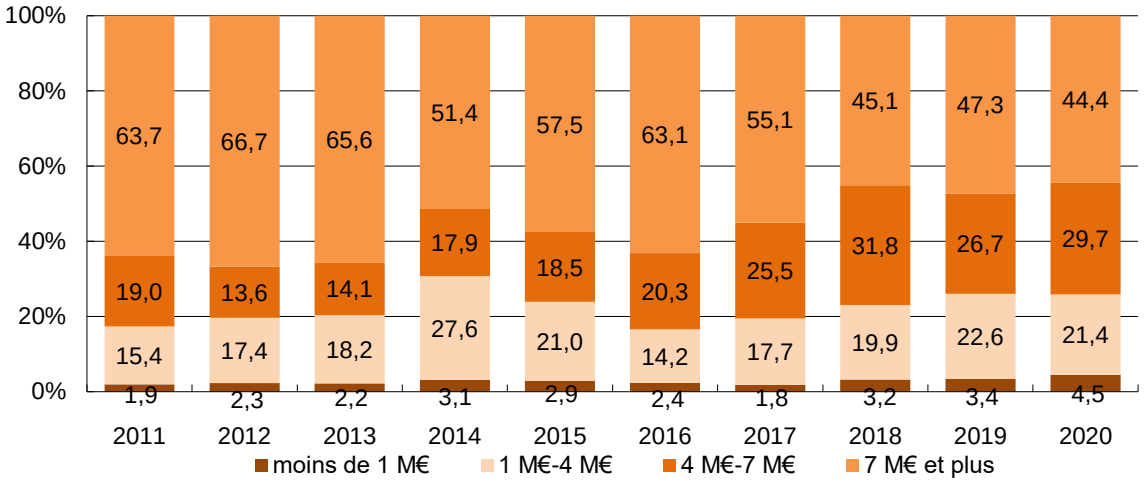

Source : CNC.

C. Les coproductions internationales

Alors que les déplacements à l'étranger des équipes de tournages de films français ont été fortement restreints en 2020 en raison de la crise sanitaire, le nombre de coproductions internationales recule de 24,1 % en 2020 à 88 films soit le plus bas niveau depuis 2006 (76 films). Ces coproductions ont été réalisées avec 39 pays différents (116 avec 35 partenaires en 2019). Cette diminution concerne aussi bien les coproductions à majorité française (-16 films par rapport à 2019) que les coproductions à majorité étrangère (-12 films).
En 2020, les films de coproduction internationale composent 36,8 % de l'ensemble des films agréés, contre 38,5 % en 2019.

Nombre de films de coproduction internationale

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
films à majorité française	55	59	55	51	76	62	45	55	55	39
films à majorité étrangère	65	70	61	55	66	62	78	63	61	49
total	**120**	**129**	**116**	**106**	**142**	**124**	**123**	**118**	**116**	**88**

Source : CNC.

Il convient de rappeler que, dans de nombreux pays européens et extra-européens, les fonds publics nationaux et régionaux ont suspendu ou reporté des sessions d'aide en raison de la pandémie, ce qui a retardé le montage financier des films nationaux mais aussi des coproductions. La fermeture des salles dans de nombreux pays et la perturbation des festivals a contribué également à la frilosité des distributeurs et des vendeurs à s'engager sur des films. Enfin, l'absence de système assurantiel dans la plupart des pays a eu un effet négatif sur la mise en production des films. La conjugaison de ces éléments peut expliquer la baisse du nombre de films coproduits et la baisse du niveau des apports étrangers.

La baisse est nettement plus marquée au niveau des investissements : au total, 276,04 M€ sont consacrés au financement des films de coproduction internationale, soit une baisse de 45,8 % pour 28 films de moins par rapport à 2019.
En 2020, les investissements français dans les coproductions internationales s'élèvent à 122,79 M€, en baisse de 51,3 % par rapport à 2019. Les investissements étrangers s'établissent à 153,25 M€ en 2020 (-40,3 % par rapport à 2019).

Investissements dans les coproductions internationales (M€)

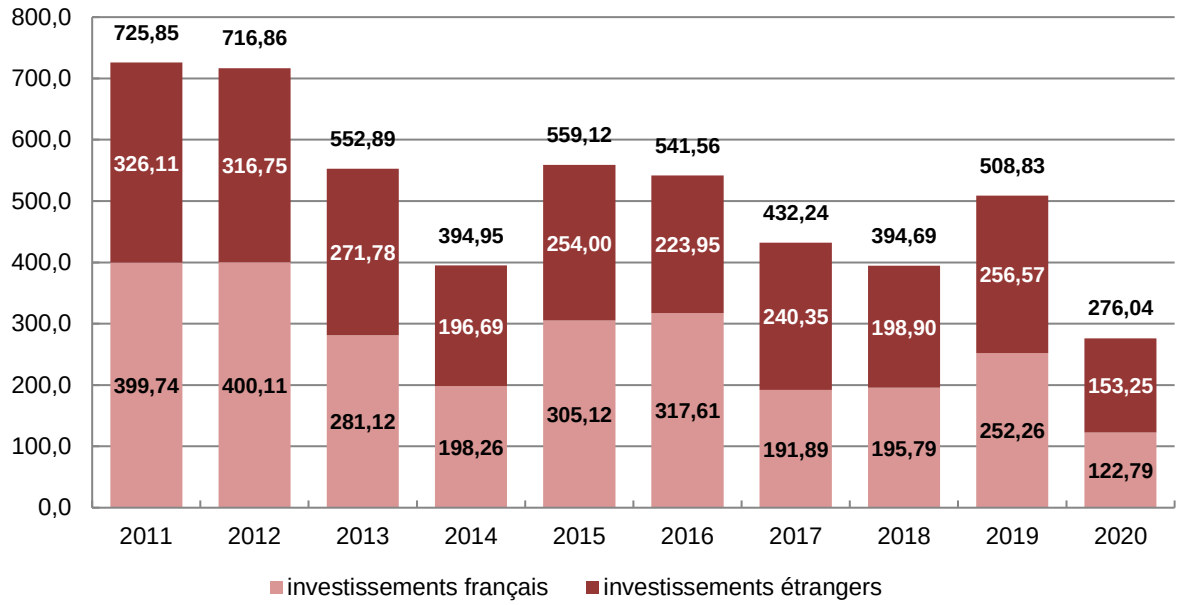

Source : CNC.

a. Les coproductions à majorité française

Le nombre de films coproduits majoritairement par la France s'établit à 39 en 2020, contre 55 en 2019. Les coproductions internationales représentent 20,5 % des films d'initiative française agréés en 2020 (22,9 % en 2019). 21 partenaires étrangers participent au financement de la production des films de coproduction à majorité française en 2020 (15 partenaires en 2019).

En 2020, les investissements totaux dans ces films sont de 135,78 M€, contre 295,64 M€ en 2019, soit une baisse de 54,1 % pour un nombre de films en recule de 29,1 %. La part des investissements étrangers dans les coproductions internationales majoritaires s'établit à 27,9 % en 2020, comme en 2019.

Investissements dans les coproductions à majorité française (M€)

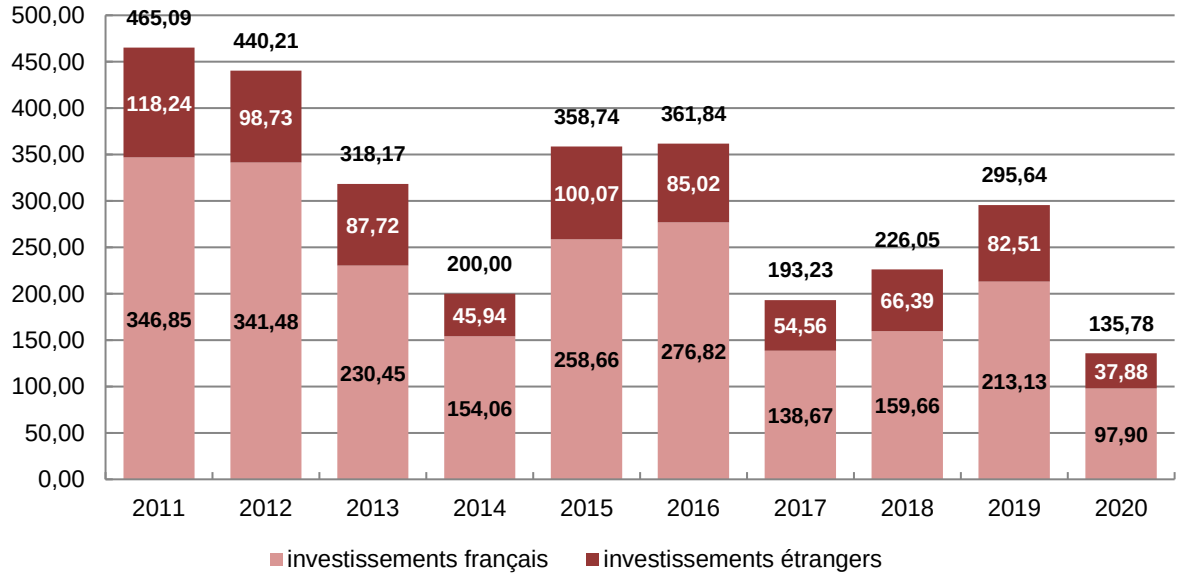

Source : CNC.

En 2020, le devis moyen des films de coproduction à majorité française s'élève à 3,48 M€, en baisse de 35,2 % par rapport à 2019.

Devis moyen des coproductions à majorité française (M€)

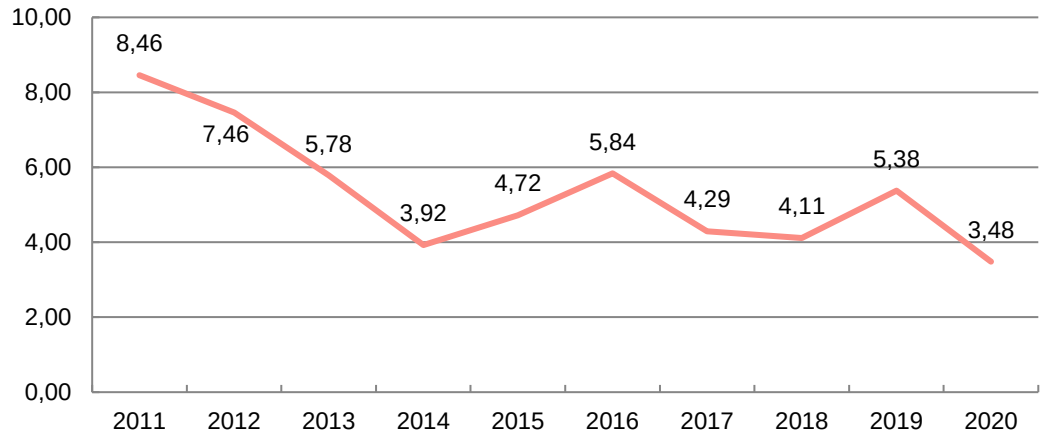

Source : CNC.

Les films de coproduction concentrent 16,2 % des investissements français réalisés sur les films d'initiative française en 2020 (26,0 % en 2019).

Part de la coproduction dans le total des investissements français dans les FIF* (%)

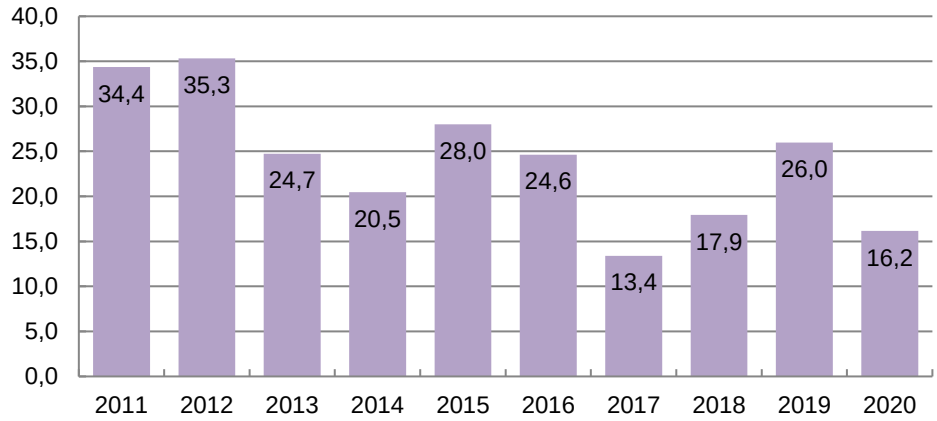

Source : CNC.
*FIF = films d'initiative française.

Comme les dix années précédentes, la Belgique reste le partenaire privilégié de la France pour la coproduction d'initiative française avec 19 films en 2020 (dix coproductions bilatérales et neuf multilatérales). Vient ensuite l'Allemagne avec neuf films.

Nombre de films d'initiative française selon les principaux pays de coproduction

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Belgique	24	35	28	26	31	28	22	27	34	19
Allemagne	10	5	9	6	11	11	6	5	14	9
Suisse	1	2	4	5	4	2	4	4	4	6
Canada	6	2	1	4	10	1	3	2	5	3
Italie	6	4	4	3	4	3	2	2	4	3
Argentine	2	-	-	-	1	-	1	1	-	2
Espagne	4	2	2	1	3	1	-	2	2	2
Luxembourg	7	9	5	3	1	3	4	7	3	2
Sénégal	2	-	-	-	1	1	-	1	-	2

Source : CNC.

b. Les coproductions à majorité étrangère

A 49 titres en 2020, soit le plus bas niveau depuis 2009 (48 films), le nombre de films majoritairement coproduits par un pays étranger diminue de 12 films par rapport à 2019. 33 partenaires étrangers participent au financement de la production de ces films en 2020, contre 30 partenaires en 2019.

Les investissements totaux dans ces films atteignent 140,25 M€, en baisse de 34,2 % par rapport à 2019. Les investissements français dans les coproductions à majorité étrangère passent de 39,13 M€ en 2019 à 24,88 M€ en 2020 (-36,4 %) et les investissements étrangers s'élèvent à 115,37 M€ en 2020 (-33,7 %). La part des investissements français dans le financement des films de coproduction à majorité étrangère s'élève à 17,7 % en 2020, contre 18,4 % en 2019.

Investissements dans les coproductions à majorité étrangère (M€)

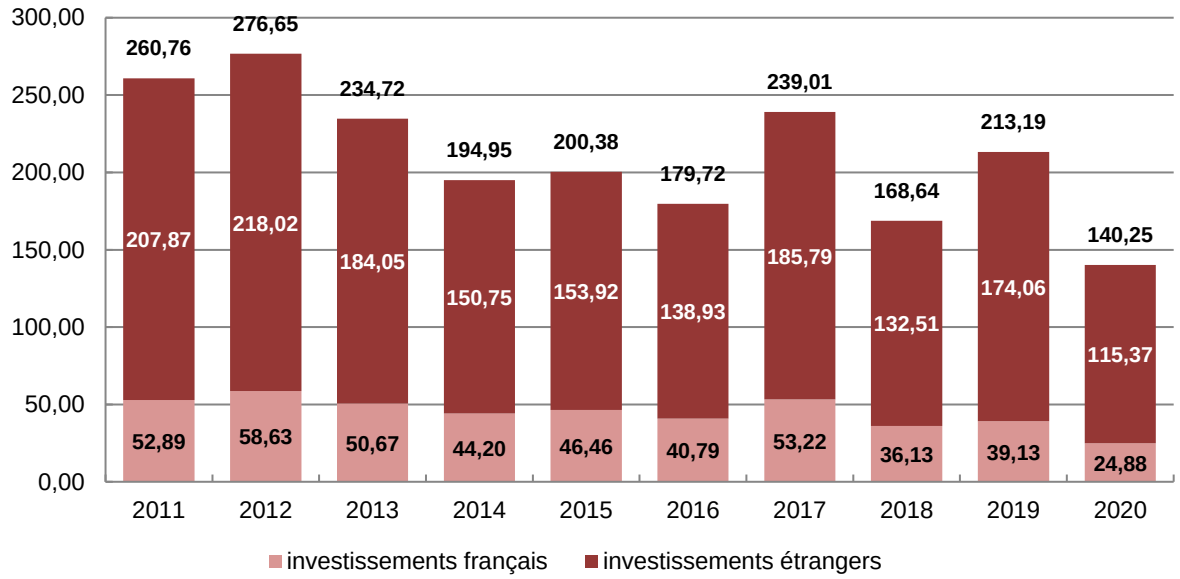

Source : CNC.

Le devis moyen des films majoritairement coproduits par un pays étranger s'établit à 2,86 M€ en 2020 (3,49 M€ en 2019).

Devis moyen des coproductions à majorité étrangère (M€)

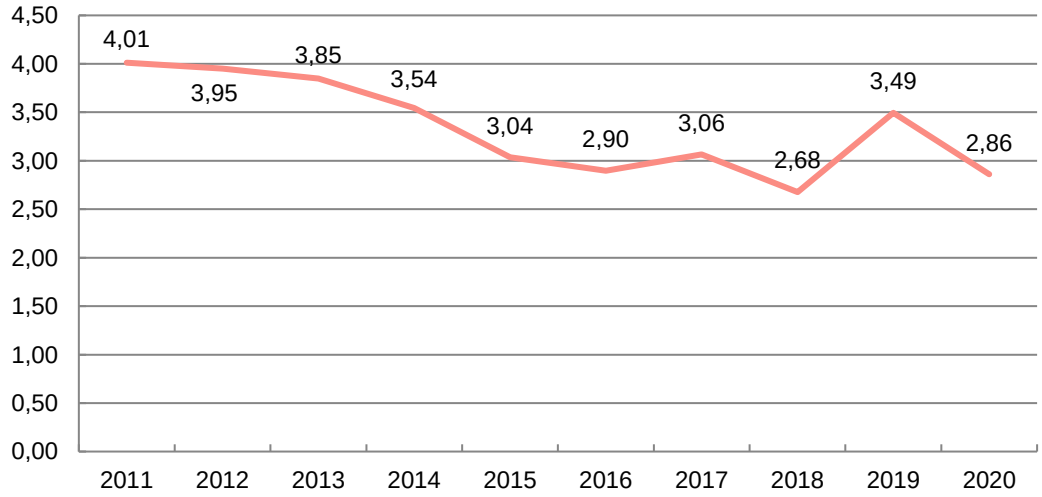

Source : CNC.

En 2020, les premiers pays partenaires de la France pour les coproductions à majorité étrangère sont la Belgique (neuf films), l'Italie (sept films) et la Grèce (six films). Les principaux pays initiateurs (premiers financeurs) sont l'Italie (sept films), la Belgique (cinq films) et la Grèce (cinq films).

Nombre de coproductions à majorité étrangère selon les principaux pays de coproduction

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Belgique	15	11	10	10	17	10	16	13	9	9
Italie	11	14	5	9	12	11	9	11	15	7
Grèce	1	1	1	1	2	5	5	4	3	6
Allemagne	16	18	13	8	6	13	18	13	16	5
Espagne	9	8	4	6	5	2	12	6	5	5
Colombie										3
République tchèque			2		1	2	1	1	2	3

Source : CNC.

c. Les coproductions financières bilatérales à majorité étrangère

Il s'agit des coproductions dans lesquelles les apports artistiques et techniques français sont très limités voire inexistants, contrairement aux coproductions traditionnelles. La France a signé des accords autorisant ce type de coproductions avec quatre pays : l'Italie, l'Espagne, la Grande-Bretagne et dernièrement l'Allemagne. Sept coproductions financières bilatérales ont été agréées en 2020.

Nombre de films de coproduction financière bilatérale selon le pays

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Italie	4	12	4	7	7	5	2	5	5	4
Espagne	6	5	3	2	3	-	7	4	1	2
Allemagne	-	-	-	-	-	-	3	1	4	1
Grande-Bretagne	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
total	**10**	**17**	**7**	**9**	**10**	**5**	**12**	**10**	**10**	**7**

Source : CNC.

d. Les coproductions dans le cadre de la Convention européenne

La France a ratifié la Convention européenne sur la coproduction cinématographique en 2002. Ce traité s'applique pour les coproductions réunissant au minimum trois pays européens signataires de ce texte. Cette Convention permet notamment l'élargissement des coproductions financières à tous les pays parties à la Convention.
Parmi les 88 films de coproduction agréés en 2020, 26 sont coproduits dans le cadre de cette Convention, soit 29,5 %. Neuf sont des films d'initiative française et 17 des films à majorité étrangère. La participation française est uniquement financière pour 11 des 17 films à majorité étrangère.

D. Les premiers et les deuxièmes films

Les premiers et deuxièmes films représentent 51,1 % de la production d'initiative française en 2020.

a. Les premiers films

59 premiers films d'initiative française sont agréés en 2020 (cf. liste des premiers films d'initiative française agréés en 2020, annexe D page 76), contre 70 en 2019. 31,1 % des films d'initiative française agréés en 2020 sont des premiers films, contre 29,2 % en 2019. La production d'initiative française est constituée de près de 70 premières œuvres par an sur les dix dernières années.
22,0 % des premiers films bénéficient d'une avance sur recettes avant réalisation, soit 13 films.

Nombre de premiers films

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
films d'initiative française	206	209	208	203	234	221	222	237	240	190
dont premiers films	73	77	67	60	75	80	72	80	70	59
dont avec avance avant*	19	16	20	16	23	22	19	20	13	13

Source : CNC.
*Avance sur recettes avant réalisation.

Si le devis moyen des films d'initiative française s'élève à 3,39 M€, celui des premiers films s'établit à 2,14 M€ en 2020, en hausse de 23,6 % par rapport à 2019. Sept premiers films présentent un devis supérieur à 4 M€ dont trois films un devis supérieur à 7 M€ : *Carmen* de Benjamin Millepied et les deux films d'animation *Le Tour du monde en 80 jours* de Samuel Tourneux et *Les Aventures de Pil* de Julien Fournet. Par ailleurs, alors que 45,3 % de l'ensemble des films d'initiative française présentent un devis inférieur à 2 M€ en 2020, 59,3 % des premiers films sont dans ce cas.

Devis moyen des premiers films (M€)

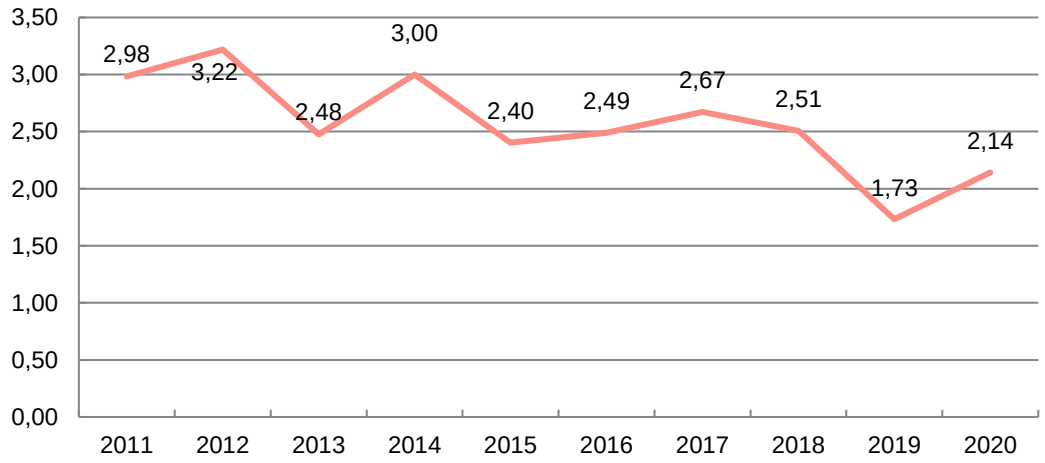

Source : CNC.

20 premiers films d'initiative française de 2020 font l'objet d'un financement de Canal+, soit 33,9 % d'entre eux. L'investissement moyen de la chaîne cryptée sur les premiers films est de 0,65 M€ en 2020, contre 0,55 M€ en 2019. Ciné+ préachète 24 premiers films et OCS quatre. Les chaînes en clair financent 20 premiers films, soit 33,9 % des premiers films agréés en 2020.

61 réalisateurs dirigent le tournage des 59 premiers films d'initiative française agréés en 2020 (77 réalisateurs en 2019). Selon les informations qui ont pu être recueillies, 70,5 % sont des hommes et 29,5 % sont des femmes (respectivement 62,3 % et 37,7 % en 2019). 78,7 % de ces 61 réalisateurs de premiers films ont une expérience antérieure dans au moins un secteur culturel (hors long métrage cinématographique). 52,5 % des réalisateurs des premiers films agréés en 2020 ont auparavant réalisé un film de court métrage, 9,8 % un programme audiovisuel, 16,4 % un documentaire et 11,5 % ont une expérience dans d'autres secteurs culturels.

Toujours selon les informations qui ont pu être recueillies, parmi les 61 réalisateurs de premiers films agréés en 2020, 41 réalisateurs (soit 67,2 %) ont déjà travaillé dans le secteur du cinéma dont 28 en qualité de scénariste (y compris de courts métrages) (68,3 % des réalisateurs ayant déjà une expérience dans le cinéma), neuf comme comédiens (22,0 % des réalisateurs ayant déjà une expérience dans le cinéma) et neuf en tant que techniciens (22,0 % des réalisateurs ayant déjà une expérience dans le cinéma).

b. Les deuxièmes films

38 films d'initiative française sont des deuxièmes films en 2020 (16 titres de moins qu'en 2019), soit 20,0 % de l'ensemble des films d'initiative française agréés (22,5 % en 2019).
21,1 % des deuxièmes films bénéficient d'une avance sur recettes avant réalisation (27,8 % en 2019).

Nombre de deuxièmes films

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
films d'initiative française	206	209	208	203	234	221	222	237	240	190
dont deuxièmes films	37	36	39	35	38	34	40	37	54	38
dont avec avance avant*	3	10	11	9	11	7	6	7	15	8

Source : CNC.
*Avance sur recettes avant réalisation.

Le devis moyen des deuxièmes films s'établit à 2,56 M€, en baisse de 17,3 % par rapport à 2019.

Devis moyen des deuxièmes films (M€)

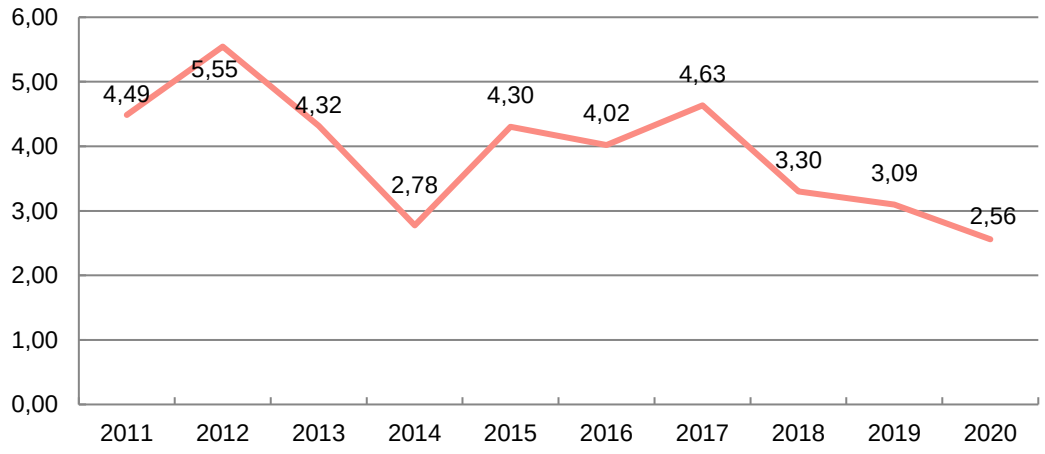

Source : CNC.

Canal+ finance 13 deuxièmes films d'initiative française, soit 34,2 % des deuxièmes films d'initiative française agréés en 2020. Ciné+ en finance 15 et OCS six. Les chaînes en clair financent 14 deuxièmes films en 2020.

E. Films d'animation et films documentaires

Nombre de films agréés selon le genre

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
films de fiction	226	225	225	213	250	229	252	237	226	174
*dont FIF**	*172*	*161*	*168*	*164*	*189*	*170*	*180*	*183*	*179*	*134*
films documentaires	35	42	38	36	47	44	43	56	65	53
*dont FIF**	*29*	*38*	*36*	*34*	*42*	*41*	*37*	*49*	*56*	*49*
films d'animation	10	12	6	9	3	10	5	7	10	12
*dont FIF**	*5*	*10*	*4*	*5*	*3*	*10*	*5*	*5*	*5*	*7*
total	**271**	**279**	**269**	**258**	**300**	**283**	**300**	**300**	**301**	**239**
dont FIF*	***206***	***209***	***208***	***203***	***234***	***221***	***222***	***237***	***240***	***190***

Source : CNC.
*Films d'initiative française

a. Les films documentaires

A 49 films sur les 53 agréés (56 films sur 65 en 2019), le nombre de documentaires d'initiative française se maintient à un niveau élevé en 2020. Le devis moyen des documentaires d'initiative française s'établit à 0,57 M€, comme en 2019. Le devis le plus élevé des films documentaires d'initiative française est de 2,80 M€ en 2020 (*L'Adieu au monde ?* de Bernard-Henry Lévy et Marc Roussel), contre 5,72 M€ en 2019 (*Les Secrets du chêne* de Laurent Charbonnier et Michel Seydoux). 43 des 49 documentaires d'initiative française agréés en 2020 ont un devis inférieur à 1 M€, dont 31 un devis inférieur à 0,5 M€.

Devis moyen et devis médian des documentaires d'initiative française (M€)

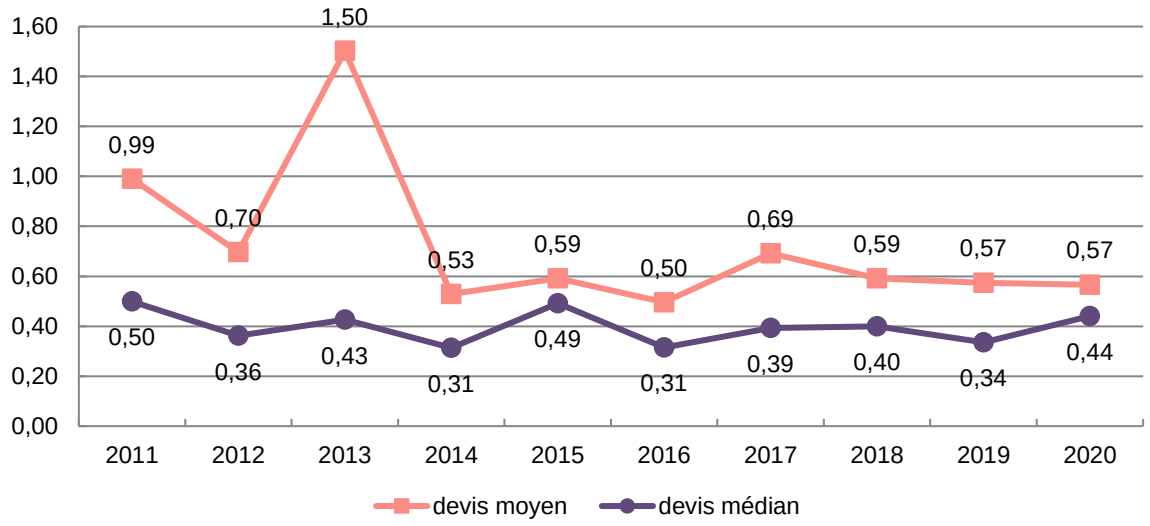

Source : CNC.

Trois documentaires d'initiative française sont préachetés par Canal+ en 2020 (cinq en 2019). Quatre films sont financés par Ciné+ (aucun en 2019) et deux films par OCS (comme en 2019). En 2020, les chaînes de télévision en clair financent huit documentaires d'initiative française (six en 2019).

Parmi les 49 documentaires d'initiative française agréés en 2020, 13 bénéficient d'une avance sur recettes avant réalisation (sept en 2019) de 139 000 € en moyenne et deux films d'une avance après réalisation (six en 2019). Par ailleurs, cinq documentaires ont bénéficié d'une aide aux cinémas du monde, un film a obtenu une aide à la création visuelle ou sonore (CVS) (*Métamorphosis, la lutte pour la vie* de Michel Patient), un une aide franco-allemande et un une aide franco-tunisienne. 44,9 % des films documentaires d'initiative française

bénéficient ainsi d'une aide sélective à la production (avant ou après réalisation), contre 32,1 % en 2019.
22 documentaires sollicitent le crédit d'impôt en 2020, soit 42,9 % des documentaires d'initiative française agréés (31 films en 2019, soit 55,4 %).

b. Les films d'animation

En 2020, 12 films d'animation, dont sept d'initiative française, sont agréés (dix films dont cinq d'initiative française en 2019).
Le devis moyen des films d'animation d'initiative française atteint 6,90 M€ (5,90 M€ en 2019).
Pour information, le devis moyen des films de fiction d'initiative française s'établit à 4,24 M€ en 2020 et le devis moyen de l'ensemble des films d'initiative française à 3,39 M€.

Devis moyen et devis médian des films d'animation d'initiative française (M€)

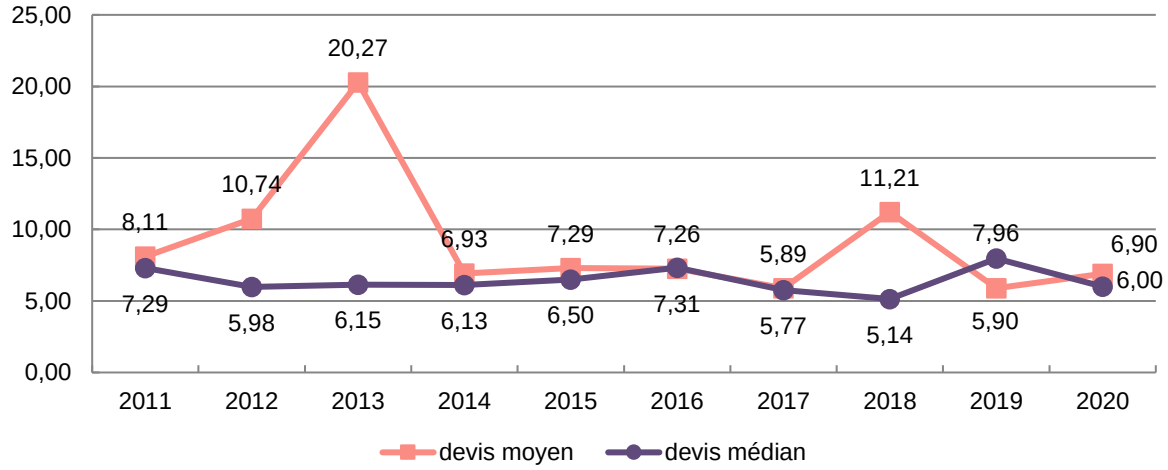

Source : CNC.

Trois des sept films d'animation d'initiative française agréés en 2020 sont financés par Canal+ (comme en 2019), Ciné+ en préachète quatre (trois en 2019) et OCS en finance un (aucun en 2019). Quatre films d'animation d'initiative française sont financés par les chaînes en clair en 2020 (comme en 2019).

Trois films d'animation d'initiative française bénéficient de l'avance sur recettes avant réalisation en 2020 (comme en 2019).
Par ailleurs, quatre films d'animation ont reçu une aide à la création visuelle ou sonore (CVS) et un film a bénéficié de l'aide franco-allemande.
Six des sept films d'animation d'initiative française agréés ont sollicité le crédit d'impôt en 2020 (quatre en 2019).

Films d'animation agréés en 2020

titre	réalisateur	devis (M€)	coproduction
Chickenhare	STASSEN Ben / MOUSQUET Benjamin	17,98	minoritaire
Journal d'Anne Frank (Le)	FOLMAN Ari	16,77	minoritaire
Tour du monde en 80 jours (Le)	TOURNEUX Samuel	14,48	majoritaire
Aventures de Pil (Les)	FOURNET Julien	7,73	100 %
Sirène (La)	FARSI Sepideh	6,42	majoritaire
Saules aveugles, femme endormie	FOLDES Pierre	6,00	majoritaire
Princesse Dragon	DENIS Jean-Jacques / ROUX Anthony	5,74	100 %
Secrets de mon père (Les)	BELMONT Vera	4,44	majoritaire
Interdit aux chiens et aux Italiens	UGHETTO Alain	3,49	majoritaire
My Sunny Maad	PAVLATOVA Michaela	3,40	minoritaire
Nayola	MIGUEL RIBEIRO Jose	3,22	minoritaire
Île (L')	DAMIAN Anca	1,25	minoritaire

Source : CNC.

II. Le financement des films produits

A. Les investissements sur les films agréés

En 2020, 783,93 M€ sont investis dans la production des films agréés, soit un montant en recul de 29,8 % par rapport à 2019, pour un nombre de films également en baisse de 20,6 % (-62 films). Avec 643,67 M€, les films d'initiative française captent 82,1 % des investissements totaux (80,9 % en 2019). Les films à majorité étrangère représentent 17,9 % des investissements totaux en 2020, contre 19,1 % en 2019.
Les investissements français sur les films agréés diminuent de 26,7 % entre 2019 et 2020 pour atteindre 630,68 M€. Les films d'initiative française captent 96,1 % des investissements français en 2020 (95,5 % en 2019), les films à majorité étrangère en captent 3,9 % (4,5 % en 2019).
153,25 M€ proviennent de partenaires étrangers en 2020, soit une baisse de 40,3 % par rapport à 2019. 75,3 % de ces investissements sont consacrés à la production de films à majorité étrangère (67,8 % en 2019). La part des films d'initiative française dans le total des investissements étrangers diminue entre 2019 et 2020, passant de 32,2 % à 24,7 %.

Investissements sur les films agréés (M€)

(M€)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
investissements totaux										
initiative française	1 127,62	1 065,68	1 019,22	799,18	1 023,79	1 208,79	1 088,88	956,91	903,43	643,67
majorité étrangère	260,76	276,65	234,72	194,95	200,38	179,72	239,01	168,64	213,19	140,25
total	**1 388,38**	**1 342,33**	**1 253,95**	**994,13**	**1 224,17**	**1 388,50**	**1 327,89**	**1 125,55**	**1 116,62**	**783,93**
investissements français										
initiative française	1 009,38	966,95	931,50	753,24	923,72	1 123,77	1 034,32	890,52	820,92	605,79
majorité étrangère	52,89	58,63	50,67	44,20	46,46	40,79	53,22	36,13	39,13	24,88
total	**1 062,27**	**1 025,58**	**982,17**	**797,44**	**970,17**	**1 164,56**	**1 087,54**	**926,65**	**860,05**	**630,68**
investissements étrangers										
initiative française	118,24	98,73	87,72	45,94	100,07	85,02	54,56	66,39	82,51	37,88
majorité étrangère	207,87	218,02	184,05	150,75	153,92	138,93	185,79	132,51	174,06	115,37
total	**326,11**	**316,75**	**271,78**	**196,69**	**254,00**	**223,95**	**240,35**	**198,90**	**256,57**	**153,25**

Source : CNC.

B. Le financement des films d'initiative française

Dans les tableaux qui suivent, la ligne « apports des producteurs français » correspond à la part de financement que les sociétés de production doivent assumer pour couvrir le devis des films. Elle correspond au reste à financer et peut être, en partie ou dans sa totalité, couverte soit par l'obtention de financements complémentaires non identifiés au moment de l'agrément des investissements, soit par un coût de production du film inférieur au devis. Au-delà du préfinancement, « l'apport des producteurs français » correspond à la prise de risque financière assumée par les producteurs sur les futures remontées de recettes issues des différents modes d'exploitation des films. Cette ligne peut donc recouvrir aussi bien des dispositifs comme le crédit d'impôt cinéma, que des salaires et frais généraux en participation ou des apports en numéraire.

En 2020, les producteurs français demeurent, pour la cinquième année consécutive, les principaux financeurs des films d'initiative française devant les chaînes de télévision. Les apports des producteurs français reculent de 26,8 % entre 2019 et 2020 pour atteindre 244,97 M€ (38,1 % des devis, soit une hausse de 1,0 point par rapport à 2019). Les investissements des chaînes de télévision dans le financement des films d'initiative française (préachats + apports en coproduction) diminuent de 23,4 % en 2020 à 201,55 M€. La part du financement apporté par les chaînes de télévision augmente néanmoins de 2,2 points à 31,3 % en 2020.
En 2020, les mandats (distribution en salles, édition vidéo, exploitation à l'étranger) en faveur des films d'initiative française diminuent de 31,0 % à 80,09 M€. L'ensemble des mandats

finance 12,4 % des devis des films d'initiative française en 2020, en légère baisse de 0,4 point par rapport à 2019.
La part des SOFICA dans le financement des films d'initiative française s'élève à 4,4 % en 2020 (+0,8 point par rapport à 2019). Les apports des SOFICA diminuent de 12,9 % en 2020 et s'élèvent à 28,61 M€.
Les apports étrangers reculent de 54,1 % en 2020 pour un nombre de films de coproduction en baisse de 29,1 %. Ces apports assurent 5,9 % du financement des films d'initiative française (-3,2 points).

Les financements publics (soutien automatique et soutiens sélectifs du CNC + aides régionales) représentent 8,0 % des financements des films d'initiative française en 2020, contre 9,1 % en 2019. Les aides automatiques sont en baisse de 58,1 % en 2020 à 13,38 M€. Leur part dans les devis des films d'initiative française agréés en 2020 s'établit à 2,1 % (3,5 % en 2019). Les aides sélectives du CNC baissent de 27,5 % et leur part est stable à 3,2 % (3,1 % en 2019). Enfin, la contribution des collectivités territoriales (y compris apports du CNC) au financement des films d'initiative française recule de 19,5 % et atteint 2,7 % du total des devis (+0,3 point par rapport à 2019).
En raison de la crise sanitaire, le CNC a mobilisé dans le cadre de ses différents plans (plan de relance et plan d'urgence) 24 M€ supplémentaires en 2020 en faveur de la production cinématographique, qui sont venus limiter la baisse des financement publics. Dans un contexte de baisse du nombre de films produits (-20,8 %) et grâce aux plans de relance, la baisse des financements publics est limitée à 8 % (75,45 M€ en 2020).

Evolution du financement des films d'initiative française (M€)

	2016	2017	2018	2019	2020	*évol. 20/19 (%)*
investissements français	**1 123,77**	**1 034,32**	**890,52**	**820,92**	**605,79**	***-26,2***
apports des producteurs français[1]	460,29	380,34	361,95	334,47	244,97	*-26,8*
apports des SOFICA	29,55	41,38	34,21	32,86	28,61	*-12,9*
soutien automatique du CNC[2]	26,49	40,96	37,11	31,96	13,38	*-58,1*
aides sélectives du CNC	30,25	29,67	27,32	28,23	20,47	*-27,5*
aides régionales[3]	20,52	19,98	24,34	21,90	17,62	*-19,5*
apports en coprod. des TV	42,44	49,17	44,13	42,89	35,20	*-17,9*
préachats des TV	264,17	298,10	229,85	220,37	166,35	*-24,5*
mandats groupés[4,5]	109,92	88,74	69,15	62,40	41,03	*-34,2*
mandats salle[5]	25,76	17,57	17,03	17,50	20,05	*+14,5*
mandats vidéo et mandats TV[5]	13,45	4,78	4,22	0,93	1,38	*+48,2*
mandats étrangers (part française)[5,6]	100,94	63,63	41,21	27,40	16,73	*-38,9*
investissements étrangers	**85,02**	**54,56**	**66,39**	**82,51**	**37,88**	***-54,1***
dont mandats étrangers (part étrangère)[5,6]	*3,10*	*3,65*	*2,00*	*7,84*	*0,90*	*-88,5*
total	**1 208,79**	**1 088,88**	**956,91**	**903,43**	**643,67**	***-28,8***

Source : CNC.
[1] Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.
[2] Soutien automatique du CNC mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément. / [3] Aides régionales incluant les apports du CNC. / [4] Mandats couvrant plusieurs catégories de droits d'exploitation ne pouvant être dissociés. / [5] Données mises à jour. / [6] Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

Répartition du financement des films d'initiative française (%)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
investissements français	**89,5**	**90,7**	**91,4**	**94,3**	**90,2**	**93,0**	**95,0**	**93,1**	**90,9**	**94,1**
apports des producteurs français[1]	28,4	29,7	29,2	29,7	30,5	38,1	34,9	37,8	37,0	38,1
apports des SOFICA	3,0	4,0	3,1	3,9	3,4	2,4	3,8	3,6	3,6	4,4
soutien automatique du CNC[2]	2,7	2,7	2,9	3,3	2,5	2,2	3,8	3,9	3,5	2,1
aides sélectives du CNC	2,1	2,3	2,7	3,6	2,9	2,5	2,7	2,9	3,1	3,2
aides régionales[3]	1,7	1,5	2,1	2,0	1,9	1,7	1,8	2,5	2,4	2,7
apports en coprod. des TV	4,1	4,2	3,3	4,9	5,4	3,5	4,5	4,6	4,7	5,5
préachats des TV	28,3	27,7	24,0	29,7	30,0	21,9	27,4	24,0	24,4	25,8
mandats groupés[4,5]	7,0	10,6	8,6	7,9	7,3	9,1	8,1	7,2	6,9	6,4
mandats salle[5]	4,4	1,7	1,3	1,4	1,7	2,1	1,6	1,8	1,9	3,1
mandats video et mandats TV[5]	1,3	0,8	0,7	0,9	0,6	1,1	0,4	0,4	0,1	0,2
mandats étrangers (part française)[5,6]	6,4	5,5	13,5	7,1	4,0	8,4	5,8	4,3	3,0	2,6
investissements étrangers	**10,5**	**9,3**	**8,6**	**5,7**	**9,8**	**7,0**	**5,0**	**6,9**	**9,1**	**5,9**
dont mandats étrangers (part étrangère)[5,6]	*0,6*	*0,7*	*0,5*	*0,2*	*0,6*	*0,3*	*0,3*	*0,2*	*0,9*	*0,1*
total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source : CNC.
[1] Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.
[2] Soutien automatique du CNC mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément. / [3] Aides régionales incluant les apports du CNC. / [4] Mandats couvrant plusieurs catégories de droits d'exploitation ne pouvant être dissociés. / [5] Données mises à jour. / [6] Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

La structure de financement des films d'initiative française est étroitement corrélée au montant total du devis. Les aides publiques (soutien automatique et soutiens sélectifs du CNC + aides régionales) assurent 13,0 % du financement des films à moins de 4 M€ en 2020, contre 4,4 % des films au devis supérieur ou égal à 7 M€. A l'inverse, la part des mandats est plus élevée pour les films à devis élevé (14,8 % des financements en 2020) que pour les films dont le devis est inférieur à 4 M€ (6,5 % des financements).
En 2020, la part de financement assurée par les producteurs français atteint 64,0 % pour les films à moins de 1 M€, contre 33,5 % pour les films de 4 M€ à 7 M€. La part des chaînes de télévision est faible dans le financement des films à moins de 1 M€ (2,5 %) mais représente 33,1 % de celui des films de 4 M€ à 7 M€.

Répartition du financement des films d'initiative française selon leur devis en 2020 (%)

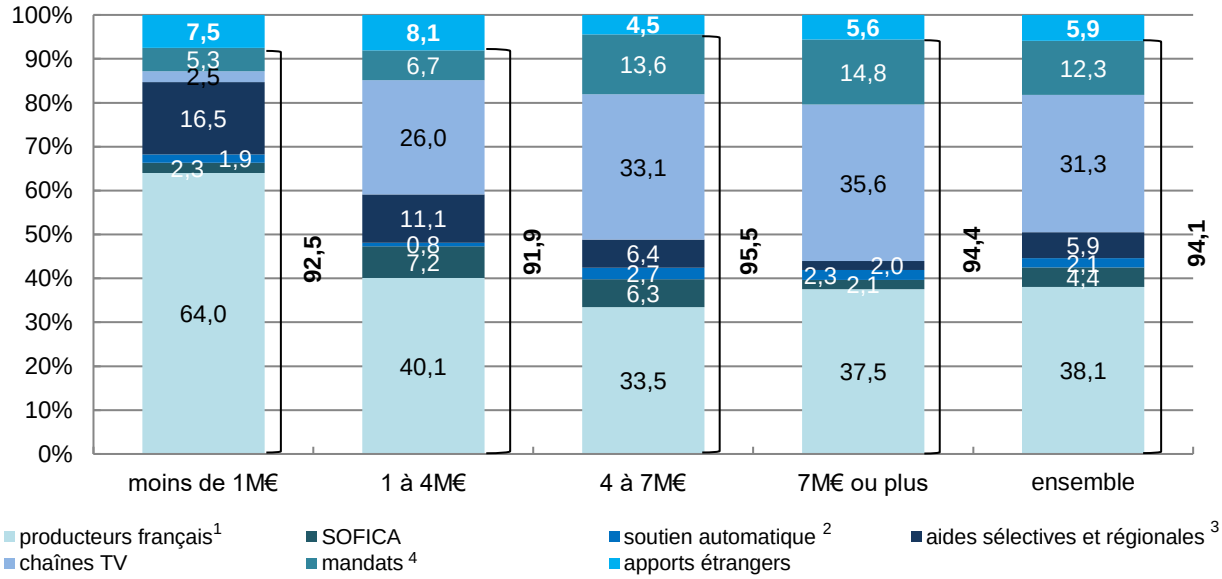

Source : CNC.
[1] Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.
[2] Soutien automatique du CNC mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.
[3] Aides régionales incluant les apports du CNC.
[4] Données mises à jour.

C. Le financement des films minoritaires français

Si les devis des coproductions à majorité étrangère reculent de 34,2 % par rapport à 2019, les évolutions selon les types de financeurs ne sont pas uniformes. Les investissements des producteurs français diminuent de 35,9 % entre 2019 et 2020 pour s'établir à 9,06 M€ et ceux des partenaires étrangers de 33,7 % à 115,37 M€.
Néanmoins, tous modes d'exploitation confondus, les mandats atteignent 15,05 M€ en 2020, en hausse de 10,2 % par rapport à 2019. Les mandats étrangers en particulier augmentent de 33,6 % pour atteindre 12,36 M€ en 2020.
Au global, les apports des chaînes de télévision s'élèvent à 4,19 M€, soit une baisse de 58,0 % par rapport à 2019.
Le montant des aides sélectives du CNC diminue de 37,5 % à 4,04 M€ en 2020, tandis que celui des aides régionales allouées aux films minoritaires français progresse de 49,7 % à 1,62 M€ en 2020. Le soutien automatique du CNC mobilisé par les producteurs français pour le financement des coproductions à majorité étrangère passe de 0,14 M€ à 0,31 M€ en 2020.

Evolution du financement des films minoritaires (M€)

	2016	2017	2018	2019	2020	*évol. 20/19 (%)*
investissements français	**40,79**	**53,22**	**36,13**	**39,13**	**24,88**	***-36,4***
apports des producteurs français[1]	18,12	8,63	12,47	14,13	9,06	*-35,9*
apports des SOFICA	2,16	2,66	0,60	1,25	1,26	*+1,2*
soutien automatique[2]	0,25	0,12	0,28	0,14	0,31	*+123,0*
aides sélectives	5,32	7,12	6,52	6,46	4,04	*-37,5*
aides régionales[3]	0,35	0,41	1,38	1,08	1,62	*+49,7*
apports en coprod. des chaînes de TV	1,50	3,23	1,70	2,00	0,83	*-58,6*
préachats des chaînes de TV	6,94	12,80	6,02	7,97	3,36	*-57,8*
mandats groupés[4,5]	3,08	9,76	3,02	1,37	0,19	*-86,5*
mandats salle[5]	1,07	4,47	2,39	2,98	2,46	*-17,3*
mandats video et mandats TV[5]	0,21	0,20	0,13	0,06	0,04	*-39,1*
mandats étrangers (part française)[5,6]	1,80	3,80	1,62	1,69	1,72	*+2,3*
investissements étrangers	**138,93**	**185,79**	**132,51**	**174,06**	**115,37**	***-33,7***
dont mandats étrangers (part étrangère)[5,6]	*5,30*	*10,88*	*5,68*	*7,57*	*10,64*	*+40,6*
total	**179,72**	**239,01**	**168,64**	**213,19**	**140,25**	***-34,2***

Source : CNC.
[1] Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés. / [2] Soutien automatique mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément. / [3] Aides régionales incluant les apports du CNC. / [4] Mandats couvrant plusieurs catégories de droits d'exploitation ne pouvant être dissociés. / [5] Données mises à jour. / [6] Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

Les coproductions à majorité étrangère sont largement financées par les producteurs étrangers. Ces derniers financent 82,3 % des devis de ces films en 2020, contre 81,6 % en 2019. Les producteurs français assument 6,5 % des devis des films minoritaires français (6,6 % en 2019). Les chaînes de télévision participent à hauteur de 3,0 % des devis des coproductions à majorité étrangère en 2020 (4,7 % en 2019). Au total, les mandats représentent 10,7 % des devis des films minoritaires français en 2020, dont 8,8 % sont exclusivement le fait des mandats étrangers (6,4 % dont 4,3 % en 2019).

Répartition du financement des films minoritaires (%)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
investissements français	**20,3**	**21,2**	**21,6**	**22,7**	**23,2**	**22,7**	**22,3**	**21,4**	**18,4**	**17,7**
apports des producteurs français[1]	8,3	7,7	8,0	7,3	6,4	10,1	3,6	7,4	6,6	6,5
apports des SOFICA	1,0	0,9	0,4	1,4	1,0	1,2	1,1	0,4	0,6	0,9
soutien automatique du CNC[2]	0,1	0,1	0,0	0,1	0,3	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2
aides sélectives du CNC	1,8	1,5	2,2	2,2	3,0	3,0	3,0	3,9	3,0	2,9
aides régionales[3]	0,5	0,1	0,2	0,2	0,7	0,2	0,2	0,8	0,5	1,2
apports en coprod. des TV	0,7	1,1	1,0	1,4	1,0	0,8	1,4	1,0	0,9	0,6
préachats des TV	4,8	5,8	4,8	6,1	6,4	3,9	5,4	3,6	3,7	2,4
mandats groupés[4,5]	0,1	1,4	1,5	1,7	2,4	1,7	4,1	1,8	0,6	0,1
mandats salle[5]	1,5	1,6	1,4	0,7	1,1	0,6	1,9	1,4	1,4	1,8
mandats video et mandats TV[5]	0,1	0,2	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
mandats étrangers (part française)[5,6]	1,3	0,8	2,0	1,6	0,7	1,0	1,6	1,0	0,8	1,2
investissements étrangers	**79,7**	**78,8**	**78,4**	**77,3**	**76,8**	**77,3**	**77,7**	**78,6**	**81,6**	**82,3**
dont mandats étrangers (part étrangère)[5,6]	*4,3*	*2,4*	*5,0*	*5,3*	*2,0*	*3,0*	*4,6*	*3,4*	*3,5*	*7,6*
total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source : CNC.

[1] Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.
[2] Soutien automatique du CNC mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément. / [3] Aides régionales incluant les apports du CNC. / [4] Mandats couvrant plusieurs catégories de droits d'exploitation ne pouvant être dissociés. / [5] Données mises à jour. / [6] Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

D. Les financements par les chaînes de télévision (payantes et gratuites)

Ces données n'incluent ni les indexations de prix calculés sur les recettes salles, ni les films financés par une chaîne payante sans financements encadrés.

En 2020, les chaînes payantes représentent 55 % des apports des diffuseurs, en baisse de 5,5 points en cinq ans. La part de ces chaînes est néanmoins inférieure à 60 % pour la quatrième année consécutive.

Répartition des apports des chaînes de télévision dans la production cinématographique

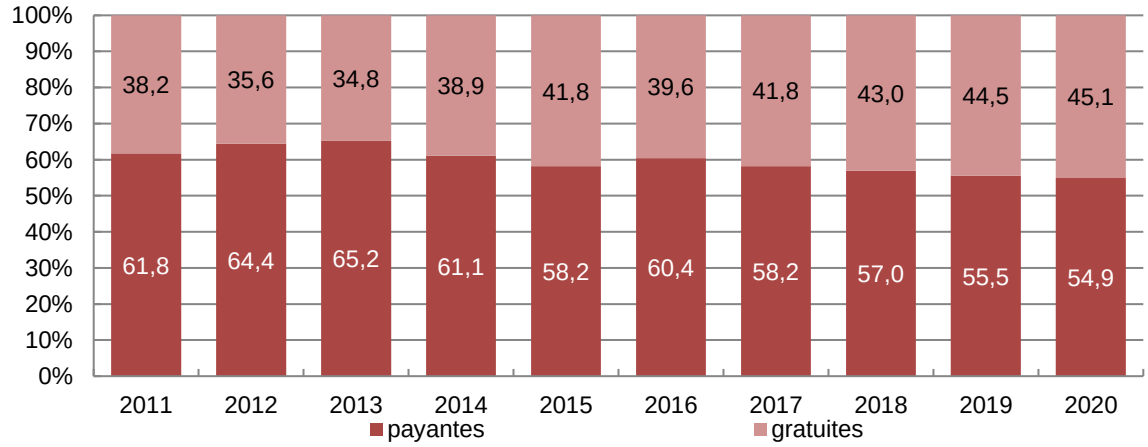

Source : CNC.

En 2020, les chaînes de télévision (payantes et gratuites) ont financé 127 films (53,1 % des films agréés), soit le plus bas niveau depuis 1996 (112 films), dont 119 d'initiative française (62,6 % des films d'initiative française agréés), plus bas niveau depuis 2003 (119 films également).

Nombre de films financés par les chaînes de télévision (payantes et gratuites)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
films d'initiative française	148	138	140	126	168	150	165	159	153	119
coproductions minoritaires	25	29	21	17	23	15	28	16	18	8
total	**173**	**167**	**161**	**143**	**191**	**165**	**193**	**175**	**171**	**127**

Source : CNC.

27 films d'initiative française sont financés par une seule chaîne de télévision en 2020 (22 en 2019). A l'inverse, un film est financé par cinq chaînes, contre cinq en 2019. Il s'agit de *C'est quoi ce papy ?!* de Gabriel Julien-Laferrière (OCS, Ciné+, M6, W9, 6ter).

Films d'initiative française financés par les chaînes de télévision selon le nombre de chaînes

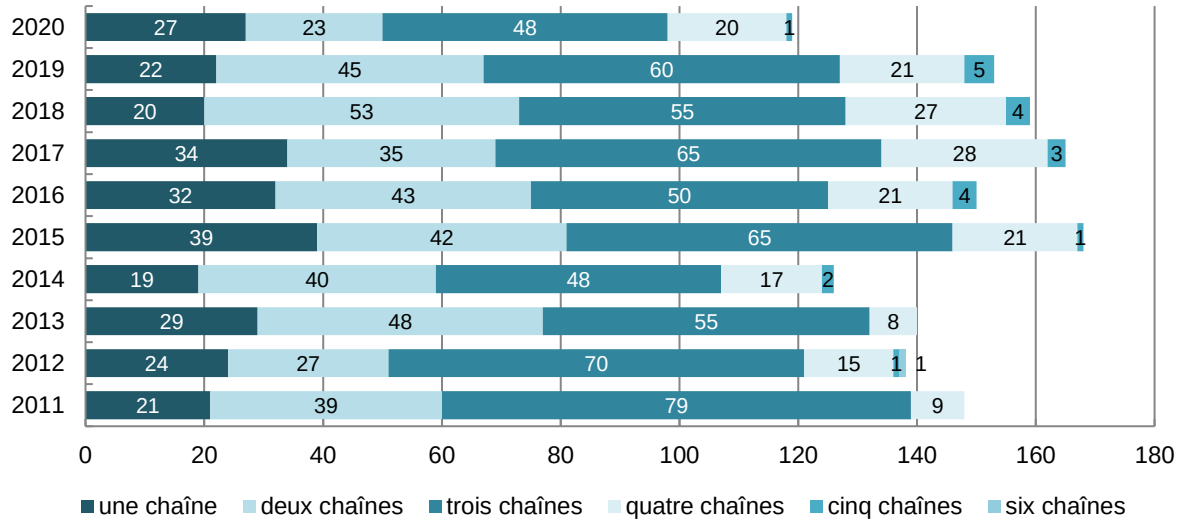

Source : CNC.

A 205,74 M€, les investissements des chaînes de télévision diminuent de 24,7 % en 2020, pour un nombre de films financés en baisse de 25,7 %, soit 44 films de moins.

Investissements des chaînes de télévision (payantes et gratuites) (M€)

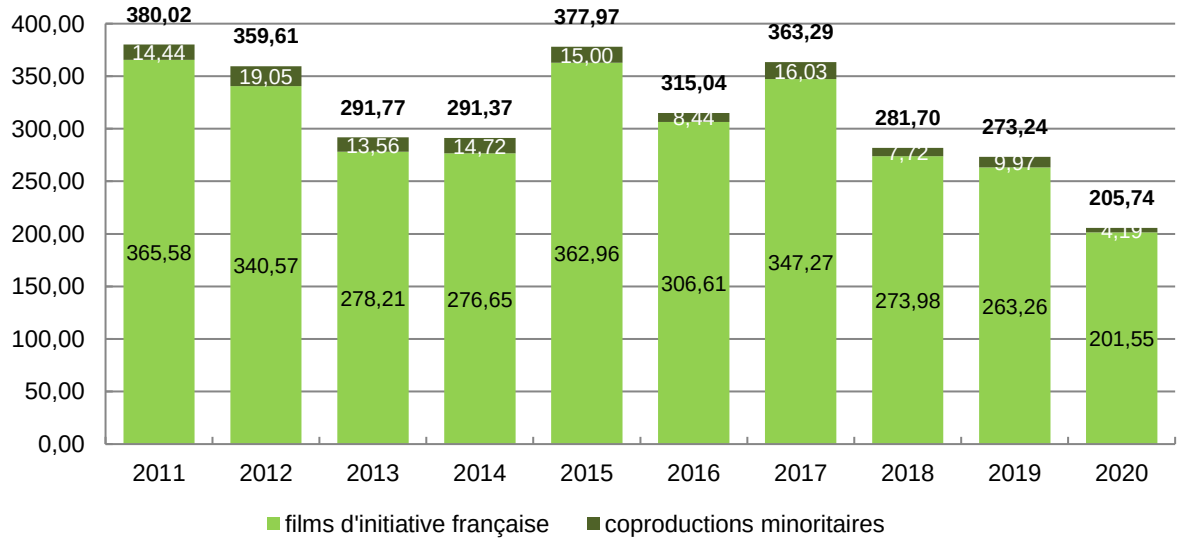

Source : CNC.

Les chaînes de télévision financent 96,8 % des films d'initiative française à 4 M€ ou plus (97,5 % en 2019) et seulement 10,1 % de ceux dont le devis est inférieur à 1 M€ en 2020 (9,5 % en 2019). 87,9 % des films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ sont financés par au moins une chaîne de télévision (79,3 % en 2019).

En 2020, 23 films d'initiative française sur les 119 financés par les chaînes de télévision mobilisent 50 % des investissements de ces dernières (19,3 % des films d'initiative française qu'elles financent, contre 19,0 % en 2019).

Répartition des films d'initiative française financés par les chaînes de télévision (payantes et gratuites) selon le devis

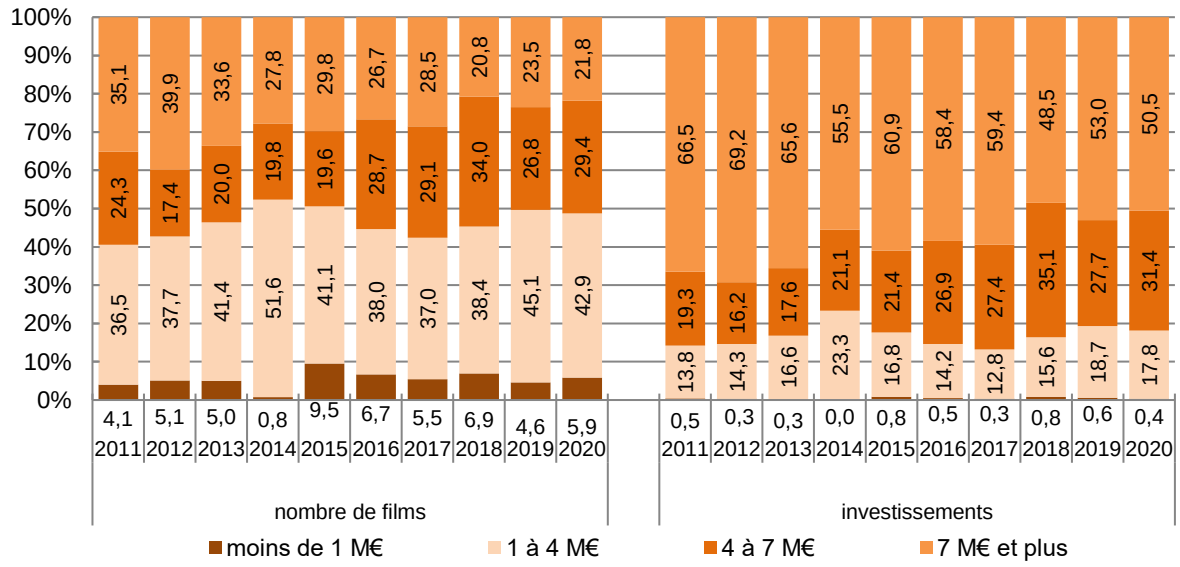

Source : CNC.

Le devis moyen des films d'initiative française financés par les chaînes de télévision s'établit à 4,99 M€ en 2020, soit le plus bas niveau depuis 1999 (4,18 M€). Elles apportent, en moyenne, 1,69 M€ aux films d'initiative française qu'elles financent (-1,6 % par rapport à 2019) et couvrent 34,0 % de leur devis (31,4 % en 2019).

Devis moyen des films d'initiative française financés par les chaînes de télévision

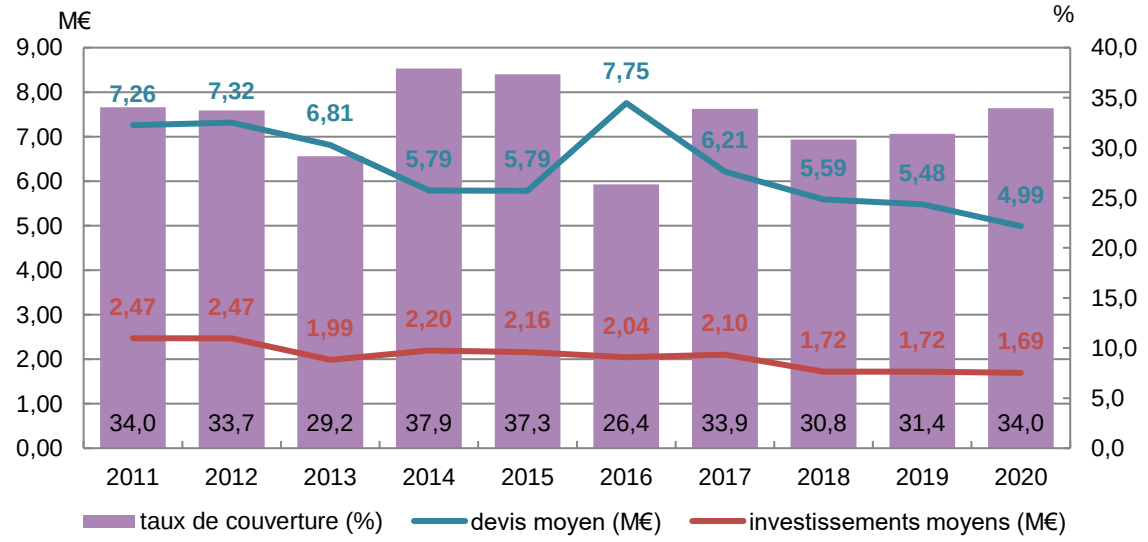

Source : CNC.

E. Les préachats des chaînes payantes

Seuls apparaissent dans ces résultats les investissements dans les films ayant reçu l'agrément des investissements du CNC et les films ayant reçu l'agrément de production quand l'agrément des investissements n'était pas requis. Ces données n'incluent ni les indexations de prix calculés sur les recettes salles, ni les films financés par une chaîne payante et non agréés par le CNC. Ce périmètre explique les éventuels écarts avec les montants d'investissements déclarés chaque année par les chaînes au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Les évolutions sont donc à considérer avec précaution, notamment au regard des obligations de production.

Canal+ apporte chaque année autour de 70 % des investissements totaux des chaînes payantes. En 2020, la part de Canal+ dans le total atteint son plus bas niveau historique à 67,8 %. OCS représente 20,7 % des apports des diffuseurs payants, soit son plus haut niveau depuis 2008 (année de sa première participation à la production des films agréés).

Répartition des apports des chaînes payantes[1] dans la production cinématographique

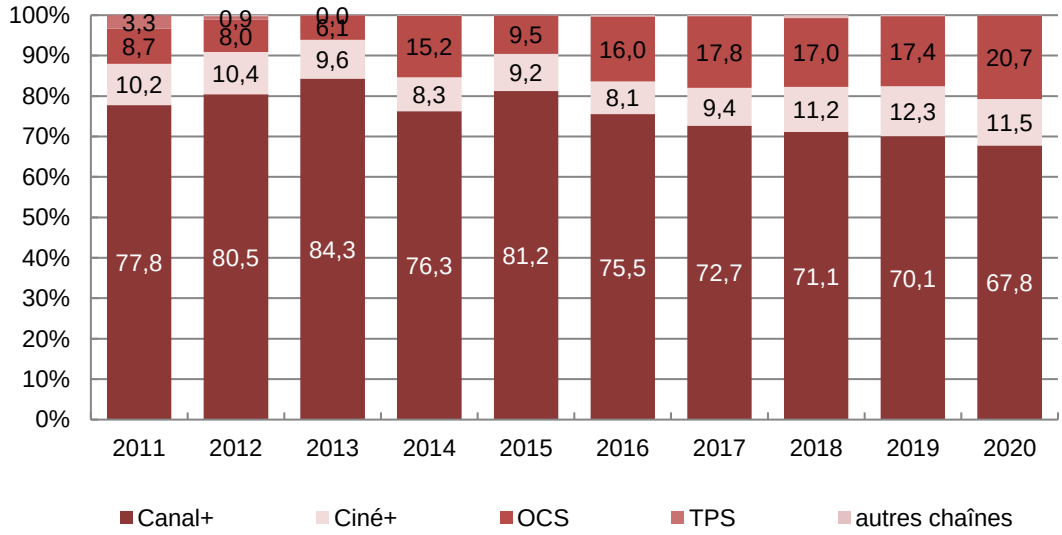

Source : CNC.
[1] Périmètre des chaînes payantes sur la période : 13ème Rue, Altice Studio, Canal+, OCS, TPS et TV5.

En 2020, les chaînes payantes (Canal+, Ciné+, OCS et TV5) ont préacheté 121 films au total (50,6 % des films agréés), dont 110 d'initiative française (57,9 % des films d'initiative française).
Les chaînes payantes participent au financement de 28 premiers films d'initiative française et 21 deuxièmes films (respectivement 30 et 32 films en 2019), soit 47,5 % des premiers et 55,3 % des deuxièmes films d'initiative française agréés en 2020.

Nombre de films financés par les chaînes payantes[1]

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
films d'initiative française	141	134	128	122	152	141	154	154	147	110
coproductions minoritaires	22	21	14	14	16	9	23	10	13	11
total	**163**	**155**	**142**	**136**	**168**	**150**	**177**	**164**	**160**	**121**

Source : CNC.
[1] Périmètre des chaînes payantes sur la période : 13ème Rue, Canal+, Ciné+, OCS, TPS et TV5.

30 films d'initiative française font l'objet d'un préachat d'une seule chaîne payante en 2020 et 80 films de deux chaînes payantes. Pour la première fois depuis 2011, aucun film n'a été préacheté par trois chaînes payantes en 2020 (quatre en 2019).

Films d'initiative française financés par les chaînes payantes[1] selon le nombre de chaînes

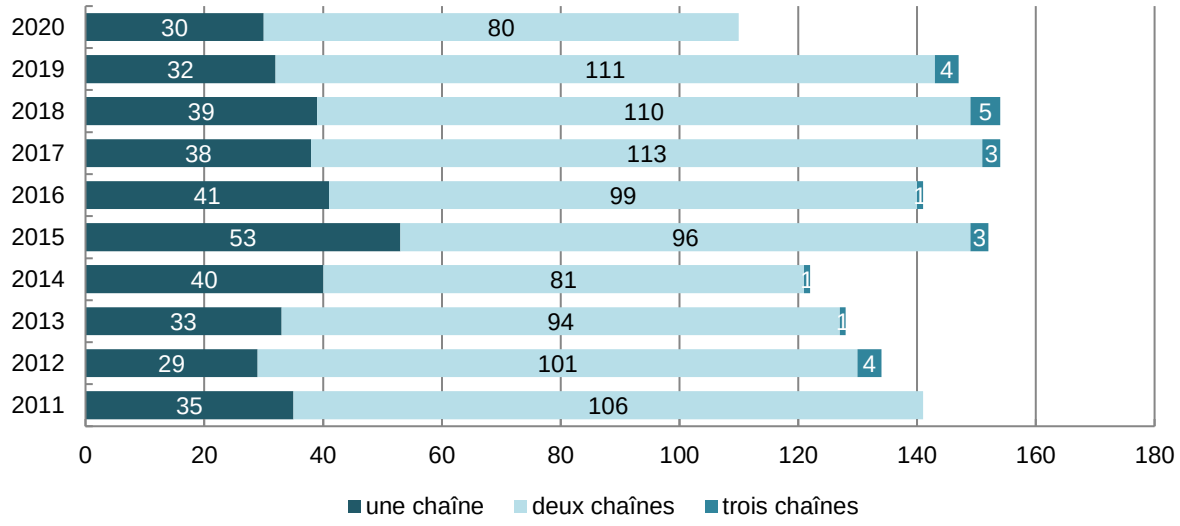

Source : CNC.
[1] Périmètre des chaînes payantes : 13ème Rue, Altice Studio, Canal+, Ciné+, OCS, TPS et TV5.

Le volume global d'investissement des chaînes payantes diminue de 25,5 % à 113,05 M€ en 2020, pour un nombre de films préachetés en baisse de 24,4 % (-39 films). Le niveau de financement des chaînes payantes est en recul de 24,7 % sur les films d'initiative française à 110,33 M€. Il diminue de 47,3 % à 2,73 M€ sur les films minoritaires français.

Investissements des chaînes payantes[1] (M€)

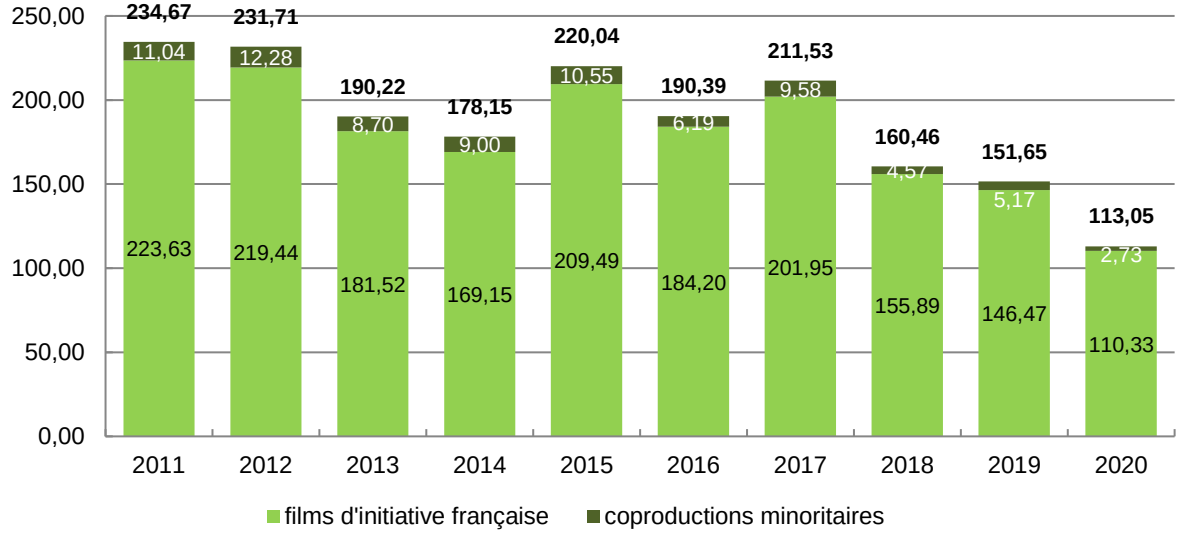

Source : CNC.
[1] Périmètre des chaînes payantes : 13ème Rue, Altice Studio, Canal+, Ciné+, OCS, TPS et TV5.

La majeure partie des films financés par les chaînes payantes a un devis compris entre 1 M€ et 4 M€. Toutefois, leurs investissements se portent davantage sur des films à 7 M€ ou plus. Les chaînes payantes financent 95,2 % des films d'initiative française à 4 M€ ou plus et 5,8 % de ceux dont le devis est inférieur à 1 M€ en 2020. 79,3 % des films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ sont financés par au moins une chaîne payante.

En 2020, 28 films d'initiative française sur les 110 financés par les chaînes payantes mobilisent 50 % des investissements de ces dernières (25,5 % des films d'initiative française qu'elles financent, 25,2 % en 2019).

Répartition des films d'initiative française financés par les chaînes payantes[1] selon le devis

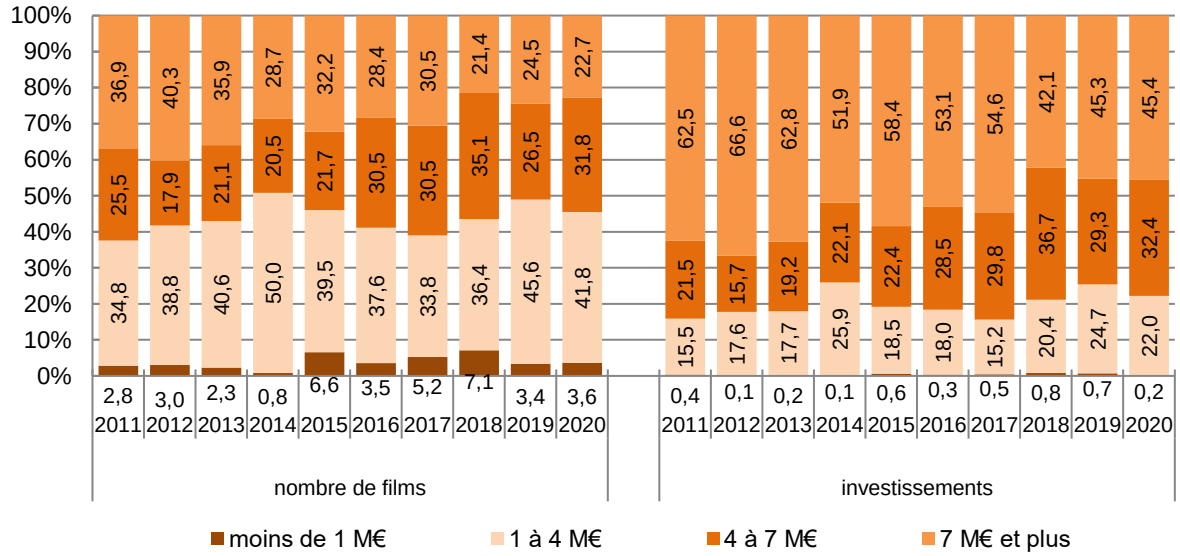

Source : CNC.

[1] Périmètre des chaînes payantes : 13ème Rue, Altice Studio, Canal+, Ciné+, OCS, TPS et TV5.

Le devis moyen des films d'initiative française préachetés par les chaînes payantes atteint 5,24 M€ en 2020, soit le niveau le plus faible depuis 1999 (4,14 M€). Elles apportent, en moyenne, 1,00 M€ aux films d'initiative française (comme en 2019) qu'elles financent et couvrent 19,1 % de leur devis (17,8 % en 2019).

Devis moyen des films d'initiative française financés par les chaînes payantes

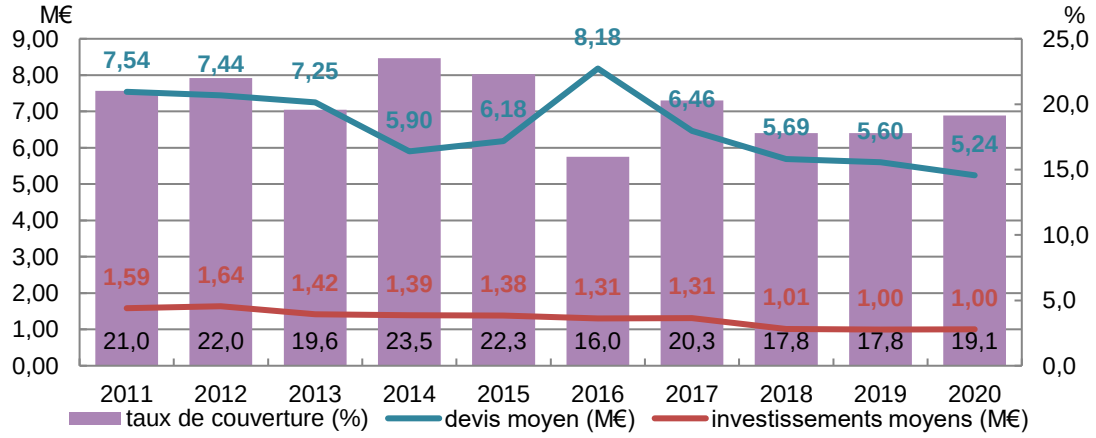

Source : CNC.

a. Les préachats de Canal+

Les obligations de Canal+ : *Canal+ regroupe plusieurs services (Canal+, Canal+ Cinéma, Canal+ Sport, Canal+ Family, Canal+ Séries et Canal+ Décalé). Ses obligations figurent dans l'accord professionnel passé entre la chaîne et les organisations professionnelles du cinéma du 7 mai 2015 modifié, renouvelé par l'accord du 8 novembre 2018 applicable en 2019 et jusqu'au 31 décembre 2022, et ont été intégrées à la convention du 29 mai 2000 modifiée, régie par le décret 2010-747 du 2 juillet 2010.*
Canal+ doit ainsi consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française respectivement au moins 12,5 % et 9,5 % des ressources totales de l'exercice en cours. Quant au minimum garanti, il est fixé à au moins 3,61 € H.T. par mois et par abonné au titre des œuvres européennes dont au moins 2,73 € au titre des œuvres d'expression originale française, avec un mécanisme de proratisation du nombre d'abonnés en fonction du prix de leur abonnement par rapport au tarif de référence (le tarif de référence de l'abonnement mensuel à Canal+ étant le tarif le plus pratiqué par Canal+ au 30 juin de l'année N), sous réserve d'un montant plancher du minimum garanti à 2,41 € par abonné et par mois. En outre, Canal+ s'engage à ce que d'une part, au moins 85 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française soient consacrés à des préachats et d'autre part, au moins 17 % de ce même montant portent sur l'acquisition d'œuvres dont le devis est inférieur ou égal à 4 M€.
Au moins 75 % des dépenses sont consacrés à la production indépendante.
En vertu du décret, les dépenses d'adaptation des œuvres aux personnes aveugles ou malvoyantes peuvent être incluses dans la contribution, mais elles ne sont pas prévues dans l'accord du 7 mai 2015 ni dans la convention qui définit les dépenses prises au titre des « acquisitions ».
Par ailleurs, Canal+ s'est engagé à verser 2 M€ par an au titre de la contribution à la distribution des œuvres cinématographiques, dont 1 M€ comptabilisables dans les obligations de production d'œuvres européennes et d'expression originale française.
Enfin, Canal+ verse un montant, à hauteur de 0,5 % de ses ressources, dont 30 % affectables aux préachats des œuvres d'expression originale française, au titre des primes au succès règlementaires et d'une contribution supplémentaire.

86 films agréés en 2020 font l'objet d'un investissement de Canal+, soit 34 films de moins par rapport à 2019, pour un montant global de 76,64 M€ (-27,9 % par rapport à 2019).

78 films d'initiative française sont préachetés par Canal+ en 2020, soit 31 films de moins par rapport à 2019. Sur l'ensemble des films d'initiative française, la part des films financés par Canal+ s'établit à 41,1 %, contre 45,4 % en 2019.
Parmi les films d'initiative française préachetés par Canal+ en 2020, figurent 20 premiers films et 13 deuxièmes films (respectivement 16 films et 22 films en 2019). La chaîne préachète 33,9 % des premiers et 34,2 % des deuxièmes films d'initiative française agréés en 2020.

Nombre de films préachetés par Canal+

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
films d'initiative française	118	113	113	92	113	98	117	113	109	78
coproductions minoritaires	18	17	13	11	15	9	19	7	11	8
total	**136**	**130**	**126**	**103**	**128**	**107**	**136**	**120**	**120**	**86**

Source : CNC.

L'investissement de la chaîne dans les films d'initiative française est en diminution de 26,7 % à 74,57 M€ pour un nombre de films en baisse de 28,4 %. L'investissement moyen par film d'initiative française est en hausse de 2,4 % à 0,96 M€ en 2020.
L'engagement financier de Canal+ dans les coproductions minoritaires françaises est en forte baisse par rapport à 2019 : -53,7 % à 2,06 M€. En 2020, la chaîne apporte, en moyenne, 0,26 M€ à la production de huit films minoritaires français, contre 0,41 M€ pour 11 films en 2019.

Investissements de Canal+ en préachats (M€)

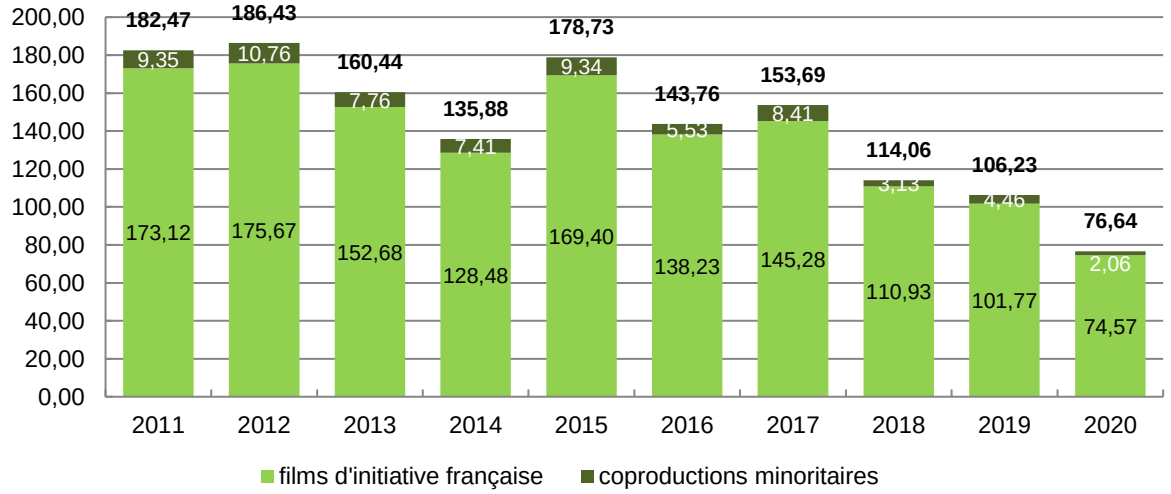

Source : CNC.

En 2020, parmi les 78 films d'initiative française préachetés par Canal+, un seul a été acheté par la chaîne pour la deuxième diffusion cryptée : *Le Temps des secrets* de Christophe Barratier.

Canal+ continue d'intervenir dans des films aux devis variés. En 2020, la chaîne préachète 69,2 % des films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ (86,1 % en 2019). Pour répondre à sa clause de diversité, Canal+ finance 26,0 % des films d'initiative française dont le devis est inférieur à 4 M€ en 2020 (29,8 % en 2019).

Le devis moyen des films d'initiative française financés par Canal+ s'établit à 5,58 M€ en 2020, (6,24 M€ en 2019), passant ainsi sous la barre des 6 M€ pour la première fois depuis 2002. Cette baisse s'explique par la diminution du nombre de films dont le devis est supérieur à 7 M€ dans la population des films soutenus par la chaîne : leur part passe de 28,4 % en 2019 à 23,1 % en 2020.
L'apport moyen de la chaîne par film d'initiative française couvre 17,1 % des devis des films d'initiative française qu'elle préachète (15,0 % en 2019). Les acquisitions de films d'initiative française s'échelonnent entre 80 000 € et 3,30 M€ en 2020 (entre 0,16 M€ et 2,85 M€ en 2019).

Devis moyen des films d'initiative française financés par Canal+

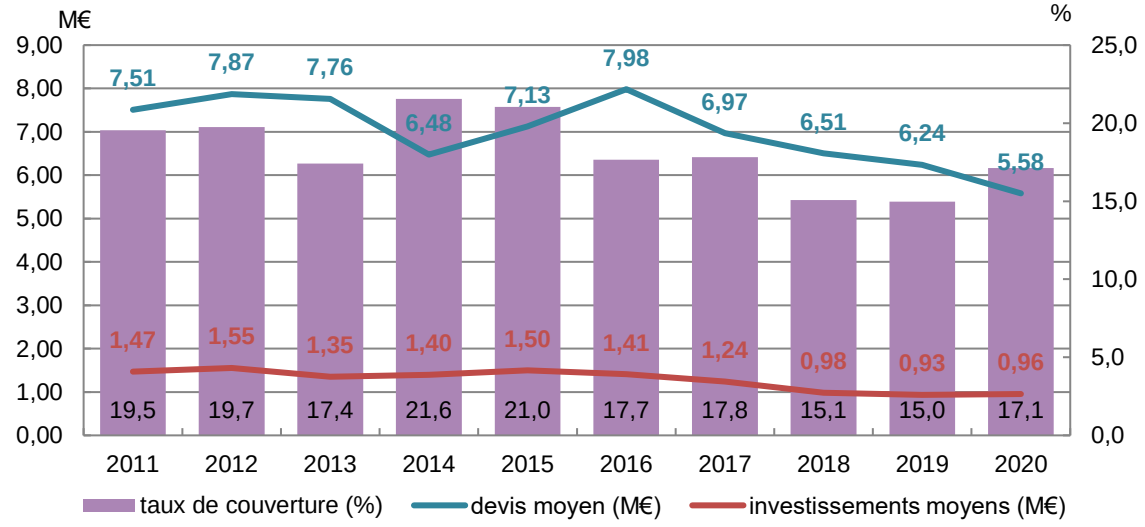

Source : CNC.

b. Les préachats de Ciné+

Les obligations de Ciné+ : *Ciné+ regroupe plusieurs services (Ciné+ Premier, Ciné+ Frisson, Ciné+ Emotion, Ciné+ Famiz, Ciné+ Club et Ciné+ Classic). Ses obligations figurent dans l'accord professionnel passé entre la chaîne et les organisations professionnelles du cinéma le 30 juin 2019, applicable en 2019 et jusqu'au 31 décembre 2022, et ont été intégrées à la convention du 31 décembre 2012 modifiée, régie par le décret n° 2010-416 du 27 avril 2010.*
Le groupement de services Ciné+ doit consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes au moins 27 % des ressources totales de l'exercice, la part consacrée aux œuvres d'expression originale française ne pouvant être inférieure à 22 %. Quant au minimum garanti, il est fixé à au moins 1,00 € H.T. par mois et par abonné au titre des œuvres européennes dont au moins 0,70 € au titre des œuvres d'expression originale française. En outre, Ciné+ s'engage à ce que d'une part, au moins 60 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française soient consacrés à des préachats et, d'autre part, au moins 28,4 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française portent sur les préachats d'œuvres dont le devis est inférieur ou égal à 5,35 M€. Les obligations sont appréciées globalement au niveau du groupement de services.
Ciné+ est également soumis à l'obligation de consacrer au moins 75 % de ses dépenses à la production indépendante.
En vertu du décret, les dépenses d'adaptation des œuvres aux personnes aveugles ou malvoyantes peuvent être incluses dans la contribution, mais elles ne sont pas prévues dans la convention qui définit les dépenses prises au titre des « acquisitions ».

En 2020, Ciné+ investit 12,96 M€ (-30,8 %) dans 94 films dont 88 d'initiative française. Sur ces derniers, l'intervention de Ciné+ recule de 30,2 % à 12,60 M€, pour un nombre de films en baisse de 21,4 %. Ciné+ finance parallèlement six films de coproduction à majorité étrangère en 2020 (six de moins qu'en 2019). 0,36 M€ sont consacrés à ces films (-45,4 % par rapport à 2019).
Sur l'ensemble des films d'initiative française, la part des films financés par Ciné+ s'élève à 46,3 % en 2020 (46,7 % en 2019).

Ciné+ préachète 24 premiers films et 15 deuxièmes films d'initiative française en 2020 (20 premiers films et 25 deuxièmes films en 2019). Elle participe ainsi au financement de 40,7 % des premiers et 39,5 % des deuxièmes films d'initiative française agréés en 2020.

Nombre de films préachetés par Ciné+

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
films d'initiative française	100	106	92	72	100	87	99	109	112	88
coproductions minoritaires	13	15	13	11	14	7	19	9	12	6
total	**113**	**121**	**105**	**83**	**114**	**94**	**118**	**118**	**124**	**94**

Source : CNC.

Les investissements de Ciné+ couvrent 2,7 % des devis des films d'initiative française financés en 2020, contre 2,8 % en 2019. L'investissement moyen par film d'initiative française est en baisse de 11,2 % à 143,2 K€ en 2020.
L'apport moyen de la chaîne dans les coproductions minoritaires est en hausse de 9,2 % à 60,5 K€. La chaîne finance 0,9 % des devis des films concernés en 2020, comme en 2019.

Investissements de Ciné+ en préachats (M€)

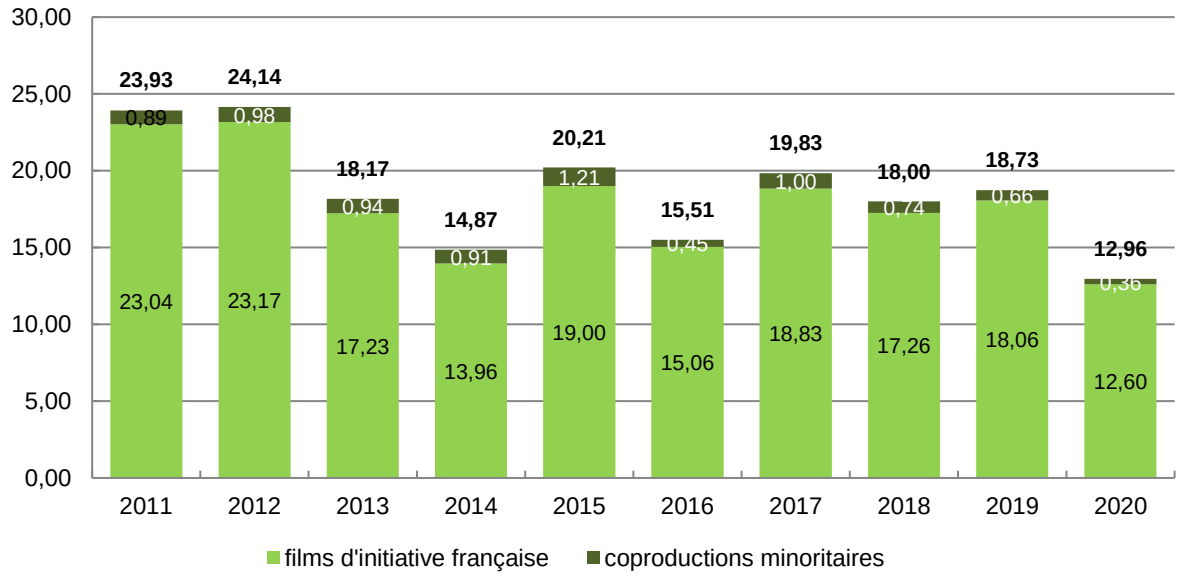

Source : CNC.

En 2020, Ciné+ consacre 1,74 M€ à l'achat de la première diffusion payante de 13 films d'initiative française (1,60 M€ pour 11 films en 2019). L'investissement moyen sur ces films s'établit à 133,6 K€, contre 145,6 K€ en 2019. Les acquisitions de première fenêtre mobilisent 13,8 % des investissements de Ciné+ sur les films d'initiative française en 2020, contre 8,9 % en 2019. Pour 75 autres films d'initiative française financés en 2020 (99 films en 2019), Ciné+ préachète la deuxième diffusion payante. La chaîne consacre, en moyenne, 144,8 K€ par film à ces préachats (164,5 K€ en 2019). En 2020, la chaîne ne préachète aucun film en troisième fenêtre (deux films en 2019).

Ciné+ intervient dans des films d'initiative française aux devis variés mais continue de privilégier ceux dont le devis est supérieur à 4 M€. Elle préachète 74,6 % d'entre eux en 2020, contre 72,2 % en 2019. En 2020, 66,6 % de ses investissements dans les films d'initiative française sont concentrés sur des films dont le devis est supérieur à 4 M€ (69,3 % en 2019).

Le devis moyen des films d'initiative française financés par Ciné+ s'établit à 5,21 M€ en 2020, contre 5,73 M€ en 2019.
Les acquisitions de films d'initiative française s'échelonnent entre 10 000 € et 500 000 € en 2020.

Devis moyen des films d'initiative française financés par Ciné+

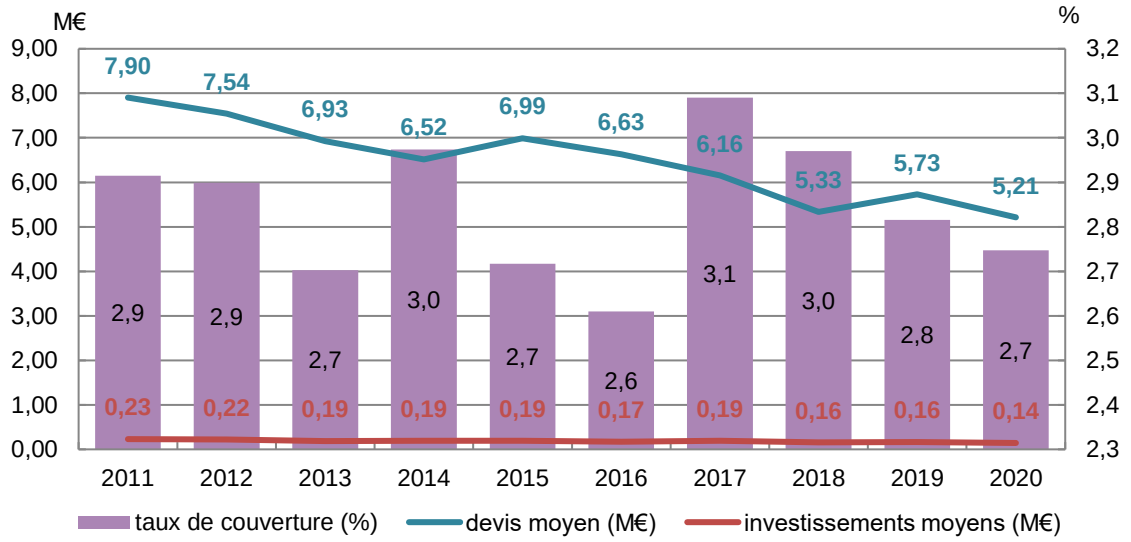

Source : CNC.

c. Les préachats d'OCS (Orange cinéma séries)

Les obligations d'OCS : *OCS regroupe plusieurs services de cinéma, dont des services de premières diffusions (OCS Max, OCS City, OCS Choc) et un service dont la programmation est essentiellement constituée d'œuvres cinématographiques issues du patrimoine (OCS Géants). Ses obligations ont fait l'objet d'un accord conclu avec les organisations professionnelles du cinéma le 17 juillet 2015, renouvelé par l'accord du 7 décembre 2018 qui est applicable jusqu'au 31 décembre 2021, et ont été intégrées aux conventions du 20 décembre 2013 modifiée, régies par le décret n° 2010-416 du 27 avril 2010.*

Le groupement de services OCS doit consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française respectivement au moins 27 % et 22 % des ressources totales de l'exercice en cours. Quant au minimum garanti, il fait l'objet d'une montée en charge en fonction du nombre d'abonnés. Pour les œuvres cinématographiques européennes, il est fixé à 2,01 € H.T. par mois et par abonné tant que le nombre d'abonnés est inférieur à un million cinq cent mille, et à 2,25 € H.T. lorsque le nombre d'abonnés est supérieur à un million cinq cent mille. Pour les œuvres cinématographiques d'expression originale française, le minimum garanti est fixé à 1,70 € H.T. par mois et par abonné tant que le nombre d'abonnés est inférieur à un million cinq cent mille, et à 1,90 € H.T. lorsque ce nombre est supérieur à un million cinq cent mille. Les obligations sont appréciées globalement au niveau du groupement de services.

De surcroit, OCS s'est engagé à ce que ses dépenses en faveur de la filière cinématographique européenne et d'expression originale française représentent un montant garanti de 125 M€ répartis sur 3 ans avec un engagement concernant ses acquisitions de droits linéaires d'œuvres européennes et d'œuvres EOF d'au moins respectivement 116,62 M€ et 95,32 M€, ces différents montants étant également répartis sur 3 ans.

En outre, OCS s'engage à ce que d'une part, au moins 60 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française, soient consacrés à des préachats et, d'autre part, au moins 24 % de ce même montant portent sur les préachats d'œuvres dont le devis est inférieur ou égal à 5,35 M€. OCS doit avoir une attention particulière pour les films ayant un devis inférieur ou égal à 4 M€. OCS est parallèlement soumis à l'obligation de consacrer au moins 75 % de ses dépenses à la production indépendante.

Par ailleurs, OCS s'est engagé à verser un montant passant progressivement de 0,80 M€ en 2014 à 1,00 M€ en 2018 au titre de la contribution à la distribution des œuvres cinématographiques, comptabilisables dans les seules obligations de production d'œuvres européennes.

Enfin, OCS verse un montant, à hauteur de 0,5 % de ses ressources, comptabilisables dans la seule obligation globale, au titre des primes au succès règlementaires et d'une contribution supplémentaire.

OCS finance 24 films agréés en 2020, dont 23 d'initiative française, pour un montant total de 23,40 M€ (-11,1 % par rapport à 2019). Le groupe préachète quatre premiers films et six deuxièmes films d'initiative française (respectivement 11 et 10 en 2019). 6,8 % des premiers et 15,8 % des deuxièmes films d'initiative française agréés en 2020 sont ainsi préachetés par OCS.

Nombre de films préachetés par OCS

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
films d'initiative française	18	15	18	39	37	47	51	44	40	23
coproductions minoritaires	2	3		2		1	1	1	1	1
total	**20**	**18**	**18**	**41**	**37**	**48**	**52**	**45**	**41**	**24**

Source : CNC.

Le groupe investit 23,10 M€ dans les films d'initiative française en 2020 (-12,1 % par rapport à 2019). 22,22 M€ sont consacrés aux droits de première fenêtre payante de 19 films (24,18 M€ pour 29 films en 2019) et 0,88 M€ aux droits de deuxième fenêtre de quatre films (2,06 M€ pour 10 films en 2019). Aucun film n'est préacheté par OCS en troisième fenêtre (un film en 2019).

Investissements de OCS en préachats (M€)

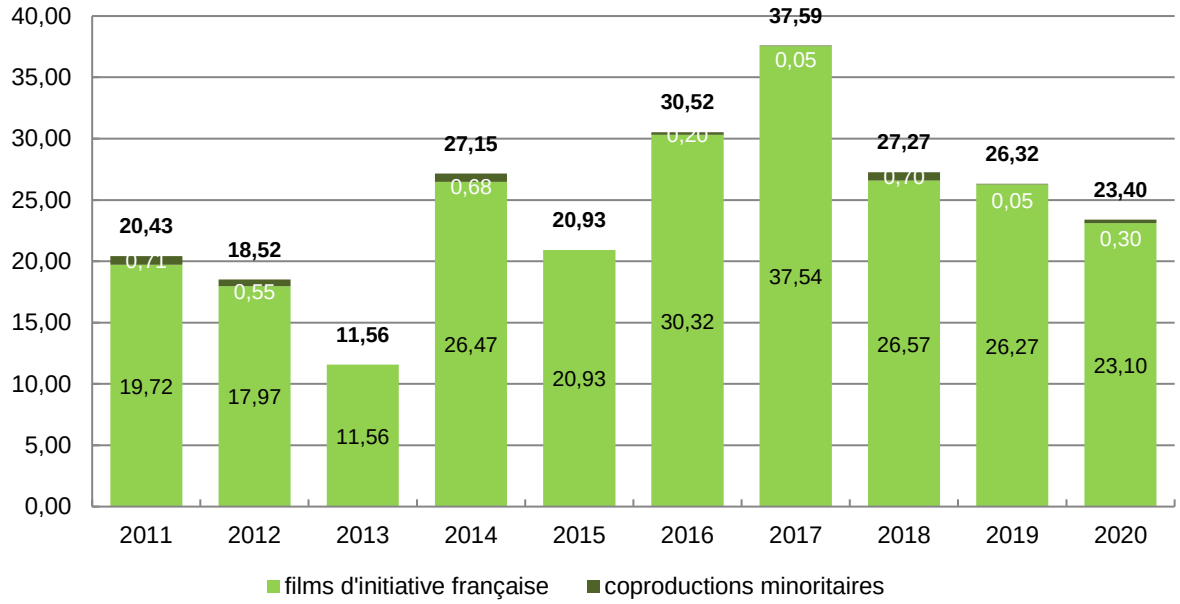

Source : CNC.

OCS préachète 12,1 % des films d'initiative française en 2020, contre 16,7 % en 2019. La part des investissements de la chaîne sur des films dont le devis est supérieur à 7 M€ augmente fortement et passe de 37,8 % en 2019 à 65,0 % en 2020. A l'inverse, 9,9 % des investissements d'OCS portent sur des films de moins de 4 M€ (22,0 % en 2019).

Le devis moyen des films d'initiative française préachetés par OCS s'établit à 6,74 M€ en 2020, contre 5,57 M€ en 2019. L'apport moyen d'OCS par film d'initiative française augmente fortement de 52,9 % en 2020 pour s'établir à 1,00 M€ (656,8 K€ en 2019). En moyenne, OCS couvre 14,9 % des devis des films d'initiative française qu'elle préachète en 2020 (11,8 % en 2019). Les acquisitions de films d'initiative française s'échelonnent entre 30 000 € et 3,00 M€ en 2020 (entre 30 000 € et 2,15 M€ en 2019).

Devis moyen des films d'initiative française financés par OCS (M€)

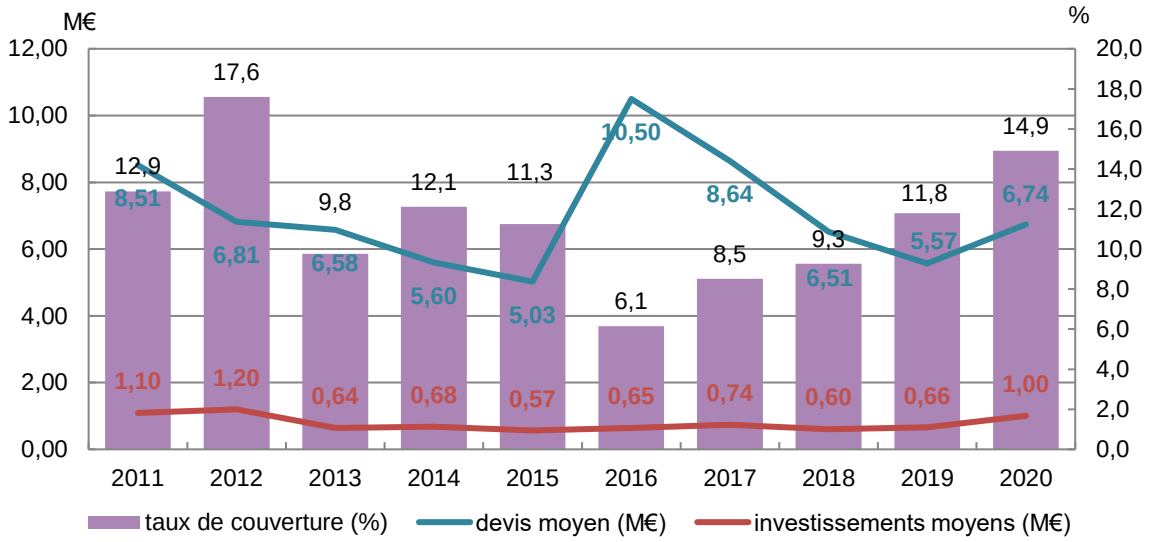

Source : CNC.

F. Les investissements des chaînes en clair

Seuls apparaissent dans ces résultats les investissements dans les films ayant reçu l'agrément des investissements du CNC et les films ayant reçu l'agrément de production quand l'agrément des investissements n'était pas requis. Ce périmètre explique les éventuels écarts avec les montants d'investissement déclarés chaque année par les chaînes au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) au titre du respect des obligations de production. Les données ne peuvent donc pas être comparées.

Les obligations des chaînes en clair *en matière de financement de la production de films cinématographiques sont régies par le décret 2010-747 du 2 juillet 2010 applicables aux services hertziens et figurent dans les conventions conclues avec le CSA.*
Les services de télévision diffusés en clair, dès lors qu'ils programment plus de 52 œuvres cinématographiques – toutes nationalités – ou 104 diffusions et rediffusions de ces œuvres par an, doivent consacrer au moins 3,2 % de leur chiffre d'affaires net de l'exercice précédent au développement de la production d'œuvres cinématographiques européennes dont au moins 2,5 % pour les œuvres d'expression originale française. Il s'agit à ce jour de France 2, France 3, France 4, TF1, TFX, TF1 Séries Films, TMC, M6, W9, 6ter, NRJ 12, Chérie 25, C8, Gulli et RMC Story.
Pour France Télévisions (France 2, France 3 et France 4), le pourcentage du chiffre d'affaires consacré à des dépenses pour des œuvres européennes est porté à 3,5 %, ce qui constitue une des conditions pour pouvoir diffuser sur France 4 des films le mercredi soir (cf. II de l'article 10 du décret n° 90-66 du 17 janvier 1990 et arrêté du 9 mai 2012 pris pour son application).
Les investissements pris en compte sont les achats et préachats de droits de diffusion, les investissements en parts de coproduction (ces derniers ne peuvent être réalisés que par l'intermédiaire d'une filiale spécialement créée à cet effet, celle-ci ne pouvant cependant pas être producteur délégué), les versements à un fonds pour la distribution en salles et les dépenses d'adaptation des œuvres aux personnes aveugles et malvoyantes.
Lorsque le chiffre d'affaires de l'éditeur de service atteint 75 M€, sa contribution doit inclure des dépenses de préachats ou de coproduction, dans des proportions fixées dans les conventions ; au-delà de 150 M€ de chiffre d'affaires, l'éditeur ne peut pas déclarer des dépenses d'achat de droits de diffusion autres que de préachat.
Compte tenu de leurs chiffres d'affaires, sont soumis aux obligations de préfinancement de la production d'œuvres cinématographiques : France 2, France 3, M6, TF1 (ces quatre chaînes pour l'intégralité de leurs obligations), TMC, TFX, W9 et C8 (selon des proportions définies dans leur convention avec le CSA).

Pour chaque œuvre, la contribution des diffuseurs en préachats et en coproduction est encadrée par deux dispositions : elle ne doit pas excéder la moitié du coût total de cette œuvre et ne doit pas être constituée pour plus de la moitié par des sommes investies en parts de coproduction par les filiales. 75 % de ces obligations d'investissement doivent être consacrés à la production indépendante.

Arte, en tant que chaîne relevant d'un traité franco-allemand, n'a pas d'obligation mais prend volontairement des engagements en faveur de la production cinématographique.

En 2020, pour la troisième année consécutive, France 2 est la première chaîne en clair en termes d'apports dans la production agréée devant France 3, TF1 et M6. En 2020, France 2 totalise 35,7 % des apports des chaînes en clair, en nette hausse par rapport à 2019 (+8,4 points). Avec une part stable à 18,7 %, TF1 passe derrière France 3 (19,0 %, +0,6 point par rapport à 2019). La part de M6 chute nettement à 11,8 % (-9,6 points).

Répartition des apports des chaînes en clair[1] dans la production cinématographique

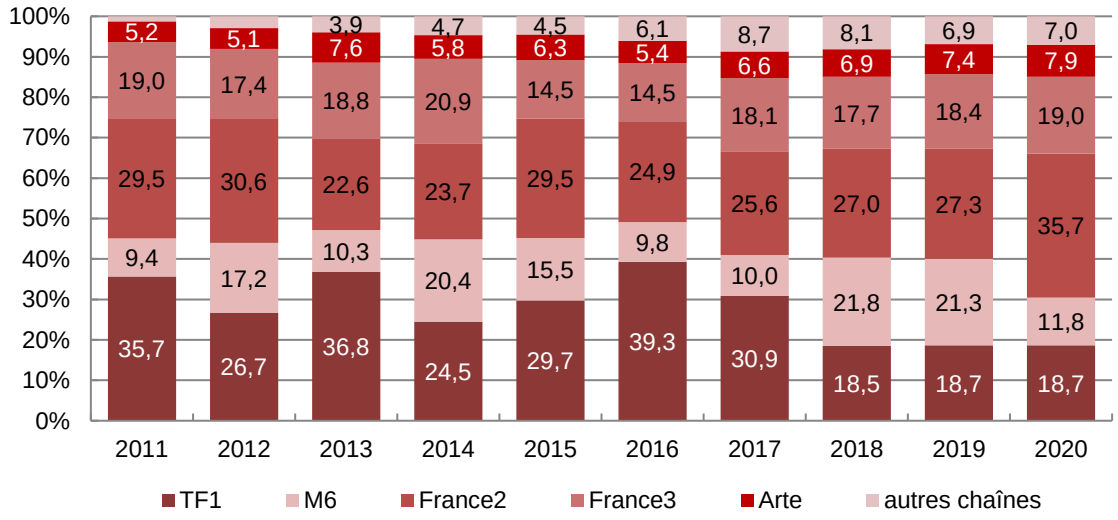

Source : CNC.
[1] Périmètre des chaînes en clair : 6ter, Arte, C8, CStar, France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô, Gulli, M6, NRJ12, RMC Story, TF1, TF1 Séries Films, TFX, TMC, W9.

En 2020, les chaînes en clair (6ter, Arte, C8, CStar, France 2, France 3, M6, TF1, TFX, TMC et W9) financent 91 films au total dont 86 d'initiative française, soit 38,1 % des films agréés et 45,3 % des films d'initiative française. Parmi les films d'initiative française, les chaînes en clair participent au financement de 20 premiers films et 14 deuxièmes films (respectivement 18 et 18 films en 2019). Ces chaînes financent ainsi 33,9 % des premiers et 36,8 % des deuxièmes films d'initiative française agréés en 2020.

Nombre de films financés par les chaînes en clair[1]

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
films d'initiative française	115	96	88	93	123	98	117	107	99	86
coproductions minoritaires	10	15	12	11	12	7	11	9	9	5
total	**125**	**111**	**100**	**104**	**135**	**105**	**128**	**116**	**108**	**91**

Source : CNC.
[1] Périmètre des chaînes en clair : 6ter, Arte, C8, CStar, France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô, Gulli, M6, NRJ12, RMC Story, TF1, TF1 Séries Films, TFX, TMC, W9.

62 films d'initiative française sont financés par une seule chaîne en clair. A l'inverse, deux films sont financés par trois chaînes en clair en 2020. Il s'agit de *C'est quoi ce papy ?!* de Gabriel Julien-Laferrière (M6, W9, 6ter) et de *La Classe internationale* de Frédéric Quiring (TF1, TMC, TFX).

Films d'initiative française financés par les chaînes en clair[1] selon le nombre de chaînes

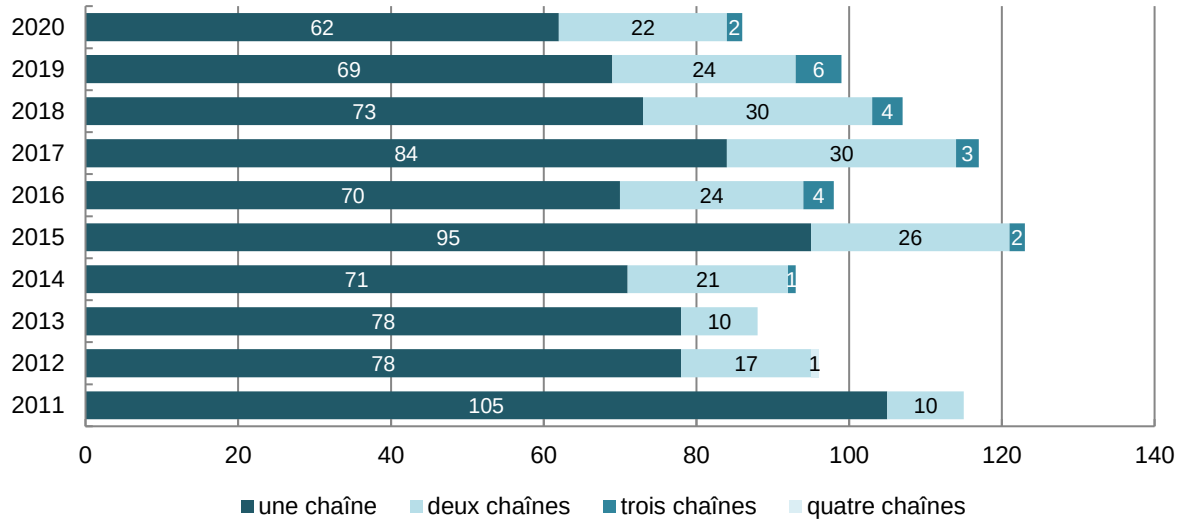

Source : CNC.
[1] Périmètre des chaînes en clair : 6ter, Arte, C8, CStar, France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô, Gulli, M6, NRJ12, RMC Story, TF1, TF1 Séries Films, TFX, TMC, W9.

Les investissements des chaînes en clair dans la production cinématographique reculent de 23,8 % à 92,69 M€, pour un nombre de films en baisse de 15,7 % (-17 films).
Les interventions des chaînes en clair diminuent de 21,9 % sur les films d'initiative française (91,23 M€ en 2020) et de 69,5 % sur les coproductions minoritaires françaises (1,47 M€). Dans le même temps, le nombre de films d'initiative française préfinancés baisse de 13,1 % (-13 films par rapport à 2019) et celui des coproductions minoritaires de 44,4 % (-4 films).
En moyenne, ces chaînes apportent 1,02 M€ aux films qu'elles financent en 2020 (1,13 M€ en 2019) : 1,06 M€ pour les films d'initiative française (1,18 M€ en 2019) et 0,29 M€ pour les co-productions minoritaires (0,53 M€ en 2019).

Investissements des chaînes en clair[1] (M€)

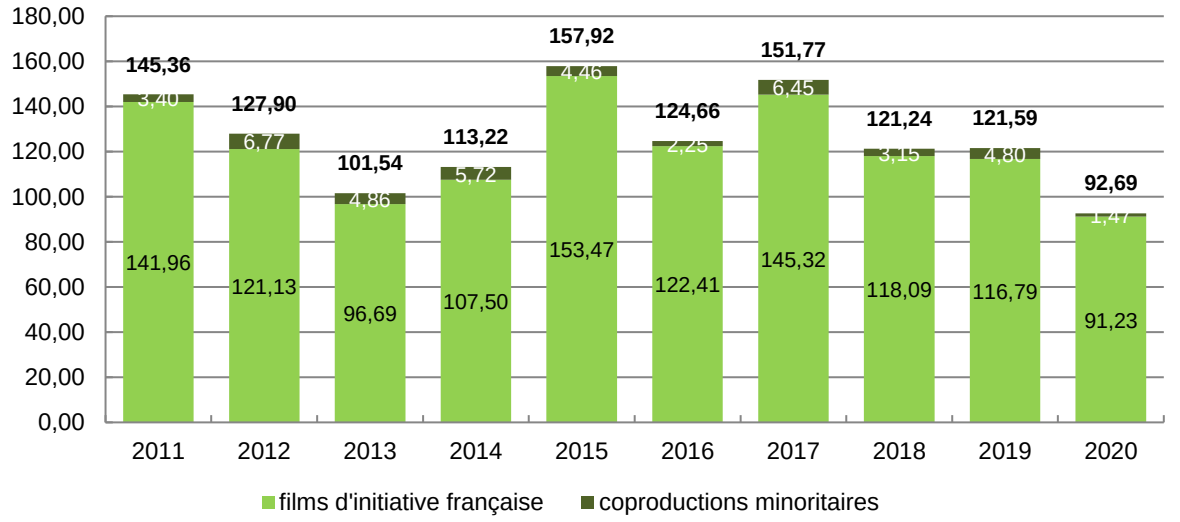

Source : CNC.
[1] Périmètre des chaînes en clair : 6ter, Arte, C8, CStar, France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô, Gulli, M6, NRJ12, RMC Story, TF1, TF1 Séries Films, TFX, TMC, W9.

En 2020, les investissements des chaînes en clair sont constitués à 61,1 % par des préachats de droits de diffusion (63,1 % en 2019). La part des apports en coproduction s'établit à 38,9 % (36,9 % en 2019).

Investissements des chaînes en clair[1] (M€)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
préachats	96,87	79,93	65,55	71,14	100,37	80,72	99,37	75,41	76,70	56,67
apports en coproduction	48,49	47,97	35,99	42,08	57,56	43,94	52,40	45,83	44,89	36,02
total	**145,36**	**127,90**	**101,54**	**113,22**	**157,92**	**124,66**	**151,77**	**121,24**	**121,59**	**92,69**

Source : CNC.
[1] Périmètre des chaînes en clair : 6ter, Arte, C8, CStar, France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô, Gulli, M6, NRJ12, RMC Story, TF1, TF1 Séries Films, TFX, TMC, W9.

Sur les dix dernières années, la part des films d'initiative française à 7 M€ ou plus a tendance à diminuer. Si leur part dans le total des investissements s'établit à 56,7 % en 2020 (-6,0 points par rapport à 2019), elle dépassait les 70 % entre 2011 et 2013. Les chaînes en clair financent l'intégralité des films d'initiative française à 7 M€ et plus et 4,3 % de ceux dont le devis est inférieur à 1 M€ en 2020.
En 2020, 18 films d'initiative française sur les 86 financés par les chaînes en clair monopolisent 50 % des investissements de ces dernières (20,9 % des films d'initiative française qu'elles financent, contre 19,2 % en 2019).

Répartition des films d'initiative française financés par les chaînes en clair[1] selon le devis

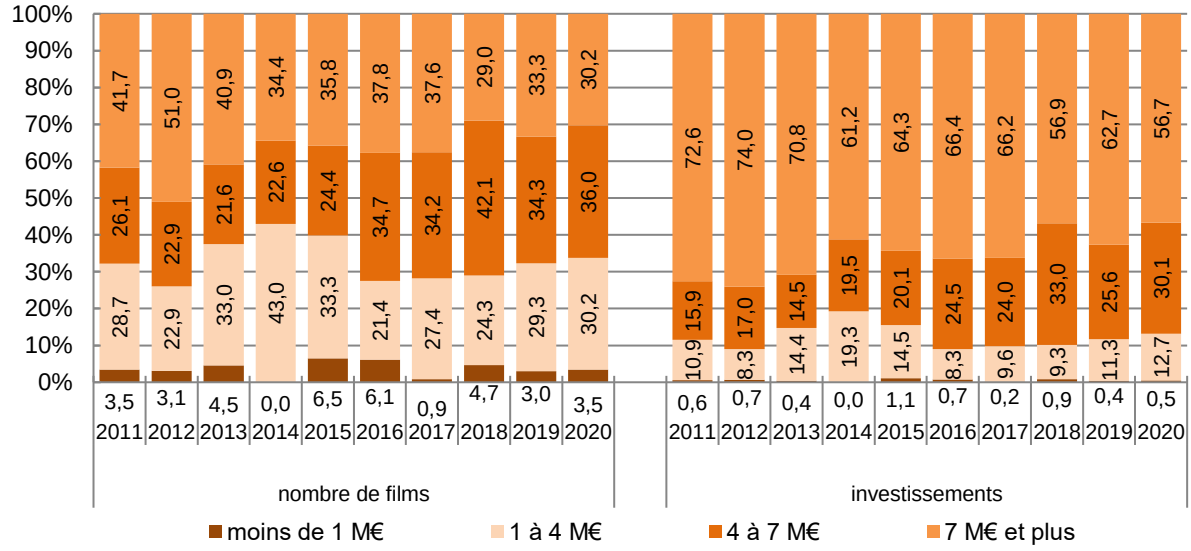

Source : CNC.
[1] Périmètre des chaînes en clair : 6ter, Arte, C8, CStar, France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô, Gulli, M6, NRJ12, RMC Story, TF1, TF1 Séries Films, TFX, TMC, W9.

a. Les investissements des chaînes publiques en clair

En 2020, les chaînes publiques en clair (Arte, France 2, France 3, France 4 et France Ô) financent 72 films (30,1 % des films agréés) dont 67 d'initiative française (35,3 % du total). Un seul film d'initiative française est financé simultanément par deux diffuseurs publics en clair en 2020 (six films en 2019). Il s'agit de *Simone - Le Voyage du siècle*, d'Olivier Dahan.
Les chaînes publiques en clair participent au financement de 18 premiers films d'initiative française et neuf deuxièmes films (14 premiers films et 14 deuxièmes films en 2019). Ces chaînes investissent ainsi dans la production de 30,5 % des premiers et 23,7 % des deuxièmes films d'initiative française agréés en 2020.

Nombre de films financés par les chaînes publiques en clair[1]

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
films d'initiative française	81	66	61	65	92	68	79	78	78	67
coproductions minoritaires	9	13	12	10	10	7	10	9	8	5
total	**90**	**79**	**73**	**75**	**102**	**75**	**89**	**87**	**86**	**72**

Source : CNC.
[1] Périmètre des chaînes publiques en clair : Arte, France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô.

Les investissements des chaînes publiques en clair dans la production cinématographique reculent de 10,5 % à 57,96 M€ en 2020 pour un nombre de films en baisse de 16,3 % (-14 films par rapport à 2019). Les financements des chaînes publiques en clair baissent de 8,8 % sur les films d'initiative française (56,50 M€ en 2020). Le nombre de films d'initiative française préfinancés passe de 78 à 67 films en 2020 (-14,1 %). Les investissements des chaînes publiques en clair diminuent de 47,7 % dans les coproductions minoritaires françaises et s'établissent à 1,47 M€ en 2020. Elles participent à la production de cinq films à majorité étrangère (trois films de moins par rapport à 2019).
En moyenne, les chaînes publiques apportent 0,81 M€ aux films qu'elles financent en 2020 (0,75 M€ en 2019) : 0,84 M€ pour les films d'initiative française (0,79 M€ en 2019) et 0,29 M€ pour les coproductions minoritaires (0,35 M€ en 2019).

Investissements des chaînes publiques en clair[1] (M€)

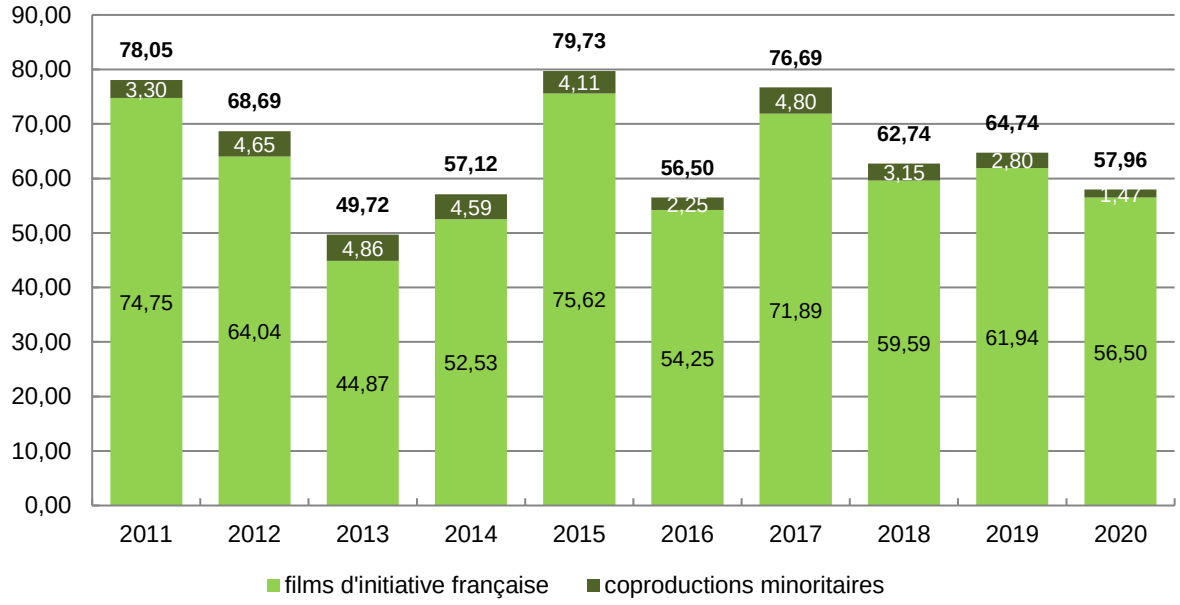

Source : CNC.
[1] Périmètre des chaînes publiques en clair : Arte, France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô.

En 2020, les investissements des chaînes publiques en clair sont constitués à 50,8 % par des préachats de droits de diffusion (49,0 % en 2019). La part des apports en coproduction atteint 49,2 % (51,0 % en 2019).

Investissements des chaînes publiques en clair[1] (M€)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
préachats	41,53	35,97	25,76	28,53	39,65	29,26	40,93	31,27	31,74	29,44
apports en coproduction	36,52	32,71	23,96	28,59	40,08	27,24	35,75	31,47	33,00	28,52
total	**78,05**	**68,69**	**49,72**	**57,12**	**79,73**	**56,50**	**76,69**	**62,74**	**64,74**	**57,96**

Source : CNC.
[1] Périmètre des chaînes publiques en clair : Arte, France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô.

En 2020, la part des films d'initiative française à 7 M€ ou plus financés par les chaînes publiques en clair est de 23,9 % (24,4 % en 2019). La part de ces films dans le total des investissements des chaînes publiques en clair progresse à 43,7 %, contre 39,8 % en 2019. Ces chaînes financent 67,6 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ et 4,3 % des films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ en 2020.
En 2020, 18 films d'initiative française sur les 67 financés par les chaînes publiques en clair monopolisent 50 % des investissements de ces dernières (26,9 % des films d'initiative française qu'elles financent, contre 29,5 % en 2019).

Répartition des films d'initiative française financés par les chaînes publiques en clair[1] selon le devis

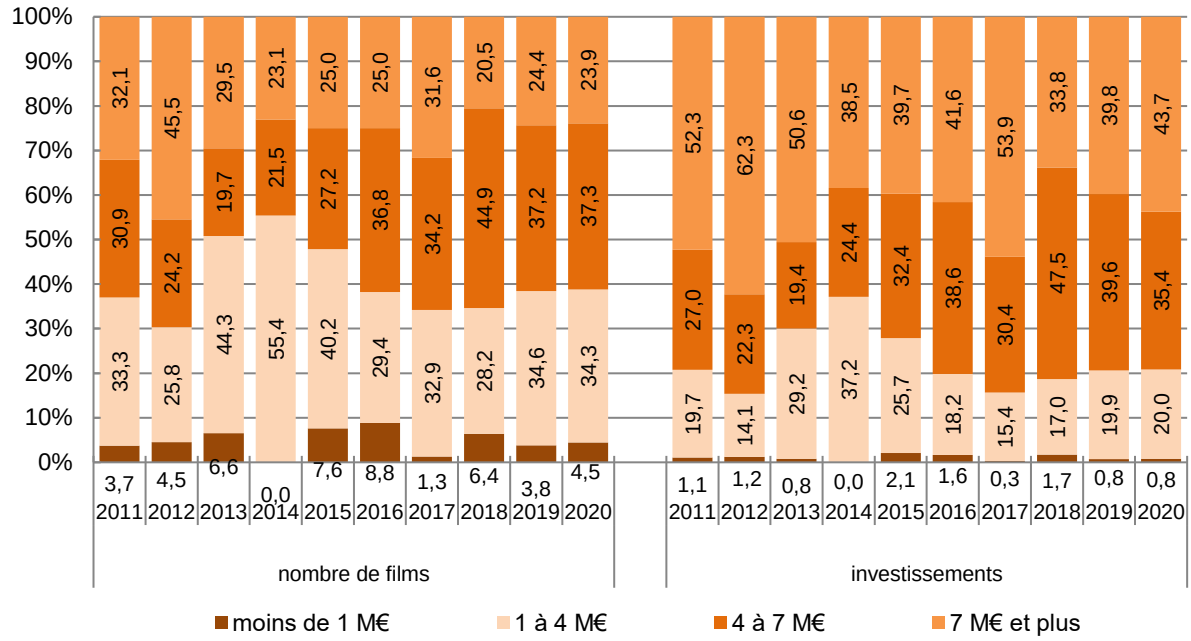

Source : CNC.
[1] Périmètre des chaînes publiques en clair : Arte, France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô.

b. Les investissements des chaînes privées en clair

En 2020, les chaînes privées en clair (6ter, C8, CStar, M6, TF1, TFX, TMC et W9) ont financé 27 films au total (11,3 % des films agréés), tous d'initiative française (14,2 % des films d'initiative française).
12 films d'initiative française sont financés par une seule chaîne privée en clair (10 en 2019) et 13 films sont financés simultanément par deux diffuseurs privés en clair (13 films en 2019). Deux films sont financés par trois diffuseurs privés en clair (cinq en 2019). Il s'agit de *C'est quoi ce papy ?!* de Gabriel Julien-Laferrière (M6, W9, 6ter) et de *La Classe internationale* de Frédéric Quiring (TF1, TMC, TFX).

Parmi les films d'initiative française, les chaînes privées en clair participent au financement de quatre premiers films et cinq deuxièmes films (cinq premiers films et cinq deuxièmes films en 2019). 6,8 % des premiers et 13,2 % des deuxièmes films d'initiative française agréés en 2020 sont ainsi financés par ces chaînes.

Nombre de films financés par les chaînes privées en clair[1]

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
films d'initiative française	34	33	27	31	38	38	44	39	28	27
coproductions minoritaires	1	2	-	1	2	-	1	-	1	-
total	**35**	**35**	**27**	**32**	**40**	**38**	**45**	**39**	**29**	**27**

Source : CNC.
[1] Périmètre des chaînes privées en clair : 6ter, C8, CStar, Gulli, M6, NRJ12, RMC Story, TF1, TF1 Séries Films, TFX, TMC, W9.

Alors que leurs recettes publicitaires ont connu une forte baisse en 2020, les chaînes privées en clair ont diminué leurs investissements dans la production cinématographique de 38,9 % en 2020 à 34,73 M€, pour un nombre de films stable (deux films de moins).
Les investissements des chaînes privées en clair reculent de 36,7 % sur les films d'initiative française. Le nombre de films d'initiative française préfinancés diminue de 3,6 % sur la période (-1 film). Les chaînes privées en clair n'investissent dans aucun film minoritaire français en 2020 (un film en 2019).

En moyenne, ces chaînes apportent 1,29 M€ aux films qu'elles financent en 2020, contre 1,96 M€ en 2019.

Investissements des chaînes privées en clair[1] (M€)

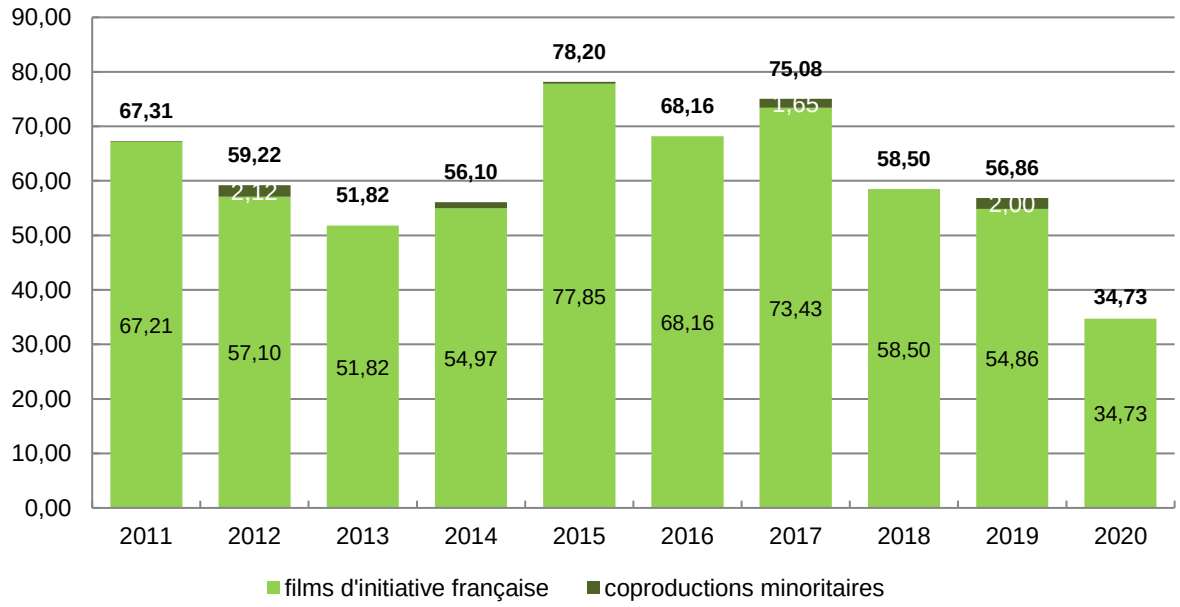

Source : CNC.
[1] Périmètre des chaînes privées en clair : 6ter, C8, CStar, Gulli, M6, NRJ12, RMC Story, TF1, TF1 Séries Films, TFX, TMC, W9.

En 2020, les investissements des chaînes privées en clair sont constitués à 78,4 % par des préachats de droits de diffusion (79,1 % en 2019). La part des apports en coproduction augmente à 21,6 % (20,9 % en 2019).

Investissements des chaînes privées en clair[1] (M€)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
préachats	55,34	43,96	39,79	42,61	60,72	51,46	58,44	44,14	44,97	27,23
apports en coproduction	11,97	15,26	12,03	13,49	17,48	16,70	16,65	14,36	11,89	7,50
total	**67,31**	**59,22**	**51,82**	**56,10**	**78,20**	**68,16**	**75,08**	**58,50**	**56,86**	**34,73**

Source : CNC.
[1] Périmètre des chaînes privées en clair : 6ter, C8, CStar, Gulli, M6, NRJ12, RMC Story, TF1, TF1 Séries Films, TFX, TMC, W9.

La part des films d'initiative française à 7 M€ ou plus dans le total des films financés par les chaînes privées en clair recule nettement et passe de 57,1 % en 2019 à 40,7 % en 2020. Les films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ représentent 44,4 % des films financés par ces chaînes en 2020, contre 28,6 % en 2019. Ces chaînes financent 42,3 % des films à 7 M€ et plus (44,4 % en 2019) et aucun film d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ en 2020 (comme en 2019).

En 2020, cinq films d'initiative française sur les 27 financés par les chaînes privées en clair monopolisent 50 % des investissements de ces dernières (18,5 % des films d'initiative française qu'elles financent, contre 25,0 % en 2019).

Répartition des films d'initiative française financés par les chaînes privées en clair[1] selon le devis

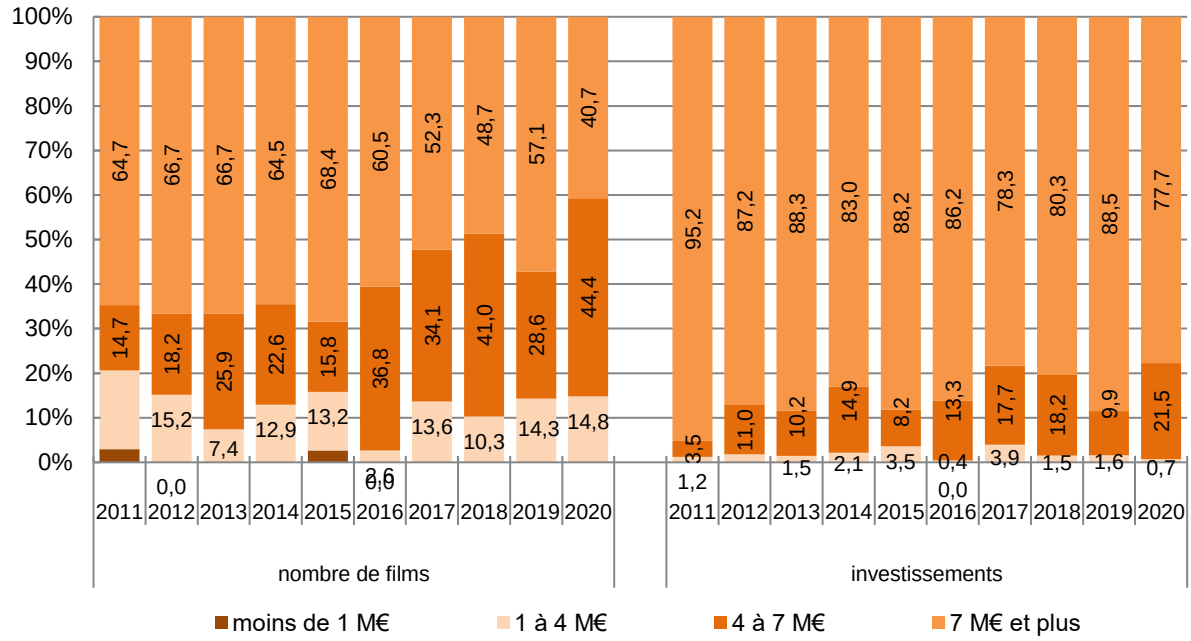

Source : CNC.
[1] Périmètre des chaînes privées en clair : 6ter, C8, CStar, Gulli, M6, NRJ12, RMC Story, TF1, TF1 Séries Films, TFX, TMC, W9.

c. Les investissements de TF1

En 2020, les interventions de TF1 dans la production cinématographique agréée concernent huit films, tous d'initiative française. Ses investissements reculent de 23,8 % par rapport à 2019 à 17,30 M€. Ces évolutions sont toutefois à considérer avec prudence compte tenu des remarques méthodologiques mentionnées précédemment.
74,3 % des investissements de TF1 sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2020 (71,8 % en 2019).

Les films financés par TF1 présentent un devis moyen à 9,49 M€ en 2020. La chaîne consacre, en moyenne, 2,16 M€ à chaque film dans lequel elle investit et couvre, en moyenne, 22,8 % du devis. Ses apports par film s'échelonnent entre 0,60 M€ et 4,30 M€.

En 2020, TF1 n'investit dans aucun premier film, mais dans deux deuxièmes films (un premier film et un deuxième film en 2019). La chaîne n'investit dans aucun film d'animation et aucun documentaire (comme en 2019).

L'intervention de TF1 dans la production cinématographique

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
nombre de films financés	17	17	14	13	18	20	17	9	8	8
dont FIF*	17	16	14	13	18	20	16	9	8	8
préachats (M€)	42,29	25,45	28,55	19,75	35,20	34,70	34,35	15,95	16,30	12,85
apports en coproduction (M€)	9,53	8,74	8,85	7,97	11,70	14,30	12,55	6,50	6,40	4,45
investissements totaux (M€)	**51,82**	**34,19**	**37,40**	**27,72**	**46,90**	**49,00**	**46,90**	**22,45**	**22,70**	**17,30**
inv. moyen par film (M€)	3,05	2,01	2,67	2,13	2,61	2,45	2,76	2,49	2,84	2,16
devis des films (M€)	263,66	223,29	250,85	127,94	216,68	456,64	254,85	109,39	98,60	75,89
devis moyen des films (M€)	15,51	13,13	17,92	9,84	12,04	22,83	14,99	12,15	12,32	9,49
taux de couverture (%)	19,7	15,3	14,9	21,7	21,6	10,7	18,4	20,5	23,0	22,8

Source : CNC.
* Films d'initiative française.

d. Les investissements de M6

En 2020, les apports de M6 dans la production agréée concernent six films, tous d'initiative française. A 10,90 M€, ses apports diminuent de 58,0 % par rapport à 2019, pour un volume de films en recul de 50,0 %. Ces évolutions sont à considérer avec prudence compte tenu des précautions méthodologiques indiquées précédemment.
M6 consacre 75,2 % de ses investissements à des préachats en 2020 (79,2 % en 2019).

Le devis moyen des films coproduits par M6 s'élève à 9,55 M€ en 2020 (12,14 M€ en 2019). La chaîne investit, en moyenne, 1,82 M€ par film, avec un minimum de 1,05 M€ et un maximum de 3,20 M€. Les apports de M6 couvrent en moyenne 19,0 % du devis des films financés.

En 2020, M6 finance un premier film et un deuxième film (trois premiers films et deux deuxièmes films en 2019). La chaîne ne finance aucun film d'animation et aucun film documentaire en 2020 (un film d'animation en 2019).

L'intervention de M6 dans la production cinématographique

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
nombre de films financés	9	12	5	11	10	5	10	14	12	6
dont FIF*	9	11	5	10	10	5	10	14	11	6
préachats (M€)	11,27	16,10	8,25	18,28	19,23	10,35	12,70	19,70	20,54	8,20
apports en coproduction (M€)	2,44	5,93	2,23	4,80	5,22	1,90	2,55	6,71	5,40	2,70
investissements totaux (M€)	**13,71**	**22,03**	**10,48**	**23,08**	**24,45**	**12,25**	**15,25**	**26,41**	**25,94**	**10,90**
inv. moyen par film (M€)	1,52	1,84	2,10	2,10	2,44	2,45	1,53	1,89	2,16	1,82
devis des films (M€)	103,24	187,33	102,01	174,08	116,11	70,31	73,59	154,06	145,63	57,30
devis moyen des films (M€)	11,47	15,61	20,40	15,83	11,61	14,06	7,36	11,00	12,14	9,55
taux de couverture (%)	13,3	11,8	10,3	13,3	21,1	17,4	20,7	17,1	17,8	19,0

Source : CNC.
* Films d'initiative française.

e. Les investissements de France 2 et France 3

Les financements de France Télévisions dans la production diminuent de 9,1 % par rapport à 2019 à 50,67 M€ et se répartissent sur 53 films en 2020 (64 en 2019). En particulier, les investissements de France 2 sont stables (-0,4 %) et ceux de France 3 diminuent de 21,3 %. Ces évolutions sont toutefois à considérer avec prudence compte tenu des remarques méthodologiques mentionnées précédemment.

En 2020, France 2 finance 30 films, tous d'initiative française, à hauteur de 33,06 M€, soit un niveau stable par rapport à 2019 pour un volume de films en recul de 14,3 %. 54,4 % des investissements de France 2 sont effectués en préachats de droits de diffusion (51,3 % en 2019).
Les films financés par France 2 présentent un devis moyen de 6,85 M€ en 2020. La chaîne finance des films aux devis variés : 11 films à devis supérieur à 7 M€ et 12 films à devis inférieur à 5 M€.
En 2020, France 2 consacre, en moyenne, 1,10 M€ à chaque film dans lequel elle investit. Les investissements de France 2 couvrent les devis à hauteur de 16,1 %, plus haut niveau depuis 1998 (17,3 % des devis). Ses apports par film s'échelonnent entre 0,20 M€ et 3,00 M€ en 2020.

En 2020, France 2 préfinance cinq premiers films et cinq deuxièmes films (quatre premiers films et quatre deuxièmes films en 2019). France 2 ne finance aucun film d'animation en 2020 (comme en 2019) et trois films documentaires (un en 2019).

L'intervention de France 2 dans la production cinématographique

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
nombre de films financés	40	35	24	27	48	30	32	36	35	30
dont FIF*	37	32	22	25	45	30	32	33	35	30
préachats (M€)	23,38	20,92	12,00	13,88	23,28	16,23	21,92	16,35	17,01	17,99
apports en coproduction (M€)	19,57	18,26	10,97	12,98	23,28	14,83	17,00	16,35	16,18	15,07
investissements totaux (M€)	**42,95**	**39,18**	**22,96**	**26,85**	**46,55**	**31,05**	**38,92**	**32,70**	**33,18**	**33,06**
inv. moyen par film (M€)	1,07	1,12	0,96	0,99	0,97	1,04	1,22	0,91	0,95	1,10
devis des films (M€)	395,22	348,64	182,64	174,78	314,07	211,37	270,77	288,10	240,29	205,65
devis moyen des films (M€)	9,88	9,96	7,61	6,47	6,54	7,05	8,46	8,00	6,87	6,85
taux de couverture (%)	10,9	11,2	12,6	15,4	14,8	14,7	14,4	11,4	13,8	16,1

Source : CNC.
* Films d'initiative française.

France 3 intervient dans le financement de 24 films agréés en 2020 (-8 films par rapport à 2019), dont 23 d'initiative française (-8 films). Sa contribution s'établit à 17,61 M€, soit des apports en baisse de 21,3 % par rapport à 2019. 50,9 % des investissements de France 3 sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2020 (52,8 % en 2019).

Les films coproduits par France 3 présentent un devis moyen de 6,18 M€ en 2020. France 3 finance des films aux devis variés : sept films à moins de 4 M€, onze films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ et cinq films à devis supérieur ou égal à 7 M€.
La chaîne consacre, en moyenne, 0,73 M€ à chaque film dans lequel elle investit. Ses investissements couvrent 11,9 % des devis des films financés. Les apports de France 3 par film s'échelonnent entre 0,23 M€ et 1,25 M€.

En 2020, France 3 coproduit dix premiers films et deux deuxièmes films (cinq premiers films et huit deuxièmes films en 2019). France 3 investit dans quatre films d'animation en 2020 (comme en 2019) mais dans aucun film documentaire (trois en 2019).

L'intervention de France 3 dans la production cinématographique

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
nombre de films financés	31	26	24	33	26	23	35	29	32	24
dont FIF*	29	25	22	30	25	23	32	29	31	23
préachats (M€)	15,40	12,01	10,74	12,55	12,53	9,91	15,52	11,79	11,81	8,96
apports en coproduction (M€)	12,15	10,21	8,30	11,12	10,43	8,11	11,96	9,72	10,57	8,65
investissements totaux (M€)	**27,55**	**22,21**	**19,04**	**23,67**	**22,96**	**18,02**	**27,48**	**21,51**	**22,38**	**17,61**
inv. moyen par film (M€)	0,89	0,85	0,79	0,72	0,88	0,78	0,79	0,74	0,70	0,73
devis des films (M€)	246,36	174,94	140,05	139,75	142,45	146,40	237,90	194,53	208,60	148,29
devis moyen des films (M€)	7,95	6,73	5,84	4,23	5,48	6,37	6,80	6,71	6,52	6,18
taux de couverture (%)	11,2	12,7	13,6	16,9	16,1	12,3	11,6	11,1	10,7	11,9

Source : CNC.
* Films d'initiative française.

f. Les investissements d'Arte France

Arte, en tant que chaîne relevant d'un traité franco-allemand, n'a pas d'obligation contrairement aux autres chaînes. Néanmoins, la chaîne prend volontairement des engagements en faveur de la production cinématographique.

En 2020, les interventions d'Arte France dans la production cinématographique agréée concernent 19 films dont 15 d'initiative française. Ses investissements baissent de 19,0 % à 7,29 M€. 34,2 % des investissements d'Arte France sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2020 (30,5 % en 2019).

Les films financés par Arte France présentent un devis moyen de 3,69 M€ en 2020. La chaîne consacre, en moyenne, 0,38 M€ à chaque film dans lequel elle investit. Ses investissements

couvrent, en moyenne, 10,4 % du devis et ses apports par film s'échelonnent entre 0,10 M€ et 0,60 M€.

En 2020, Arte France préfinance trois premiers films et trois deuxièmes films (sept premiers films et deux deuxièmes films en 2019). Arte France investit dans un film d'animation en 2020 (aucun en 2019) : la coproduction d'initiative française *Saules aveugles, femme endormie* de Pierre Földes, et dans quatre documentaires (comme en 2019).

L'intervention de Arte France dans la production cinématographique

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
nombre de films financés	21	19	25	15	26	21	24	23	23	19
dont FIF*	17	10	17	10	20	14	17	17	16	15
préachats (M€)	2,75	2,30	2,98	2,10	3,65	2,43	3,20	2,93	2,74	2,49
apports en coproduction (M€)	4,80	4,25	4,70	4,50	6,26	4,31	6,79	5,40	6,26	4,80
investissements totaux (M€)	**7,55**	**6,55**	**7,67**	**6,60**	**9,91**	**6,74**	**9,99**	**8,33**	**9,00**	**7,29**
inv. moyen par film (M€)	0,36	0,34	0,31	0,44	0,38	0,32	0,42	0,36	0,39	0,38
devis des films (M€)	56,63	63,44	74,47	63,84	64,47	68,09	77,67	70,77	89,43	70,20
devis moyen des films (M€)	2,70	3,34	2,98	4,26	2,48	3,24	3,24	3,08	3,89	3,69
taux de couverture (%)	13,3	10,3	10,3	10,3	15,4	9,9	12,9	11,8	10,1	10,4

Source : CNC.
* Films d'initiative française.

g. Les investissements des chaînes de la TNT gratuite (hors chaînes historiques)

En 2020, 27 films sont préachetés par les nouvelles chaînes de la TNT gratuite (6ter, C8, CStar, TFX, TMC et W9), tous d'initiative française (30 films, dont 29 d'initiative française en 2019). Ces chaînes apportent 6,53 M€ (8,40 M€ en 2019), soit 241,9 K€ par film en moyenne (279,8 K€ en 2019). Leurs investissements couvrent, en moyenne, 3,3 % des devis des films qu'elles préachètent en 2020, contre 2,9 % en 2019.

En 2020, six chaînes de la TNT gratuite investissent dans la production cinématographique (comme en 2019). TMC devient en 2020 la chaîne la plus active en termes d'apports financiers. Elle préachète 10 films, tous d'initiative française pour 2,85 M€.

Interventions des chaînes de la TNT gratuite dans la production cinématographique

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
nombre de films										
C8	10	4	6	10	12	12	19	13	6	11
France 4	-	5	-	-	2	6	1	2	2	-
TF1 Séries Films	-	-	-	3	1	1	-	-	-	-
TFX	-	2	-	-	4	4	3	2	5	1
TMC	-	4	5	8	10	9	10	10	10	10
W9	7	7	5	7	7	5	13	11	11	6
autres chaînes[1]	-	1	2	-	1	1	1	5	1	2
total	**17**	**22**	**18**	**28**	**35**	**33**	**43**	**38**	**30**	**27**
investissements (M€)										
C8	1,16	1,17	2,24	2,40	2,61	2,76	6,57	4,30	1,53	2,15
France 4	-	0,75	-	-	0,21	0,66	0,30	0,18	0,18	-
TF1 Séries Films	-	-	-	0,30	0,15	0,20	-	-	-	-
TFX	-	0,17	-	-	0,25	0,35	0,30	0,35	1,00	0,20
TMC	-	0,53	0,70	1,40	1,47	1,90	2,30	2,05	2,65	2,85
W9	0,62	1,05	0,90	1,20	2,28	1,70	3,70	2,38	2,90	1,25
autres chaînes[1]	-	0,08	0,15	-	0,10	0,03	0,06	0,58	0,14	0,08
total	**1,78**	**3,75**	**3,99**	**5,30**	**7,16**	**7,60**	**13,23**	**9,84**	**8,40**	**6,53**
investissement moyen par film (K€)										
C8	116,0	292,5	373,3	240,0	217,1	230,0	345,8	330,8	254,2	195,5
France 4	-	150,0	-	-	105,0	110,0	300,0	90,0	90,0	-
TF1 Séries Films	-	-	-	100,0	150,0	200,0	-	-	-	-
TFX	-	85,0	-	-	62,5	87,5	100,0	175,0	200,0	200,0
TMC	-	132,8	140,0	175,1	147,0	211,1	230,0	205,0	265,0	285,0
W9	88,9	150,0	180,0	171,4	325,3	340,0	284,6	216,4	263,6	208,3
autres chaînes[1]	-	80,0	75,0	-	100,0	30,0	60,0	115,0	140,0	80,0
total	**104,8**	**170,5**	**221,7**	**189,3**	**204,6**	**230,3**	**307,7**	**258,8**	**279,8**	**241,9**

[1] 6ter, CStar, France 5, France Ô, Gulli, NRJ12 et RMC Story.
Source : CNC.

Parmi les 27 films préachetés par les chaînes de la TNT gratuite en 2020, 26 font l'objet d'un financement par une chaîne payante pour la première fenêtre dont 23 également pour la deuxième fenêtre. Un film financé par une chaîne de la TNT n'est pas préacheté par une chaîne payante en 2020 : *Les Bodin's au pays du sourire* d'Eric Le Roch.

22 films sont financés par une chaîne historique en clair. Tous les films préachetés par W9 sont également préfinancés par M6 en 2020. Par ailleurs, sans tenir compte des chaînes payantes, deux films préachetés par TMC ne sont pas préachetés par TF1 (*Rosy* de Marine Barnerias et *Kung fu Zohra* de Mabrouk El Mechri, également préfinancé par France 2).

G. Les films sans financement de chaîne de télévision

En 2020, 71 films d'initiative française ne bénéficient d'aucun financement d'une chaîne de télévision, soit plus d'un tiers des films d'initiative française agréés (37,4 %, contre 36,3 % en 2019).

42,3 % d'entre eux sont des premiers films et 21,1 % sont des deuxièmes films. 19,7 % des films d'initiative française sans apport de chaîne de télévision sont des coproductions internationales. 37 sont des documentaires, soit 75,5 % de l'ensemble des documentaires d'initiative française de l'année. 13 films d'initiative française non financés par les chaînes de télévision ont été agréés une fois terminés (agrément de production direct), soit l'intégralité des films ayant obtenu directement l'agrément de production.

17 films d'initiative française non financés par les chaînes de télévision bénéficient de l'avance sur recettes (14 avant réalisation et trois après réalisation). Par ailleurs, 11 films d'initiative française sans chaîne de télévision sont financés par au moins une SOFICA en 2020.

En 2020, la très grande majorité des films d'initiative française sans financement de chaîne de télévision présentent des devis inférieurs à 2 M€ (91,5 %) et 87,3 % affichent un devis inférieur à 1 M€. Le devis moyen des films d'initiative française sans financement de chaîne de télévision s'établit à 0,71 M€, contre 3,39 M€ pour l'ensemble des films d'initiative française.

Films agréés sans financement de chaîne de télévision

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
films agréés sans TV	98	112	108	115	109	118	107	125	130	106
% du total des films agréés	36,2	40,1	40,1	44,6	36,3	41,7	35,7	41,7	43,2	44,4
FIF* sans TV	58	71	68	77	66	71	57	78	87	71
% du total des FIF*	28,2	34,0	32,7	37,9	28,2	32,1	25,7	32,9	36,3	37,4

Source : CNC.
*FIF : films d'initiative française.

Les films d'initiative française sans chaîne de télévision sont largement financés par les producteurs français. Ces derniers couvrent au global 56,1 % des devis de ces films en 2020, contre 38,1 % tous films d'initiative française confondus. 16,6 % du financement des films d'initiative française sans chaîne de télévision provient des aides publiques (aides sélectives + aides régionales + aides automatiques), contre 8,0 % tous films d'initiative française confondus.

Financement des films d'initiative française sans financement de chaîne de télévision (%)

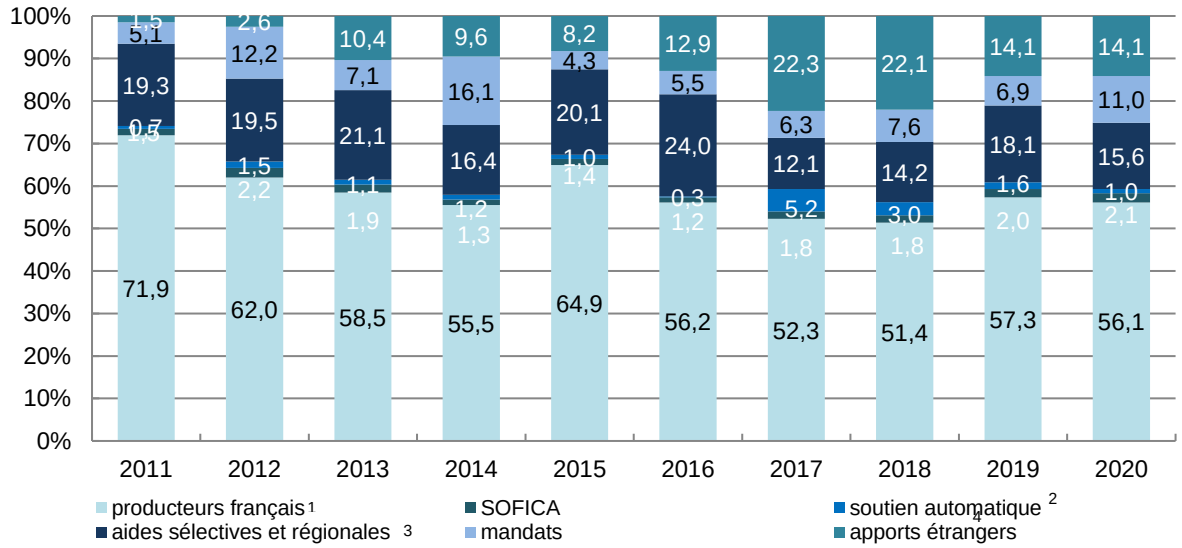

Source : CNC.
[1] Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.
[2] Soutien automatique mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.
[3] Aides régionales incluant les apports du CNC.

Les films sans chaîne en clair

En 2020, 54,7 % des films d'initiative française ne bénéficient pas du financement d'une chaîne en clair. Le devis moyen des films d'initiative française sans financement d'une chaîne en clair s'élève à 1,22 M€. Les devis de ces films s'échelonnent entre 0,09 M€ et 6,42 M€ en 2020.

Films agréés sans financement de chaînes en clair

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
films agréés sans TV en clair	146	168	169	154	165	178	172	184	193	148
% du total des films agréés	53,9	60,2	62,8	59,7	55,0	62,9	57,3	61,3	64,1	61,9
FIF* sans TV en clair	91	113	120	110	111	123	105	130	141	104
% du total des FIF*	44,2	54,1	57,7	54,2	47,4	55,7	47,3	54,9	58,8	54,7

Source : CNC.
*FIF : films d'initiative française

Les films sans chaîne payante

En 2020, 42,1 % des films d'initiative française ne sont préachetés par aucune chaîne de télévision payante. Le devis moyen des films d'initiative française sans financement d'une chaîne payante s'élève à 0,84 M€. Les devis de ces films s'échelonnent entre 0,08 M€ et 7,29 M€ en 2020.

Films agréés sans financement de chaînes de télévision payante

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
films agréés sans TV payante	108	124	127	122	132	133	123	136	141	118
% du total des films agréés	39,9	44,4	47,2	47,3	44,0	47,0	41,0	45,3	46,8	49,4
FIF* sans TV payante	65	75	80	81	82	80	68	83	93	80
% du total des FIF*	31,6	35,9	38,5	39,9	35,0	36,2	30,6	35,0	38,8	42,1

Source : CNC.
*FIF : films d'initiative française

H. L'intervention des SOFICA

Définition

Les SOFICA (sociétés pour le financement de l'industrie cinématographique et audiovisuelle) ont été créées par la loi du 11 juillet 1985. Ce sont des sociétés qui collectent des fonds auprès de particuliers et qui les investissent exclusivement dans le secteur de la production cinématographique et audiovisuelle.

Depuis la réforme du dispositif en 2017, les personnes physiques qui souscrivent des parts de SOFICA bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu de 48 %, à la double condition que les SOFICA investissent au moins 10 % de leur collecte dans le capital de sociétés de réalisation (financement du développement de projets), et qu'elles investissent au moins 10 % supplémentaires de leur collecte soit dans le développement de séries audiovisuelles en association à la production en contrepartie de droits exclusivement export. Les souscripteurs sont tenus de conserver les parts souscrites durant 5 ans pour bénéficier de cette réduction d'impôt.

Les investissements des SOFICA peuvent prendre la forme de versements en numéraire réalisés par contrats d'association à la production (mode d'intervention le plus fréquent), contrôlés par le CNC (investissements sur des œuvres agréées), et de souscription au capital de sociétés ayant pour activité exclusive la réalisation d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles agréées (conventions de développement). Les investissements des SOFICA ne peuvent excéder 50 % de la part européenne des financements d'une même œuvre. Les contrats doivent être signés avant le début des prises de vues. Les SOFICA doivent investir dans des œuvres agréées réalisées en langue française. Par ailleurs, elles peuvent investir, dans la limite de 20 % de leur enveloppe, dans des œuvres de coproduction réalisées dans la langue d'un pays européen coproducteur majoritaire.

Les SOFICA ne sont ni des coproducteurs (pas d'accès au soutien automatique), ni des distributeurs, ni des diffuseurs ; en contrepartie de leurs investissements, elles bénéficient de droits à recettes sur l'exploitation future des œuvres. Depuis 2005, les SOFICA signent chaque année une charte professionnelle définissant les règles d'investissement dans la production indépendante.

En raison du périmètre retenu dans le cadre de cette étude, ces montants peuvent différer de ceux publiés dans le Bilan des investissements des SOFICA.

Les SOFICA sont intervenues dans le financement de 96 films agréés en 2020, soit 20 films de moins qu'en 2019. L'investissement moyen des SOFICA par film s'établit à 311 000 €, contre 294 000 € en 2019. Il couvre, en moyenne, 7,4 % du devis des films concernés, contre 6,4 % en 2019.

En 2020, les SOFICA investissent dans des films dont le budget est supérieur à la moyenne tous films agréés (4,22 M€, contre 3,28 M€). Ce devis moyen est en baisse par rapport à 2019 (4,61 M€).

Intervention des SOFICA dans la production cinématographique

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
films financés par les SOFICA	104	118	99	103	112	97	116	106	116	96
dont films d'initiative française	93	102	91	89	101	90	103	101	108	90
investissements des SOFICA (M€)	36,43	44,66	32,89	33,99	36,73	31,70	44,04	34,81	34,11	29,87

Source : CNC.

12 SOFICA sont actives en 2020, comme en 2019. La concentration de leur intervention est moins forte qu'en 2019 : les trois SOFICA les plus actives (Sofitvcine, Cinemage et Indefilms) assurent 37,2 % de l'investissement total à destination des œuvres cinématographiques en 2020, contre 40,4 % en 2019.

Les SOFICA actives en 2020[1]

	SOFICA	interventions	apports (M€)
1	Sofitvcine	20	3,81
2	Cinemage	36	3,72
3	Indefilms	31	3,57
4	Cofinova	24	3,46
5	Cinecap	21	2,70
6	La Banque Postale Image	14	2,45
7	Manon	14	2,12
8	Cofimage	12	1,93
9	SG Image	16	1,63
10	Cineaxe	17	1,58
11	Cineventure	16	1,47
12	Palatine Etoile	13	1,42

Source : CNC.
[1] Plusieurs SOFICA peuvent intervenir pour le financement d'une même œuvre.

90,6 % des films financés par les SOFICA en 2020 ont un devis inférieur à 8 M€. Les films à moins de 4 M€ représentent 59,4 % des films financés par au moins une SOFICA en 2020. Les SOFICA investissent dans sept films à 10 M€ ou plus (trois de moins par rapport à 2019), soit 7,3 % des films financés.

Films financés par les SOFICA selon le devis

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
15 M€ et plus	2	5	1	2	3	4	4	4	6	2
10 M€ à 15 M€	7	9	5	6	8	2	4	1	4	5
7 M€ à 10 M€	17	17	16	12	14	11	21	6	8	6
5 M€ à 7 M€	22	22	14	14	22	26	22	21	21	10
4 M€ à 5 M€	8	4	7	2	8	3	14	15	6	16
2 M€ à 4 M€	32	39	33	50	38	34	33	41	41	41
1 M€ à 2 M€	14	18	17	8	16	11	13	11	17	7
moins de 1 M€	2	4	6	9	3	6	5	7	13	9
total	**104**	**118**	**99**	**103**	**112**	**97**	**116**	**106**	**116**	**96**
moins de 8 M€	*85*	*101*	*87*	*90*	*96*	*88*	*99*	*98*	*103*	*87*

Source : CNC.

En 2020, 83,4 % des investissements des SOFICA dans les films agréés concernent les films à moins de 8 M€ (79,0 % en 2019). 38,4 % des montants versés sont alloués à la production des films dont le devis est inférieur à 4 M€ (33,7 % en 2019) et 13,1 % à la production des films à 10 M€ et plus (15,5 % en 2019).

Investissements des SOFICA selon le devis des films financés (M€)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
15 M€ et plus	2,52	3,57	0,30	1,95	1,42	1,67	4,55	3,16	3,09	1,19
10 M€ à 15 M€	5,01	5,71	3,50	2,85	5,82	2,28	1,80	1,86	2,19	2,74
7 M€ à 10 M€	10,19	9,62	9,96	8,02	6,15	6,76	11,93	3,36	5,00	2,47
5 M€ à 7 M€	6,92	9,74	5,19	6,04	10,59	9,62	10,74	10,59	10,12	5,47
4 M€ à 5 M€	2,36	1,25	4,11	1,05	3,07	0,90	3,78	5,20	2,21	6,53
2 M€ à 4 M€	7,50	11,88	7,40	12,05	7,62	9,14	8,90	8,80	8,95	9,82
1 M€ à 2 M€	1,85	2,66	2,05	1,20	1,86	0,98	2,11	1,35	1,76	0,98
moins de 1 M€	0,10	0,23	0,39	0,83	0,21	0,35	0,25	0,50	0,79	0,67
total	**36,43**	**44,66**	**32,89**	**33,99**	**36,73**	**31,70**	**44,04**	**34,81**	**34,11**	**29,87**
moins de 8 M€	*21,67*	*33,63*	*25,06*	*26,87*	*27,82*	*24,72*	*33,56*	*27,43*	*26,95*	*24,92*

Source : CNC.

28 premiers films sont financés par des SOFICA en 2020. Les investissements consacrés aux premiers films s'élèvent à 6,57 M€, soit 22,0 % du montant total investi par les SOFICA. En 2020, les SOFICA financent 92 films réalisés en langue française. 42,7 % des films dans lesquels elles interviennent ne sont pas coproduits par une chaîne en clair. Les SOFICA financent 24 films bénéficiaires d'une avance sur recettes avant réalisation (10 premiers films et cinq deuxièmes films) pour un montant global de 6,74 M€.

I. Le financement des films par les mandats d'exploitation

Dans le but de financer la production, les droits d'exploitation d'un film sur les différents supports de diffusion peuvent être cédés en amont de la production et donner lieu à des avances financières. Les mandats correspondants, qui concernent essentiellement l'exploitation en salles, l'édition vidéo et l'exploitation sur les marchés étrangers en dehors des pays coproducteurs, ne constituent pas des financements encadrés pour lesquels la transmission d'informations au CNC est obligatoire. Toutefois, ils sont le plus souvent mentionnés dans les dossiers de demande d'agrément des investissements comme éléments prévus pour le montage financier des projets.
Afin d'améliorer la précision de l'analyse, un enrichissement des données a été réalisé. Les informations relatives aux mandats de distribution en salles ont pu être complétées à partir des plans définitifs de financement des œuvres remis au CNC au moment de la procédure d'agrément de production et par les dossiers de mobilisation en minimum garanti du soutien automatique des distributeurs. En ce qui concerne les mandats étrangers, l'ADEF (Association des exportateurs de films) a transmis à la direction des études, des statistiques et de la prospective du CNC des informations complémentaires.

La fermeture des salles en France pendant 162 jours en 2020 et dans la plupart des pays du monde a fortement impacté l'activité des distributeurs, qu'il s'agisse de leurs engagements financiers sur des mandats de distribution en salles en France ou sur l'exploitation à l'international. Au total, en 2020, 95,13 M€ sont investis sous forme de mandats pour l'exploitation en salles, en vidéo ou à l'étranger, soit une baisse de 26,7 % par rapport à 2019. Ces mandats concernent 175 films agréés (-26,2 %, soit -62 films) dont 144 d'initiative française (-24,2 %, soit -46 films). 73,2 % des films agréés et 75,8 % des films d'initiative française de 2020 reçoivent ainsi un préfinancement des distributeurs en salles et/ou des éditeurs vidéo et/ou des exportateurs de films.
En moyenne, l'ensemble des mandats couvrent 14,3 % des devis des films concernés en 2020, contre 13,7 % en 2019.

Les mandats d'exploitation

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019[1]	2020
nombre de films concernés	197	198	198	189	223	219	241	246	237	175
dont FIF[2]	157	152	157	156	182	176	184	195	190	144
montant total (M€)	**241,36**	**223,09**	**273,76**	**156,59**	**157,91**	**264,63**	**207,50**	**146,44**	**129,73**	**95,13**
moyenne par film (M€)	1,23	1,13	1,38	0,83	0,71	1,21	0,86	0,60	0,55	0,54
devis moyen des films concernés (M€)	6,12	6,04	5,54	4,53	4,85	5,88	4,77	4,07	4,00	3,80

Source : CNC.
[1] Données mises à jour / [2] FIF : films d'initiative française.

En 2020, les mandats d'exploitation concernent 50,6 % des films agréés dont le devis est inférieur à 1 M€ (62,6 % en 2019), 83,0 % des films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (85,6 % en 2019), 92,1 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (87,8 % en 2019) et 83,3 % des films à 7 M€ et plus (83,7 % en 2019).

a. Les mandats groupés

Dans le financement de la production cinématographique, il existe des mandats dits « groupés », qui couvrent plusieurs catégories de droits d'exploitation sans qu'il soit possible d'attribuer une valeur à chaque type de droits. Pour les films concernés, le montant des mandats est déclaré en une seule valeur avec mention des différents droits couverts.

En 2020, 41,22 M€ ont été investis sous forme de mandats groupés (soit une baisse de 35,4 % par rapport à 2019) dans 64 films agréés (26,8 % des films agréés) dont 60 d'initiative française (31,6 % des films d'initiative française agréés). Les mandats groupés couvrent, en moyenne, 13,1 % des devis des films concernés en 2020 (11,1 % en 2019).

Ces mandats concernent des films aux devis élevés. 12,0 % des films agréés à devis inférieur à 1 M€ font l'objet d'un mandat groupé en 2020 (16,5 % en 2019), 25,0 % des films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (36,4 % en 2019), 44,7 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (65,3 % en 2019), 50,0 % des films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (51,4 % en 2019) et 50,0 % des films à devis supérieur ou égal à 15 M€ (comme en 2019).

Les mandats groupés

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019[1]	2020
nombre de films concernés	80	117	106	99	120	121	139	133	112	64
dont FIF[2]	75	97	87	85	102	102	117	115	103	60
montant total (M€)	**79,51**	**117,19**	**90,75**	**66,00**	**79,95**	**113,00**	**98,50**	**72,17**	**63,77**	**41,22**
moyenne par film (M€)	0,99	1,00	0,86	0,67	0,67	0,93	0,71	0,54	0,57	0,64
devis moyen des films concernés (M€)	7,69	6,81	5,89	5,06	5,40	5,73	5,25	4,76	5,15	4,92

Source : CNC.
[1] Données mises à jour.
[2] FIF : films d'initiative française.

b. Les mandats de distribution en salles

Mandats groupés y compris, 152 films bénéficient d'un mandat d'exploitation en salles en 2020. Par ailleurs, certaines sociétés s'engagent pour la distribution en salles d'un film dès sa phase de production mais sans investir de minimum garanti. 13 films sont dans ce cas en 2020.

A l'exclusion des mandats groupés, les distributeurs de films en salles investissent 22,51 M€ dans la production des films agréés en 2020 (+9,9 % par rapport à 2019). Les minima garantis

concernent 88 films dont 71 d'initiative française en 2020, soit 36,8 % des films agréés dans l'année et 37,4 % des films d'initiative française agréés.

En moyenne, les distributeurs investissent 0,26 M€ par film financé en 2020. Cette moyenne masque toutefois une forte concentration des investissements sur quelques films. Huit films bénéficient d'un mandat de distribution en salles dont le montant est supérieur ou égal à 0,50 M€, ils concentrent 61,6 % des apports totaux des distributeurs en 2020.

Les films bénéficiant d'un mandat pour la distribution en salles présentent un devis moyen de 3,20 M€ en 2020. Les mandats de distribution en salles couvrent, en moyenne, 8,0 % des devis des films concernés en 2020.

Les distributeurs financent des films aux devis variés. 30,1 % des films agréés à devis inférieur à 1 M€ font l'objet d'un mandat salles en 2020 (40,7 % en 2019), 43,2 % des films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (39,8 % en 2019), 44,7 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (18,4 % en 2019), 27,3 % des films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (28,6 % en 2019) et 25,0 % des films à devis supérieur ou égal à 15 M€ (comme en 2019).

Les mandats de distribution en salles

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018[1]	2019[1]	2020
nombre de films concernés	100	51	74	76	88	89	87	91	105	88
dont FIF[2]	73	41	58	62	71	70	62	68	77	71
montant total (M€)	**53,49**	**22,32**	**16,07**	**12,10**	**19,35**	**26,82**	**21,54**	**19,38**	**20,48**	**22,51**
moyenne par film (M€)	0,53	0,44	0,22	0,16	0,22	0,30	0,25	0,21	0,20	0,26
devis moyen des films concernés (M€)	5,46	5,69	4,65	3,62	3,90	6,23	4,32	3,35	2,98	3,20

Source : CNC.
[1] Données mises à jour.
[2] FIF : films d'initiative française.

c. Les mandats vidéo

Mandats groupés y compris, 78 films bénéficient d'un mandat de commercialisation en vidéo.

A l'exclusion des mandats groupés, les éditeurs vidéo financent la production de 14 films agréés en 2020 (dont 13 d'initiative française) pour un montant total de 0,95 M€. En moyenne, ils apportent 0,07 M€ par film, soit 1,7 % du devis.
En 2020, aucun film n'a bénéficié d'un mandat vidéo dont le montant est supérieur ou égal à 0,50 M€ (comme en 2019).

Les 14 films bénéficiant d'un mandat pour l'exploitation en vidéo présentent un devis moyen élevé à 3,95 M€ en 2020. S'ils privilégient les films à budget élevé, les éditeurs vidéo financent des films dans toutes les tranches de devis. 4,8 % des films agréés à devis inférieur à 1 M€ font l'objet d'un mandat vidéo en 2020 (4,4 % en 2019), 2,3 % des films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (8,5 % en 2019), 13,2 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (8,2 % en 2019), 13,6 % des films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (5,7 % en 2019). Aucun film dont le devis est supérieur ou égal à 15 M€ ne fait l'objet d'un mandat vidéo, hors mandat groupé (comme en 2019).

Les mandats vidéo

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019[1]	2020
nombre de films concernés	40	34	37	32	44	47	34	28	20	14
dont FIF[2]	33	30	31	31	38	44	30	25	18	13
montant total (M€)	**14,55**	**9,20**	**7,31**	**6,96**	**6,37**	**11,98**	**4,98**	**3,58**	**0,86**	**0,95**
moyenne par film (M€)	0,36	0,27	0,20	0,22	0,14	0,25	0,15	0,13	0,04	0,07
devis moyen des films concernés (M€)	6,76	6,37	6,61	6,38	5,81	9,64	6,09	4,46	3,16	3,95

Source : CNC.
[1] Données mises à jour.
[2] FIF : films d'initiative française.

d. Les mandats étrangers

Les mandats étrangers concernent la commercialisation des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

Mandats groupés y compris, 123 films disposent d'un mandat d'exportation (176 en 2019). Par ailleurs, certaines sociétés s'engagent pour l'exportation d'un film dès sa phase de production mais sans investir de minimum garanti. 30 films sont dans ce cas en 2020.

A l'exception des mandats groupés, 109 films bénéficient de mandats pour l'exploitation à l'étranger en 2020, pour un montant global de 29,99 M€. En moyenne, les apports en mandats étrangers atteignent 0,28 M€ par film, soit 6,7 % du devis des films concernés.
Les mandats étrangers apparaissent également concentrés sur quelques films. En 2020, neuf films bénéficient d'un mandat étranger dont le montant est supérieur ou égal à 1 M€ ; ils totalisent 62,1 % des mandats.

Les 109 films bénéficiant d'un mandat pour l'exploitation à l'étranger présentent un devis moyen à 4,09 M€ en 2020. Les exportateurs financent des films dans toutes les tranches de devis : 25,3 % des films agréés à devis inférieur à 1 M€ (27,5 % en 2019), 55,7 % des films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (66,1 % en 2019), 60,5 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (59,2 % en 2019), 50,0 % des films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (60,0 % en 2019) et 62,5 % des films à devis supérieur ou égal à 15 M€ (comme en 2019).

Les mandats étrangers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019[1]	2020
nombre de films concernés	114	105	98	87	130	129	168	174	158	109
dont FIF[2]	95	73	78	67	101	104	130	137	121	81
montant total (M€)	**93,82**	**74,33**	**159,08**	**71,24**	**52,25**	**111,15**	**81,97**	**50,51**	**44,49**	**29,99**
moyenne par film (M€)	0,82	0,71	1,62	0,82	0,40	0,86	0,49	0,29	0,28	0,28
devis moyen des films concernés (M€)	6,98	6,91	7,25	5,55	5,36	6,79	4,97	4,23	4,44	4,09

Source : CNC.
[1] Données mises à jour.
[2] FIF : films d'initiative française.

J. Les investissements de soutien financier (aide automatique)

a. Le soutien automatique mobilisé dans l'année

Dans cette partie, le soutien automatique comptabilisé est celui effectivement mobilisé dans l'année par les producteurs (année = année de mobilisation). Ce soutien sert au financement de la production d'œuvres de long métrage ayant reçu un agrément des investissements dans l'année ou ultérieurement, de courts métrages ou d'œuvres en phase de préparation et n'ayant pas encore reçu l'agrément des investissements.

255 entreprises de production cinématographique ont mobilisé 54,90 M€ de soutien automatique, majorations comprises. Le soutien investi dans la production en amont (hors règlement des créances privilégiées et hors majorations) s'élève à 43,75 M€ en 2020, contre 61,71 M€ en 2019.

41,5 % du soutien est mobilisé par dix sociétés : Pathé Films, M6 Films, TF1 Films Production, France 2 Cinéma, StudioCanal, Axel Films Production, SND, Rectangle Productions, Les Films du Kiosque et Les Productions du Ch'Timi. Les autres principaux bénéficiaires du soutien constituent un noyau central de 30 sociétés qui totalisent 26,3 % du soutien total mobilisé en 2020. 215 sociétés se partagent les 32,2 % du solde de soutien investi en 2020.

Consommation de soutien financier automatique par les producteurs

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
soutien investi hors majorations (M€)	52,18	45,08	45,63	51,47	40,95	48,06	61,62	62,48	61,71	43,75
soutien investi avec majorations (M€)	63,49	54,96	55,98	63,66	50,92	59,67	75,96	77,31	75,68	54,90
sociétés concernées	208	209	203	214	235	234	257	273	288	255

Source : CNC.

b. Le soutien automatique mobilisé sur les films agréés

Dans cette partie, le soutien automatique comptabilisé est celui mobilisé par les producteurs pour le financement d'œuvres de long métrage ayant reçu un agrément des investissements au cours de l'année (année = année d'agrément des films). La mobilisation de soutien peut être antérieure ou postérieure à l'année d'agrément.

Les producteurs français ont mobilisé 15,58 M€ de soutien automatique pour le financement de 74 films agréés en 2020, soit 31,0 % des films agréés dans l'année.

Soutien automatique à la production cinématographique agréée

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
nombre de films concernés	120	118	115	123	136	115	137	138	132	74
dont FIF*	115	113	109	117	128	105	129	129	125	71
mobilisation dans l'année (M€)	30,83	28,62	29,68	26,37	26,15	26,74	41,09	37,40	32,10	13,69
mobilisation totale (M€)	50,03	50,58	58,57	42,07	49,18	52,85	67,92	68,05	58,43	15,58

Source : CNC.
*FIF : films d'initiative française

K. Les films bénéficiaires de l'avance sur recettes

a. L'avance sur recettes avant réalisation

Les données analysées ci-dessous correspondent aux montants d'avance sur recettes effectivement mobilisés pour les films agréés de chaque année et intègrent également des reports. Ces données sont différentes des montants prévisionnels figurant dans la loi de finances ou des montants d'aides accordées chaque année par la commission d'aide concernée.

En 2020, 37 films sont produits avec l'aide en amont de l'avance sur recettes. Une coproduction minoritaire française figure parmi ces films : *Rien à foutre (le monde n'attend pas)*

d'Emmanuel Marre. Les films d'initiative française aidés par l'avance sur recettes représentent 18,9 % de l'ensemble des films d'initiative française agréés en 2020.

Parmi les films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation, 14 sont des premiers films, dont 13 d'initiative française. 37,8 % des films agréés en 2020 ayant bénéficié de l'avance sur recettes avant réalisation sont des premiers films. Huit deuxièmes films ont reçu l'avance avant réalisation en 2020, tous d'initiative française.

Le total des avances accordées aux films agréés en 2020 s'élève à 12,84 M€ et couvre, en moyenne, 13,3 % des devis des films aidés. Les montants des avances par film agréé s'échelonnent entre 70 000 € et 620 000 €.

Les films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
nombre de films	49	51	57	54	60	53	50	50	51	37
dont films d'initiative française	44	50	52	53	57	52	49	48	45	36
montant accordé (M€)	20,28	21,24	23,42	25,57	25,38	23,45	22,80	22,10	20,95	12,84

Source : CNC.

Canal+ finance 32,4 % des films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation, soit 12 films sur 37. Ciné+ contribue au financement de 17 films bénéficiaires de l'avance et OCS en préachète deux. 14 films bénéficiaires de l'avance avant réalisation, tous d'initiative française sont financés par au moins une chaîne de télévision en clair. France 2 finance trois films bénéficiaires de l'avance, France 3 en finance deux et Arte neuf.

Par ailleurs, 24 films bénéficiaires de l'avance sont financés par au moins une SOFICA et 30 films sont soutenus par au moins une collectivité territoriale.

Le crédit d'impôt est sollicité pour 27 des 36 films d'initiative française bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation, soit 75,0 % d'entre eux.

b. L'avance sur recettes après réalisation

Au total, sept films agréés en 2020, tous d'initiative française, bénéficient de l'avance sur recettes après réalisation, dont trois qui ont reçu l'agrément de production directement et pour lesquels le montant de l'aide a été chiffré.

Pour ces trois films agréés directement en production, le montant total des allocations s'élève à 0,24 M€, soit une moyenne de 80 000 € par film. Le devis moyen de ces films s'élève à 0,18 M€. L'avance après réalisation représente, en moyenne, 43,4 % du devis des films aidés.

Parmi les bénéficiaires de l'avance sur recettes, aucun n'est un premier film en 2020 (deux en 2019). Deux des films aidés en 2020 sont des films de fiction, le dernier film étant un documentaire (tous les films aidés en 2019 étaient des documentaires).

Les films bénéficiaires de l'avance sur recettes après réalisation

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
nombre de films	8	8	11	2	5	8	4	4	6	3
dont films d'initiative française	8	8	11	2	5	8	4	4	6	3
montant accordé (M€)	0,72	0,66	0,87	0,15	0,30	0,78	0,49	0,29	0,46	0,24

Source : CNC.

Parmi les films bénéficiaires de l'avance après réalisation, aucun n'est financé par une chaîne de télévision en clair. Aucun film ne bénéficie du financement d'une SOFICA et aucun n'est soutenu par une collectivité territoriale (deux en 2019).

L. Le crédit d'impôt

L'article 88 de la Loi de finances pour 2004 n°2003-1311 du 30 décembre 2003 instaure un crédit d'impôt au titre des dépenses de production cinématographique. L'article 48 de la loi n° 2004-1485 du 30 décembre 2004, l'article 24 de la loi n° 2005-1719 du 30 décembre 2005, l'article 109 de la loi 2005-1720 du 30 décembre 2005 et l'article 138 de la n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 viennent compléter ou modifier le dispositif législatif sur le crédit d'impôt. Ce crédit d'impôt vise à encourager les entreprises de production à réaliser principalement sur le territoire français les travaux de production de leurs œuvres cinématographiques agréées. Depuis le 1er janvier 2006, cet avantage fiscal est réservé aux entreprises de production déléguée pour les films tournés en français.
Depuis le 1er janvier 2016, le crédit d'impôt est égal à 30 % des dépenses éligibles, et est ouvert aux films tournés en langue étrangère à hauteur de 30 % pour les films à forts effets visuels, et à 20 % pour les films en langue étrangère pour des raisons scénaristiques. Le plafond s'élève à 30 M€ par film. Il est imputable sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice au cours duquel les dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt sont exposées. Le cas échéant, l'excédent de crédit d'impôt qui ne peut être imputé sera restitué à l'entreprise bénéficiaire.

En 2020, parmi les 190 films d'initiative française agréés, 138 font l'objet d'une demande d'agrément provisoire de crédit d'impôt (175 sur 240 films d'initiative française en 2019).

Le total cumulé des devis de ces 138 films s'élève à 567,10 M€ dont 527,85 M€ sont dépensés en France (93,1 %). A titre de comparaison, la part de dépenses en France s'établit à 50,4 % pour les 52 films d'initiative française agréés en 2020 qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de crédit d'impôt. Ceci illustre l'effet relocalisant du crédit d'impôt sur les dépenses de production.

Les films ayant demandé le bénéfice du crédit d'impôt (CIC)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
films d'initiative française	130	121	131	128	143	146	161	170	175	138
% du total	*63,1*	*57,9*	*63,0*	*63,1*	*61,1*	*66,1*	*72,5*	*71,7*	*72,9*	*72,6*

Source : CNC.

90,0 % des films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ et 94,6 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ demandent le bénéfice du crédit d'impôt. En 2019, ces parts étaient respectivement de 76,7 % et de 90,7 %. Globalement, 93,0 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 15 M€ ont demandé le crédit d'impôt en 2020 (84,9 % en 2019). Cette proportion s'établit à 83,3 % pour les films à 15 M€ ou plus (comme en 2019) et à 63,0 % pour les films à moins de 4 M€ (67,1 % en 2019).

Parmi les six films d'initiative française dont le devis est supérieur ou égal à 15 M€, un seul film ne répond pas aux critères d'éligibilité pour bénéficier du crédit d'impôt. En effet, ce film est partiellement tourné à l'étranger sans justification artistique et présente un niveau insuffisant de dépenses localisées en France.

Entre 7 M€ et 15 M€, deux films d'initiative française ne bénéficient pas du crédit d'impôt. Ces films sont tournés intégralement à l'étranger et présentent des dépenses localisées minoritairement en France. Pour l'un de ces deux films le choix des lieux de tournage n'est pas lié à une nécessité scénaristique.

Entre 4 M€ et 7 M€, deux films d'initiative française ne bénéficient pas du crédit d'impôt. Pour l'un de ces films le tournage est intégralement effectué à l'étranger et présente une part minoritaire de dépenses localisées en France (32 %). L'autre est un film d'animation dont la fabrication est majoritairement effectuée à l'étranger.

Parmi les 47 films dont le devis est inférieur à 4 M€ et qui n'ont pas accès au crédit d'impôt, 13 ont été agréés une fois terminés (agrément de production direct).

Les raisons pour lesquelles les 34 autres films ne font pas la demande de crédit d'impôt sont multiples et cumulatives :
- films présentant dans leur plan de financement une part importante de soutiens publics (huit films ont bénéficié d'une avance avant réalisation, cinq ont obtenu l'aide aux cinémas du monde, 12 ont été soutenus par au moins une collectivité territoriale).
- films dont les sujets imposent tout ou partie importante du tournage à l'étranger avec des dépenses significatives hors de France.
- films tournés intégralement ou partiellement à l'étranger sans raisons artistiques.

Les films ayant demandé le bénéfice du crédit d'impôt selon le devis

	2016		2017		2018		2019		2020	
	FIF[1]	avec CIC[2]	FIF[1]	avec CIC[2]	FIF[1]	avec CIC[2]	FIF[1]	avec CIC[2]	FIF[1]	avec CIC[2]
15 M€ et plus	15	8	12	8	10	9	6	5	6	5
7 M€ à 15 M€	25	25	37	25	23	20	30	23	20	18
4 M€ à 7 M€	43	35	49	35	56	50	43	39	37	35
moins de 4 M€	138	78	124	78	148	91	161	108	127	80
total	**221**	**146**	**222**	**146**	**237**	**170**	**240**	**175**	**190**	**138**

Source : CNC.
[1] Films d'initiative française / [2] Crédit d'impôt cinéma

En 2020, 85,7 % des films d'initiative française effectuent plus de 70 % de leurs dépenses de production en France. Cette proportion était de 73,8 % en 2003, année précédant la mise en place du crédit d'impôt.

Les films d'initiative française selon leurs dépenses en France

	2016		2017		2018		2019		2020	
	films	**%**	**films**	**%**	**films**	**%**	**films**	**%**	**films**	**%**
plus de 90 %	134	60,6	150	67,6	149	62,9	168	70,0	131	68,9
70 % à 90 %	51	23,1	30	13,5	46	19,4	41	17,1	32	16,8
50 % à 70 %	19	8,6	21	9,5	14	5,9	12	5,0	16	8,4
moins de 50 %	17	7,7	21	9,5	28	11,8	19	7,9	11	5,8
total	**221**	**100,0**	**222**	**100,0**	**237**	**100,0**	**240**	**100,0**	**190**	**100,0**

Source : CNC.

M. Les aides publiques des collectivités territoriales

Les aides publiques des collectivités territoriales (y compris apports du CNC) dans la production agréée en 2020 s'élèvent à 19,24 M€ pour 98 films. Neuf films bénéficiant d'une aide des collectivités territoriales ne sont pas d'initiative française. Les films aidés par les collectivités territoriales présentent un devis moyen de 3,05 M€. Les aides couvrent, en moyenne, 6,4 % des devis des films concernés.

Parallèlement, Rhône-Alpes Cinéma contribue au financement de 15 films agréés en 2020, dont 14 d'initiative française. L'apport en coproduction de Rhône-Alpes Cinéma s'élève, au total, à 3,14 M€, soit 209 300 € en moyenne par film.
Au total, la contribution des collectivités territoriales (Rhône-Alpes Cinéma + aides régionales) s'établit à 22,38 M€ sur 103 films en 2020.

Les régions sont les collectivités territoriales les plus actives dans la production de films cinématographiques. Elles apportent 93,8 % des aides totales des collectivités en 2020.

Les aides publiques des collectivités territoriales à la production cinématographique

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
nombre de films aidés	93	84	96	80	112	101	96	118	109	98
dont FIF[1]	83	79	92	74	99	98	91	108	102	89
montant des aides (M€)[2]	20,90	16,22	21,56	16,04	21,39	20,87	20,39	25,72	22,98	19,24

Source : CNC.
[1] Films d'initiative française.
[2] Y compris apports du CNC.

La région Ile-de-France apporte 39,8 % de l'ensemble des aides publiques des collectivités territoriales en 2020. Elle intervient sur 43 films (43,9 % des films aidés par les collectivités territoriales) pour un montant de 7,65 M€.
En 2020, 16 films sont financés simultanément par deux collectivités territoriales, six films par trois collectivités. Aucun film n'est financé par quatre collectivités en 2020 (un film en 2019).

Aides publiques des collectivités territoriales dans la production agréée en 2020

	films	aides (M€)*
Ile-de-France	43	7,65
Provence-Alpes-Côte d'Azur	18	2,76
Occitanie	11	1,66
Hauts-de-France	9	1,57
Nouvelle-Aquitaine	14	1,45
Réunion	2	0,89
Bourgogne-Franche-Comté	4	0,76
Grand-Est	5	0,67

	films	aides (M€)*
Bretagne	6	0,66
Corse	3	0,49
Pays de la Loire	3	0,37
Eurométropole Strasbourg	3	0,17
Charente-Maritime	3	0,10
Lot-et-Garonne	1	0,04
Centre-Val de Loire	1	0,02

Source : CNC.
* Y compris apports du CNC.

Parmi les 98 films aidés par les collectivités territoriales figurent 34 premiers films et 20 deuxièmes films.

43 des 98 films aidés par les collectivités territoriales sont préachetés par Canal+, 52 par Ciné+, quatre par OCS et un film par TV5. Les chaînes en clair participent au financement de 43 films aidés par les collectivités territoriales en 2020 et les SOFICA à celui de 57 films aidés par les collectivités locales.
30 films cumulent le bénéfice de l'avance sur recettes (avant réalisation) et l'aide d'au moins une collectivité territoriale. 74 films aidés par les collectivités territoriales font, par ailleurs, une demande de crédit d'impôt.

III. Tournage, production et postproduction

A. Les principaux producteurs de films

186 entreprises différentes produisent les 190 films d'initiative française agréés en 2020, parmi lesquels 44 productions co-déléguées sont dénombrées.

Le secteur de la production cinématographique reste peu concentré. Gaumont avec six films (dont cinq en coproduction co-déléguée) est la société la plus active en 2020. Le devis moyen des films produits par Gaumont est de 9,5 M€. Vient ensuite Srab Films avec quatre films.

Huit sociétés ont produit trois films et 24 sociétés en ont produit deux en 2020. Enfin, 152 sociétés produisent un seul film.

Entreprises de production des films d'initiative française

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
nombre de films d'initiative française	207	209	209	203	234	221	222	237	240	190
nombre de sociétés de production	181	191	188	189	215	206	194	234	222	186
nombre de productions co-déléguées	34	41	43	49	55	53	65	68	53	44

Source : CNC.

B. Durée de tournage

***Remarque préalable** : Pour l'analyse concernant la durée des tournages, sont exclus tous les films d'animation et documentaires.*

L'année 2020 a été marquée par une interruption totale des tournages lors du premier confinement entre le 17 mars et le 11 mai, suivi d'une reprise progressive grâce notamment à la mise en place, à l'initiative du CNC, d'un fonds d'indemnisation pour la reprise des tournages opérationnel depuis le 1er juin 2020. Il couvre les arrêts de tournage pour cause de COVID-19 à hauteurs de 50 M€ dans la limite de 20 % du capital assuré et de 1,2 M€ par œuvre.

Le nombre cumulé des jours de tournage pour les films de fiction d'initiative française s'établit ainsi à 4 267 jours, soit une diminution de 30,2 % par rapport à 2019 pour 45 films de moins (-25,1 %). La durée moyenne de tournage pour un film d'initiative française s'établit à 32 jours (34 jours en 2019).
Le nombre de jours de tournage sur le territoire français s'élève à 3 590 jours en 2020, contre 4 827 jours en 2019 (-25,6 %). Cette diminution concerne à la fois les tournages en décors naturels (-1 147 jours, soit -25,3 %) et les tournages en studio (-90 jours, soit -30,8 %).

41 films d'initiative française, soit 30,6 % des 134 films pris en compte, sont partiellement ou intégralement tournés à l'étranger (68 films, soit 38,0 % en 2019). Ces films comptent 677 jours de tournage à l'étranger en 2020 (-47,4 % par rapport à 2019), soit une moyenne de 17 jours par film (19 jours en 2019). Le choix du tournage à l'étranger est, dans la majorité des cas, lié à des exigences d'ordre artistique. Néanmoins, ce choix répond parfois à une logique financière, la localisation à l'étranger permettant des économies sur les coûts ou l'accès à des financements locaux au travers des coproductions (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Canada).

En 2020, 23 films d'initiative française sont partiellement tournés dans les studios français (30 en 2019). La durée moyenne de tournage en studio est de neuf jours.
Les films tournés en studio présentent des devis élevés : six films affichent un devis supérieur ou égal à 10 M€ et cinq films un devis compris entre 7 M€ et 10 M€. Le devis moyen des

23 films d'initiative française partiellement tournés dans les studios français en 2020 s'établit à 7,28 M€

Nombre de jours de tournage des films de fiction d'initiative française

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
jours de tournage	6 879	6 064	6 099	5 718	6 847	6 080	6 560	6 246	6 115	4 267
dont : extérieur en France	4 693	3 979	4 229	4 072	4 550	4 232	4 755	4 456	4 536	3 388
studios en France	309	264	373	287	181	282	309	266	291	202
à l'étranger	1 877	1 821	1 497	1 359	2 116	1 566	1 496	1 524	1 288	677
nombre de films	173	162	169	163	189	170	180	184	179	134
durée moyenne de tournage	40	37	36	35	36	36	36	34	34	32

Source : CNC.

Six films de fiction de coproduction minoritaire sont partiellement tournés en France en 2020, contre sept en 2019.

Nombre de semaine de tournage des films de coproduction à majorité étrangère

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
semaines de tournage en France	29	24	31	13	30	15	25	27	15	13

Source : CNC.

C. Postproduction

Les travaux de laboratoire sont effectués principalement en France pour la plupart des 190 films d'initiative française agréés en 2020. 15 films d'initiative française, soit 7,9 % de l'ensemble, ont été post-produits dans des laboratoires étrangers (19 films en 2019, soit 7,9 %). Parmi ces 15 films, huit sont post-produits dans des laboratoires belges.
Les travaux de postproduction sonore sont effectués à l'étranger pour 20 films d'initiative française (42 en 2019). La Belgique (13 films) est le principal pays de localisation de ces travaux.
Parmi les 145 films qui présentent des effets visuels numériques, ces travaux sont effectués à l'étranger pour 17 films, soit 11,7 % (26 films et 13,0 % en 2019). Avec 12 films, la Belgique est le principal pays de localisation de ces travaux.

Pour 44,9 % des films à majorité étrangère (22 films sur 49), la postproduction image a été confiée à des laboratoires français (44,3 % en 2019). La postproduction sonore a été effectuée en France pour 22 films à majorité étrangère (27 films en 2019). 20 films à majorité étrangère ont fait l'objet de travaux d'effets visuels numériques en France (17 films en 2019).

ANNEXES

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2020 (1/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang[1]	A/R[2]	payante	clair	SOFICA	CIC[3]	CT[4]	pays coproducteurs
16 ans	LIORET Philippe	5,26	fiction	3		OCS	F3	X	X		Fr-89 / Belg-11
A demain mon amour	CARRE-AGOSTINI Basile	0,68	docu	1	avant				X	X	Fr-100
A girl's room	SUNI Aino	1,22	fiction	1				X	X	X	Fr-55 / Finlande-28 / All-17
A la folie	ESTROUGO Audrey	0,15	fiction	3	après						Fr-100
A la vie	PEPIN Aude	0,28	docu	1	avant			X	X	X	Fr-100
A l'ombre des filles	COMAR Etienne	3,05	fiction	2		C+ Ciné+		X			Fr-60 / Belg-40
A pas aveugles	COGNET Christophe	0,51	docu	2	avant					X	Fr-79 / All-21
A vendredi Robinson	FARAHANI Mitra	0,64	docu	3			ARTE				Fr-73 / Suisse-27
Adieu au monde (L') ?	LEVY Bernard-Henri / ROUSSEL Marc	2,80	docu	3 / 2		C+ Ciné+	F2		X		Fr-100
Adieu Monsieur Haffmann	CAVAYE Fred	11,81	fiction	3		OCS	F2	X	X		Fr-100
Africa Mia, la fabuleuse histoire des Maravillas de Mali	SALIER Edouard / MINIER Richard	0,60	docu	2 / 1		C+ Ciné+					Fr-100
Alors on danse	LAROQUE Michèle	7,49	fiction	3		C+ Ciné+	C8	X	X		Fr-100
Amours d'Anaïs (Les)	BOURGEOIS-TACQUET Charline	3,10	fiction	1	avant	C+ Ciné+	ARTE	X	X	X	Fr-100
Angèle	FAVRAT François	4,74	fiction	3		C+ Ciné+	F2 C8		X	X	Fr-100
Animal	DION Cyril	2,39	docu	2		OCS	F2		X		Fr-100
Appel de la forêt (L')	DUMORA Marie	0,48	docu	3	avant				X	X	Fr-100
Après la traversée	AKAFOU Joël	0,24	docu	1							Fr-46 / Burkina Faso-39 / Belg-15
Arthur, malédiction	GROSSMANN Barthélémy	2,24	fiction	2		C+		X	X		Fr-100
Au cimetière de la pellicule	DIALLO Thierno Souleymane	0,43	docu	1					X		Fr-58 / Sénégal-42
Avenir dure longtemps (L')	CARLES Pierre	0,31	docu	3	avant					X	Fr-100
Aventures de Pil (Les)	FOURNET Julien	7,73	animation	1		C+ Ciné+	F3		X	X	Fr-100
Azuro	ROZE Matthieu	0,95	fiction	1		Ciné+			X	X	Fr-100
Baiser de Mésopotamie (Le)	SALEEM Hiner	0,54	fiction	3						X	Fr-100
Barbaque	EBOUE Fabrice	5,76	fiction	3		C+ Ciné+	TF1 TMC		X		Fr-100
Bodin's au pays du sourire (Les)	LE ROCH Eric	7,29	fiction	3			M6 W9		X		Fr-100
Boites noires (Les)	GOZLAN Yann	10,62	fiction	3		C+ OCS	F2	X	X		Fr-100
Ca tourne à Saint-Pierre et Miquelon	MONNIER Christian	0,38	fiction	2							Fr-100
Calendrier (Le)	RIDREMONT Patrick	2,89	fiction	2		C+ Ciné+		X			Fr-50 / Belg-50
Campagne de France (La)	DESCLOUS Sylvain	0,37	docu	2	avant						Fr-100
Carmen	MILLEPIED Benjamin	11,80	fiction	1		C+ Ciné+	F2				Fr-57 / Australie-43
Carottes sauvages (Les)	BAUDAIS Pierre	0,29	fiction	1							Fr-100
CE2	DOILLON Jacques	2,89	fiction	3		C+ Ciné+	F3	X	X		Fr-100
C'est quoi ce papy ?!	JULIEN-LAFERRIERE Gabriel	8,06	fiction	3		OCS Ciné+	M6 W9		X		Fr-100
Classe internationale (La)	QUIRING Frederic	7,34	fiction	3		OCS	TF1 TMC TFX				Fr-67 / Belg-33
Cléo Melvil et moi	VIARD Arnaud	0,31	fiction	3					X		Fr-100
Cœurs vaillants	ACHACHE Mona	3,72	fiction	3		C+ Ciné+		X	X		Fr-100
Connemara	LE BESCO Isild	1,09	fiction	3	avant					X	Fr-100
Croisade (La)	GARREL Louis	1,22	fiction	3		C+			X		Fr-100

Source : CNC.

[1] 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film. [2] Avance sur recettes avant ou après réalisation. [3] Crédit d'impôt cinéma [4] Financement par les collectivités territoriales.

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2020 (2/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang[1]	A/R[2]	payante	clair	SOFICA	CIC[3]	CT[4]	pays coproducteurs
Cyrille : agriculteur 30 ans 20 vaches du lait du beurre des dettes (ex : Cyril)	MARCONI Rodolphe	0,21	docu	3	après						Fr-100
Daniel Darc, pièces of my life	VILLENEUVE Thierry / DUFAUD Marc	0,29	docu	2 / 1							Fr-100
De bas étage	QNIA Yassine	1,22	fiction	1	avant	Ciné+			X		Fr-100
Des jours sauvages	LANZMANN David	1,00	fiction	2				X	X		Fr-100
Do you do you Saint-Tropez	BENAMOU Nicolas	16,24	fiction	3		C+ Ciné+	F2				Fr-73 / Belg-27
D'une folie l'autre	BLANCHARD Gilles	0,25	fiction	2						X	Fr-100
Effacer l'historique	DELEPINE Benoît / KERVERN Gustave	4,49	fiction	3 / 3		C+ Ciné+	F3	X	X	X	Fr-100
EG1	GRAS Emmanuel	0,58	docu	3					X		Fr-100
En attendant Bojangles	ROINSARD Régis	12,27	fiction	3		C+ Ciné+	F2	X	X		Fr-100
En nous	SAUDER Régis	0,70	docu	3	avant		ARTE		X	X	Fr-100
Entre les vagues	VOLPE Anais	1,03	fiction	2		C+		X	X	X	Fr-100
Envole-moi	BARRATIER Christophe	7,17	fiction	3		OCS	F2	X	X		Fr-95 / It-5
Et j'aime à la fureur	BONZEL André	0,48	docu	2	avant				X		Fr-100
Etre en mouvement	GRAVEL Eric	2,70	fiction	2		C+ Ciné+	F2	X	X	X	Fr-100
Euréka	ALONSO Lisandro	1,87	fiction	3			ARTE				Fr-35 / All-20 / Mex-20 / Port-15 / Arg-10
Evénement (L')	DIWAN Audrey	4,36	fiction	2	avant	C+ Ciné+	F3	X	X	X	Fr-100
Exilés de la terre promise (Les)	BOGANIM Michale	0,50	docu	3					X	X	Fr-100
Fantasmes (Les)	FOENKINOS David / FOENKINOS Stephane	5,15	fiction	3 / 3		C+ Ciné+	F2		X		Fr-100
Femmes du square (Les)	RAMBALDI Julien	5,35	fiction	3		C+ Ciné+	F2 C8	X	X		Fr-100
Fracture (La)	CORSINI Catherine	4,88	fiction	3		C+ Ciné+	F3	X	X		Fr-100
Fragile	BENESTAN Emma	2,15	fiction	1		C+ Ciné+	F3	X	X	X	Fr-100
Genou d'Ahed (Le)	LAPID Nadav	1,46	fiction	3			ARTE				Fr-68 / All-21 / Israël-11
Grands squelettes (Les)	RAMOS Philippe	0,19	fiction	3	après						Fr-100
Guêpe et l'orchidée (La)	ZAMMOURI Saber	0,25	docu	1						X	Fr-66 / Tunisie-34
Harvest	DAGHER Ely	0,71	fiction	1							Fr-61 / Liban-23 / Belg-16
Homme aux mille visages (L')	KRONLUND Sonia	0,80	docu	2	avant	Ciné+		X	X	X	Fr-80 / Pologne-20
Hôpital n°6	LI Ye	0,20	docu	1						X	Fr-100
Hors du monde	FOUCHARD Marc	0,54	fiction	2					X		Fr-100
Icare, ou la mesure des choses	JEAN Patric	0,60	docu	3	après					X	Fr-54 / Belg-46
Calais mon amour	ELKAIM Jérémie	3,12	fiction	1		C+ Ciné+	F3	X	X		Fr-100
Incroyable mais vrai	DUPIEUX Quentin	4,61	fiction	3	avant	OCS	ARTE	X	X	X	Fr-100
Interdit aux chiens et aux Italiens	UGHETTO Alain	3,49	animation	2	avant			X	X	X	Fr-67 / Belg-13 / Suisse-10 / It-10
Irréductible	COMMANDEUR Jérôme	11,48	fiction	2		C+ Ciné+	M6 W9		X		Fr-100
Irréductibles	DUBUQUOY Olivier	1,00	docu	1					X		Fr-100

Source : CNC.

[1] 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film. [2] Avance sur recettes avant ou après réalisation. [3] Crédit d'impôt cinéma [4] Financement par les collectivités territoriales.

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2020 (3/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang[1]	A/R[2]	payante	clair	SOFICA	CIC[3]	CT[4]	pays coproducteurs
Jeunes amants (Les)	TARDIEU Carine	5,12	fiction	3	avant	C+ Ciné+	F2	X	X	X	Fr-100
Joan verra	LARIVIERE Laurent	4,35	fiction	2		OCS		X	X		Fr-68 / All-20 / Irlande-12
King	MOREAU David	15,85	fiction	3		OCS Ciné+	F2	X	X		Fr-100
Kompromat	SALLE Jérôme	8,22	fiction	3		C+ Ciné+	F2		X		Fr-100
Kung fu Zohra	EL MECHRI Mabrouk	6,24	fiction	3		C+ Ciné+	F2 TMC	X	X	X	Fr-100
Là où vivent les sirènes	BARRET Renaud	0,80	docu	3	avant				X		Fr-100
Lil'Buck Real Swan	WALLECAN Louis	1,01	docu	1							Fr-100
Lui	CANET Guillaume	5,30	fiction	3		C+ Ciné+	TF1 TMC		X		Fr-100
Ma mère vous adore	GUILLARD Philippe	6,26	fiction	3		C+ Ciné+	F2 C8	X	X	X	Fr-100
Ma nuit	BOULAT Antoinette	0,67	fiction	1					X	X	Fr-100
Madeleine Collins	BARRAUD Antoine	3,60	fiction	3	après	C+ Ciné+		X	X	X	Fr-70 / Belg-15 / Suisse-15
Maison de retraite	GILOU Thomas	4,95	fiction	3		OCS	TF1 TMC	X	X		Fr-100
Maison d'enfants (à caractère social)	CHIKHAOUI Nessim	3,84	fiction	1		OCS	F3	X	X		Fr-100
Mandibules	DUPIEUX Quentin	4,54	fiction	3		C+ OCS	C8	X	X		Fr-100
Maoussi	SCHIOLER Charlotte	2,01	fiction	1					X		Fr-100
Matin calme (ex : The killing room)	DERCOURT Denis	2,15	fiction	3		C+ Ciné+		X	X		Fr-100
Méandre	TURI Mathieu	2,56	fiction	2		OCS		X	X		Fr-100
Méchants (Les)	ACHOUR Mouloud / BAUMARD Dominique	2,62	fiction	1 / 1		C+ Ciné+		X	X		Fr-100
Menace (La)	LE GUAY Philippe	4,86	fiction	3		C+ Ciné+	F2	X	X		Fr-100
Mes frères, et moi	MANCA Yohan	3,11	fiction	1	avant	C+ Ciné+		X	X	X	Fr-100
Messe basse	DRAPEAU Baptiste	0,52	fiction	1					X		Fr-100
Métamorphosis, la lutte pour la vie	PATIENT Michel	0,25	docu	2							Fr-100
Mince alors ! La rechute	DE TURCKHEIM Charlotte	5,20	fiction	3		C+ Ciné+	M6 W9		X	X	Fr-100
Mission liens possibles	PERRET Gilles / RUFFIN François	0,17	docu	3 / 3							Fr-100
Mother lode	TORTONE Matteo	0,28	docu	2							Fr-43 / It-31 / Suisse-26
Municipale	PAULOT Thomas	0,37	fiction	1				X	X		Fr-100
Murder party	PLESKOF Nicolas	3,45	fiction	1		C+ Ciné+	F3	X	X	X	Fr-100
Mystère Goya (Le)	LOPEZ-LINARES Jose Luis	0,54	docu	3		Ciné+					Fr-51 / Esp-49
Nora	HERZI Hafsia	2,05	fiction	2	avant		ARTE	X	X	X	Fr-100
Ogre	MALHERBE Arnaud	2,77	fiction	1		C+ Ciné+		X	X	X	Fr-100
Olympiades (Les)	AUDIARD Jacques	5,44	fiction	3		C+ Ciné+	F2	X	X		Fr-100
On est fait pour s'entendre	ELBE Pascal	4,82	fiction	3		C+ Ciné+	F3	X	X		Fr-100
On sourit pour la photo	UZAN François	4,97	fiction	1		OCS Ciné+	F3		X		Fr-100
Oranges sanguines	MEURISSE Jean-Christophe	2,10	fiction	2		C+ Ciné+	C8	X	X	X	Fr-100
Ordre(s) et désordres	DUFRESNE David	0,32	docu	1				X	X	X	Fr-100
OSS 117 - alerte rouge en Afrique noire	BEDOS Nicolas	18,35	fiction	3		C+ Ciné+	M6 W9		X	X	Fr-100
P4	CARDONA Vincent	3,40	fiction	1	avant	C+ Ciné+	F2	X	X	X	Fr-84 / All-16

Source : CNC.

[1] 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film. [2] Avance sur recettes avant ou après réalisation. [3] Crédit d'impôt cinéma [4] Financement par les collectivités territoriales.

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2020 (4/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang[1]	A/R[2]	payante	clair	SOFICA	CIC[3]	CT[4]	pays coproducteurs
Permis de construire	FRATICELLI Eric	5,35	fiction	1		C+ Ciné+	F3 C8		X	X	Fr-100
Petit piaf (Le)	JUGNOT Gérard	7,01	fiction	3		C+ Ciné+	F3		X	X	Fr-100
Petite bande (La)	SALVADORI Pierre	8,91	fiction	3	avant	C+ Ciné+	F2 C8	X	X	X	Fr-100
Petite fleur	MITRE Santiago	2,49	fiction	3		Ciné+		X	X	X	Fr-60 / Arg-20 / Esp-10 / Belg-10
Petite leçon d'amour	DEBOISE Eve	1,72	fiction	2		Ciné+		X	X	X	Fr-90 / Suisse-10
Petite Solange	ROPERT Axelle	1,01	fiction	3		Ciné+		X	X	X	Fr-100
Pied nickelé (Le)	MARTIN Jean-Loup	0,57	fiction	2					X		Fr-100
Place d'une autre (La)	GEORGES Aurélia	3,06	fiction	3		C+ Ciné+	ARTE	X	X	X	Fr-100
Plaisir féminin (Le)	FAURE Nina	0,18	docu	2					X	X	Fr-100
Portrait d'une jeune fille qui va bien	KIBERLAIN Sandrine	3,73	fiction	1		C+ Ciné+	F3	X	X	X	Fr-100
Pour le meilleur et pour le pire	BRIZE Stéphane	4,42	fiction	3		C+ Ciné+	F3	X	X	X	Fr-100
Première campagne	GORDON Audrey	0,11	docu	2							Fr-100
Présidents	FONTAINE Anne	4,54	fiction	3					X		Fr-100
Princesse Dragon	DENIS Jean-Jacques / ROUX Anthony	5,74	anima-tion	2 / 2		C+ Ciné+	F3		X	X	Fr-100
Promesse de l'invisible	AMIGUET Marie	0,64	docu	1						X	Fr-100
Promesses (Les)	KRUITHOF Thomas	4,60	fiction	2		C+ Ciné+	F2	X	X	X	Fr-100
P'tite Fradette (La)	FRADET Elodie	0,32	docu	1	avant					X	Fr-100
Push it to the limit	NOUCHI Sabrina	0,12	fiction	3					X		Fr-100
Quand on sait	CAPPELLIN Emmanuel	0,44	docu	1							Fr-100
Rendez-vous dans un siècle	SIMON Claire	0,35	docu	3						X	Fr-77 / Belg-23
Robuste	MEYER Constance	3,35	fiction	1		C+ Ciné+	F2	X	X		Fr-100
Rosa	SAADA Aurélie	2,87	fiction	1		C+ Ciné+	F3	X	X	X	Fr-100
Rosy	BARNERIAS Marine	1,01	docu	1		C+ OCS	TMC		X		Fr-100
Rumba la vie	DUBOSC Franck	11,24	fiction	2		OCS Ciné+	TF1 TMC		X		Fr-100
Salamandre (La)	CARVALHO DE OLIVEIRA Alexandre	1,58	fiction	1		Ciné+					Fr-55 / Brésil-33 / Belg-12
Sam autour du monde	MAURIAT Edouard	0,39	docu	1					X		Fr-100
Saules aveugles, femme endormie	FOLDES Pierre	6,00	anima-tion	1	avant	Ciné+	ARTE	X	X	X	Fr-70 / Lux-18 / Canada-13
Secrets de mon père (Les)	BELMONT Vera	4,44	anima-tion	3		Ciné+		X	X	X	Fr-85 / Belg-15
Selon la police	VIDEAU Frédéric	2,96	fiction	3	avant	C+ Ciné+			X	X	Fr-100
Sentinelle sud	GERAULT Mathieu	2,10	fiction	1	avant	Ciné+		X	X	X	Fr-100
Serpent (Le)	SCHWAB Pierre-Alexandre	0,67	fiction	1					X		Fr-100
Serre moi fort	AMALRIC Mathieu	4,75	fiction	3	avant	C+ Ciné+	ARTE	X	X	X	Fr-100
Si c'était de l'amour	CHIHA Patric	0,10	docu	3						X	Fr-100
Si on chantait	MARUCA Fabrice	6,93	fiction	1		C+ Ciné+	M6 W9		X	X	Fr-100
Simone - Le voyage du siècle	DAHAN Olivier	16,74	fiction	3		C+ Ciné+	F2 F3	X	X	X	Fr-100
Sing Me A Song	BALMES Thomas	1,51	docu	3			ARTE				Fr-65 / All-25 / Suisse-10

[1] 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film. [2] Avance sur recettes avant ou après réalisation. [3] Crédit d'impôt cinéma [4] Financement par les collectivités territoriales.

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2020 (5/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang[1]	A/R[2]	payante	clair	SOFICA	CIC[3]	CT[4]	pays coproducteurs
Sirène (La)	FARSI Sepideh	6,42	anima-tion	3	avant			X		X	Fr-49 / All-21 / Lux-20 / Belg-10
Sorcière et le martien (La)	BARDINET Thomas	0,26	fiction	3					X		Fr-100
Sorcières de l'Orient (Les)	FARAUT Julien	0,39	docu	3					X	X	Fr-100
Sous le béton	ARIDA Roy	0,15	fiction	1							Fr-100
Super héros malgré lui	LACHEAU Philippe	15,40	fiction	3		C+ Ciné+	TF1 TMC		X		Fr-100
Suprêmes	ESTROUGO Audrey	7,87	fiction	3		C+ Ciné+	F2	X	X	X	Fr-100
Survivants (Les)	RENUSSON Guillaume	2,17	fiction	1	avant	C+ Ciné+		X	X	X	Fr-100
Suzanna Andler	JACQUOT Benoît	1,15	fiction	3	après	Ciné+		X	X	X	Fr-100
Swing rendez-vous	BARRY Gérome	0,21	fiction	1							Fr-100
Tel Aviv - Beyrouth	BOGANIM Michale	2,17	fiction	3	avant			X			Fr-74 / All-26
Temps des secrets (Le)	BARRATIER Christophe	9,28	fiction	3		OCS C+	F3	X	X	X	Fr-100
Thanatos l'ultime passage	BARNERIAS Pierre	0,45	docu	3							Fr-100
The deep house	BUSTILLO Alexandre / MAURY Julien	5,75	fiction	3 / 3		OCS					Fr-100
Titane	DUCOURNAU Julie	7,43	fiction	2	avant	C+ Ciné+	ARTE	X	X	X	Fr-90 / Belg-10
Tokyo shaking	PEYON Olivier	4,81	fiction	3		C+ Ciné+		X	X	X	Fr-100
Tom	BERTHAUD Fabienne	2,29	fiction	3		C+ Ciné+		X	X		Fr-100
Tom Medina	GATLIF Tony	2,96	fiction	3	avant	C+ Ciné+		X	X	X	Fr-100
Tour du monde en 80 jours (Le)	TOURNEUX Samuel	14,48	anima-tion	1		C+ OCS	F3	X	X		Fr-79 / Belg-21
Tout s'est bien passé	OZON François	6,69	fiction	3		C+ Ciné+	F2	X	X	X	Fr-100
Toutes les vies de Kojin	YAZDANI Diako	0,21	docu	1						X	Fr-100
Tralala	LARRIEU Arnaud / LARRIEU Jean-Marie	4,02	fiction	3 / 3		C+ Ciné+	ARTE	X	X		Fr-100
Tranchées	BUREAU Loup	0,46	docu	1	avant		ARTE	X			Fr-100
Trois fois rien	LOISEAU Nadege	2,52	fiction	2		OCS Ciné+	F2	X	X	X	Fr-79 / Canada-21
Trop d'amour	WALLACH Frankie	0,52	fiction	1				X	X		Fr-100
Tropique de la violence	SCHAPIRA Manuel	2,95	fiction	1		C+ Ciné+	F2 C8	X	X		Fr-100
Tuche 4 (Les)	BAROUX Olivier	16,97	fiction	3		C+ Ciné+	TF1 TMC		X		Fr-100
Twist à Bamako	GUEDIGUIAN Robert	5,64	fiction	3	avant	C+ Ciné+	F3	X	X	X	Fr-85 / Canada-12 / Sénégal-3
Uman	DURRINGER Xavier	3,81	fiction	3					X		Fr-100
Un enfant à soi	GAY Amandine	1,01	docu	2			F2	X	X	X	Fr-100
Un hiver en été	MASSON Laetitia	1,17	fiction	3		Ciné+		X	X	X	Fr-100
Un monde ailleurs	FAURE Etienne	0,48	fiction	3							Fr-100
Une barque sur l'océan	DE PARSCAU Arnold	0,13	fiction	2							Fr-100
Une femme du monde	DUCROCQ Cecile	2,58	fiction	1		C+ Ciné+	F2	X	X	X	Fr-100
Vacances	DE STAEL Beatrice / WOLFENSTEIN Leo	1,13	fiction	1 / 1	avant	TV5			X	X	Fr-100
Vagabondes	DAJOUX Philippe	0,29	fiction	3					X	X	Fr-100
Vaurien	DOUROUNTZIS Peter	0,65	fiction	1	après			X	X	X	Fr-100

Source : CNC.

[1] 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film. [2] Avance sur recettes avant ou après réalisation. [3] Crédit d'impôt cinéma [4] Financement par les collectivités territoriales.

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2020 (6/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang[1]	A/R[2]	payante	clair	SOFICA	CIC[3]	CT[4]	pays coproducteurs
Vedettes (Les)	BARRE Jonathan	8,92	fiction	2		OCS	TF1 TMC		X		Fr-100
Vie naturelle du pou (La)	MOUGNE Emmanuelle	0,08	fiction	1							Fr-100
Vieille dame et les visiteurs (La)	PONSIN Camille	0,47	docu	1	avant			X		X	Fr-90 / Belg-10
Viens je t'emmène	GUIRAUDIE Alain	3,40	fiction	3	avant	OCS	ARTE	X	X	X	Fr-100
Voyage d'Anton (Le)	LOUPAN Mariana	0,23	docu	1					X	X	Fr-100
Vraie famille (La)	GORGEART Fabien	2,63	fiction	2		C+ Ciné+	C8 CSTAR	X	X	X	Fr-100
Yulia ou l'espace des possibles	DENIEL-LAURENT Bruno	0,34	docu	1					X	X	Fr-100
Zaï zaï zaï zaï	DESAGNAT François	4,32	fiction	3		C+ Ciné+	F3 C8	X	X	X	Fr-100
Ziyara	BITTON Simone	0,44	docu	3							Fr-46 / Belg-28 / Maroc-26

Source : CNC.

[1] 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film. [2] Avance sur recettes avant ou après réalisation. [3] Crédit d'impôt cinéma [4] Financement par les collectivités territoriales.

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe B : Films à majorité étrangère agréés en 2020 (1/2)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang[1]	A/R[2]	payante	clair	SOFICA	CT[3]	pays coproducteurs
A Chiara	CARPIGNANO Jonas	3,59	fiction	3			ARTE			It -80 / Fr-20
A l'ombre des arbres	ROJAS VALENCIA Matias Gonzalo	0,80	fiction	2						Chili -40 / Fr-20 / Argentine -20 / Colombie-20
Abou Leïla	SIDI-BOUMEDIENE Amin	0,86	fiction	1					X	Algérie -58 / Fr-42
Baby-sitter	CHOKRI Monia	3,81	fiction	2						Canada -80 / Fr-20
Broadway	MASSALAS Christos	1,18	fiction	1						Grèce -65 / Fr-25 / Roumanie-10
Chickenhare	STASSEN Ben / MOUSQUET Benjamin	17,98	anim	3 / 1		C+				Belg -89 / Fr-11
Citoyens du monde	DI GREGORIO Gianni	2,26	fiction	3						It -90 / Fr-10
Cœur noir des forêts (Le)	MIRZABEKIANTZ Serge	1,16	fiction	1					X	Belg -69 / Fr-31
Earwig	HADZIHALILOVIC Lucile	3,42	fiction	3				X		GB -38 / Belg -34 / Fr-28
En décalage	GIMENEZ PENA Juanjo	1,99	fiction	2		C+				Esp -70 / Fr-18 / Lituanie-12
Enfant (L')	DE HILLERIN Marguerite / DUTILLOY-LIEGEOIS Felix	0,80	fiction	1 / 1						Portugal -63 / Fr-38
Esprit sacré (L')	GARCIA IBARRA Chema	1,48	fiction	2						Esp -70 / Fr-20 / Turquie-10
Et il y eut un matin	KOLIRIN Eran	1,15	fiction	3					X	Israël -79 / Fr-21
Fossoyeur (Le)	AHMED Khadar	1,08	fiction	1						Finlande -58 / All -28 / Fr-14
Francesca et l'amour	SOTORRA Alba	0,55	docu	3						Esp -78 / Fr-22
Ghost in radar	DESHE Noaz	1,64	fiction	2						All -90 / Fr-10
Holy Emy	LEMOS Araceli	0,81	fiction	1						Grèce -70 / Fr-30
Human flowers of flesh	WITTMANN Helena	0,69	fiction	2					X	All -68 / Fr-32
Ile (L')	DAMIAN Anca	1,25	anim	3					X	Roumanie -52 / Fr-34 / Belg-14
Inéxorable	DU WELZ Fabrice	3,29	fiction	3		Ciné+ OCS		X		Belg -80 / Fr-20
Je m'appelle Mohammed	PASKALJEVIC Goran	2,28	fiction	3						It -70 / Fr-10 / Serbie -10 / Macédoine du N-10
Journal d'Anne Frank (Le)	FOLMAN Ari	16,77	anim	3		Ciné+ C+	F3			Belg -58 / Lux -21 / Fr-10 / Pays-Bas-10
Kerr	PIRSELIMOGLU Tayfun	0,42	fiction	3						Turquie -55 / Grèce -30 / Fr-14
La abuela	PLAZA Paco	3,94	fiction	3		C+				Esp -79 / Fr-21
Litigante	LOLLI Franco	1,17	fiction	2						Colombie -51 / Fr-49
Lynx	GESLIN Laurent	0,87	docu	1		Ciné+				Suisse -64 / Fr-36
Mariage de Rosa (Le)	BOLLAIN Iciar	2,48	fiction	3		C+				Esp -90 / Fr-10
Memory house	MIRANDA MARIA Joao Paulo	0,80	fiction	1						Brésil -74 / Fr-26
Mighty Afrin	RALLIS Angelos	0,54	docu	3						Grèce -54 / Fr-46
My sunny maad	PAVLATOVA Michaela	3,40	anim	3				X	X	Rép tch -46 / Fr-44 / Slovaquie-10
Natural light	NAGY Dénes	2,26	fiction	1						Hongrie -67 / Fr-21 / Lettonie-13
Naufragi	CHIANTINI Stefano	1,73	fiction	3						It -90 / Fr-10
Nayola	MIGUEL RIBEIRO Jose	3,22	anim	1				X	X	PORTUGAL -49 / Belg -25 / Pays-Bas -14 / Fr-12
Ne pas laisser de traces	MATUSZYNSKI Jan Pawel	3,74	fiction	2			ARTE		X	Pologne -76 / Fr-14 / Rép tch-10
Olga	GRAPPE Elie	3,01	fiction	1		Ciné+ C+				Suisse -78 / Fr-22
Ombre du caravage (L')	PLACIDO Michele	12,77	fiction	3		Ciné+ C+		X		It -89 / Fr-11
Pire personne au monde (La)	TRIER Joachim	5,19	fiction	3			ARTE			Norvège -63 / Fr-25 / Suède-12
Rien à foutre (le monde n'attend pas)	MARRE Emmanuel	2,17	fiction	1	avant	Ciné+		X		Belg -53 / Fr-47
Roi crabe (Le)	RIGO DE RIGHI Alessio / ZOPPIS Matteo	1,45	fiction	2 / 2						It -60 / Fr-20 / Argentine-20

Source : CNC.

[1] 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

[2] Avance sur recettes avant ou après réalisation.

[3] Financement par les collectivités territoriales.

Annexe B : Films à majorité étrangère agréés en 2020 (2/2)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang[1]	A/R[2]	payante	clair	SOFICA	CT[3]	pays coproducteurs
Roya (La)	MESA Juan Sebastian	0,52	fiction	2					X	Colombie -59 / Fr-41
Selene, 66 questions	LENTZOU Jacqueline	0,61	fiction	1						Grèce -74 / Fr-26
Shake your cares away	SHOVAL Tom	1,11	fiction	2						All -46 / Israël -28 / Russie -16 / Fr-10
Streams	HMILI Mehdi	0,74	fiction	2						Tunisie -59 / Lux -21 / Fr-20
The nightsiren	NVOTOVA Tereza	1,64	fiction	3						Slovaquie -45 / Rép tch -34 / Fr-21
To sail close to the wind	RENTIS Gregoris	0,38	docu	1						Grèce -53 / Fr-47
Tous les morts (Todos os mortos)	DUTRA Marco / GOTARDO Caetano	1,30	fiction	3 / 3						Brésil -70 / Fr-30
Triangle of sadness	OSTLUND Ruben	12,64	fiction	3		C+	ARTE			Suède -51 / All -22 / Fr-14 / GB-13
Un intrus dans la villa	DE MATTEO Ivano	2,19	fiction	3						It -95 / Fr-5
Zanka contact	EL IRAKI Ismael	1,12	fiction	1						Maroc -47 / Belg-27 / Fr-26

Source : CNC.

[1] 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

[2] Avance sur recettes avant ou après réalisation.

[3] Financement par les collectivités territoriales.

Annexe C : Films d'initiative française agréés en 2020 à plus de 7 M€ de devis

titre	réalisateur	genre	devis (M€)
OSS 117 - alerte rouge en Afrique noire	BEDOS Nicolas	fiction	18,35
Tuche 4 (Les)	BAROUX Olivier	fiction	16,97
Simone - Le voyage du siècle	DAHAN Olivier	fiction	16,74
Do you do you Saint-Tropez	BENAMOU Nicolas	fiction	16,24
King	MOREAU David	fiction	15,85
Super héros malgré lui	LACHEAU Philippe	fiction	15,40
Tour du monde en 80 jours (Le)	TOURNEUX Samuel	animation	14,48
En attendant Bojangles	ROINSARD Régis	fiction	12,27
Adieu Monsieur Haffmann	CAVAYE Fred	fiction	11,81
Carmen	MILLEPIED Benjamin	fiction	11,80
Irréductible	COMMANDEUR Jérôme	fiction	11,48
Rumba la vie	DUBOSC Franck	fiction	11,24
Boites noires (Les)	GOZLAN Yann	fiction	10,62
Temps des secrets (Le)	BARRATIER Christophe	fiction	9,28
Vedettes (Les)	BARRE Jonathan	fiction	8,92
Petite bande (La)	SALVADORI Pierre	fiction	8,91
Kompromat	SALLE Jérôme	fiction	8,22
C'est quoi ce papy ?!	JULIEN-LAFERRIERE Gabriel	fiction	8,06
Suprêmes	ESTROUGO Audrey	fiction	7,87
Aventures de Pil (Les)	FOURNET Julien	animation	7,73
Alors on danse	LAROQUE Michèle	fiction	7,49
Titane	DUCOURNAU Julie	fiction	7,43
Classe internationale (La)	QUIRING Frederic	fiction	7,34
Bodin's au pays du sourire (Les)	LE ROCH Eric	fiction	7,29
Envole-moi	BARRATIER Christophe	fiction	7,17
Petit piaf (Le)	JUGNOT Gérard	fiction	7,01

Source : CNC.

Annexe D : Premiers films d'initiative française agréés en 2020

titre	réalisateur	genre	devis (M€)
A demain mon amour	CARRE-AGOSTINI Basile	docu	0,68
A girl's room	SUNI Aino	fiction	1,22
A la vie	PEPIN Aude	docu	0,28
Amours d'Anaïs (Les)	BOURGEOIS-TACQUET Charline	fiction	3,10
Après la traversée	AKAFOU Joël	docu	0,24
Au cimetière de la pellicule	DIALLO Thierno Souleymane	docu	0,43
Aventures de Pil (Les)	FOURNET Julien	animation	7,73
Azuro	ROZE Matthieu	fiction	0,95
Carmen	MILLEPIED Benjamin	fiction	11,80
Carottes sauvages (Les)	BAUDAIS Pierre	fiction	0,29
De bas étage	QNIA Yassine	fiction	1,22
Fragile	BENESTAN Emma	fiction	2,15
Guêpe et l'orchidée (La)	ZAMMOURI Saber	docu	0,25
Harvest	DAGHER Ely	fiction	0,71
Hôpital n°6	LI Ye	docu	0,20
Ils sont vivants	ELKAIM Jérémie	fiction	3,12
Irréductibles	DUBUQUOY Olivier	docu	1,00
Lil'Buck Real Swan	WALLECAN Louis	docu	1,01
Ma nuit	BOULAT Antoinette	fiction	0,67
Maison d'enfants (à caractère social)	CHIKHAOUI Nessim	fiction	3,84
Maoussi	SCHIOLER Charlotte	fiction	2,01
Méchants (Les)	ACHOUR Mouloud / BAUMARD Dominique	fiction	2,62
Mes frères, et moi	MANCA Yohan	fiction	3,11
Messe basse	DRAPEAU Baptiste	fiction	0,52
Municipale	PAULOT Thomas	fiction	0,37
Murder party	PLESKOF Nicolas	fiction	3,45
Ogre	MALHERBE Arnaud	fiction	2,77
On sourit pour la photo	UZAN François	fiction	4,97
Ordre(s) et désordres	DUFRESNE David	docu	0,32
P4	CARDONA Vincent	fiction	3,40
Permis de construire	FRATICELLI Eric	fiction	5,35
Portrait d'une jeune fille qui va bien	KIBERLAIN Sandrine	fiction	3,73
Promesse de l'invisible	AMIGUET Marie	docu	0,64
P'tite Fradette (La)	FRADET Elodie	docu	0,32
Quand on sait	CAPPELLIN Emmanuel	docu	0,44
Robuste	MEYER Constance	fiction	3,35
Rosa	SAADA Aurélie	fiction	2,87
Rosy	BARNERIAS Marine	docu	1,01
Salamandre (La)	CARVALHO DE OLIVEIRA Alexandre	fiction	1,58
Sam autour du monde	MAURIAT Edouard	docu	0,39
Saules aveugles, femme endormie	FOLDES Pierre	animation	6,00
Sentinelle sud	GERAULT Mathieu	fiction	2,10
Serpent (Le)	SCHWAB Pierre-Alexandre	fiction	0,67
Si on chantait	MARUCA Fabrice	fiction	6,93
Sous le béton	ARIDA Roy	fiction	0,15
Survivants (Les)	RENUSSON Guillaume	fiction	2,17
Swing rendez-vous	BARRY Gérome	fiction	0,21
Tour du monde en 80 jours (Le)	TOURNEUX Samuel	animation	14,48
Toutes les vies de Kojin	YAZDANI Diako	docu	0,21
Tranchées	BUREAU Loup	docu	0,46
Trop d'amour	WALLACH Frankie	fiction	0,52
Tropique de la violence	SCHAPIRA Manuel	fiction	2,95
Une femme du monde	DUCROCQ Cecile	fiction	2,58
Vacances	DE STAEL Beatrice / WOLFENSTEIN Leo	fiction	1,13
Vaurien	DOUROUNTZIS Peter	fiction	0,65
Vie naturelle du pou (La)	MOUGNE Emmanuelle	fiction	0,08
Vieille dame et les visiteurs (La)	PONSIN Camille	docu	0,47
Voyage d'Anton (Le)	LOUPAN Mariana	docu	0,23
Yulia ou l'espace des possibles	DENIEL-LAURENT Bruno	docu	0,34

Source : CNC.

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

La production cinématographique en 2020

une publication
du Centre national
du cinéma
et de l'image animée
291 boulevard Raspail
75675 Paris Cedex 14
www.cnc.fr

direction des études,
des statistiques
et de la prospective
tél. 01 44 34 38 26
despro@cnc.fr

édité par la direction
de la communication
conception graphique
couverture : c-album
mars 2021